

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9 h  
Officiel: mardi 12 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture  
**Claudio Gabbarini**

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'informations**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PETIT NOUVEL-AN DU FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

## En quête de Saintimania

**Mais qui a tué Roger Perruchon ? C'est la question qui hante les répétitions de la troupe de Saintimania depuis plusieurs semaines. La réponse tombera le 24 janvier prochain, lors de la première du Petit Nouvel-An 2020 du FC Saint-Imier. Pensez aux prélocations !**



La troupe en pleine répétition de son nouveau spectacle, photo: Olivier Trummer

Vous étiez en quête de Saintimania, comme chaque année à pareille époque depuis un quart de siècle ? Nous pouvons vous rassurer. La troupe a survécu à son vingt-cinquième anniversaire. Elle est plus vivante que jamais, puisqu'elle enquête présentement sur la disparition mystérieuse du directeur de la société Novomatex.

Chef de troupe, Sandro Morandini a mis 19 de ses plus fins limiers sur le coup, musiciens et comédiens confondus. Qu'est-il arrivé à Roger Perruchon après la soirée de Noël ? Le coupable se cache-t-il parmi les employés ? Qui le remplacera ? Si le doute s'installe dans

l'entreprise, il n'en est rien sur scène. Toute l'équipe croit en la nouvelle formule.

**Trois représentations pour 1420 places**

Fini la revue classique des origines, qui enchaînait danses, chants et sketches ! La troupe a opté pour l'écriture de A à Z d'un spectacle musical original. Mais attention, ce n'est pas non plus une comédie musicale. Auteur du texte, Cézarne Trummer n'a pas hésité à user de sa plume acérée pour déclencher rires et rictus.

Trois représentations sont au programme les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 jan-

vier 2020. Les deux premières seront précédées d'un repas avec ouverture des portes à 17 h 30 respectivement 18 h, service à table à 18 h 30 respectivement 19 h et spectacle à 21 h les deux fois. La formule repas-spectacle est à 90 francs. Les 130 places sur la galerie, pour le spectacle seul, sont à 40 francs.

Le programme du dimanche, lui, a été chamboulé. L'ouverture des portes est fixée à 14 h 15 pour un lever de rideau à 15 h. La salle disposera de 520 places vendues à 40 francs. Dès 17 h 30, un apéro dînatoire est prévu pour 300 personnes qui devront

s'acquitter de 35 francs supplémentaires pour avoir accès au buffet.

**Prélocs samedi 7 décembre à la buvette du FC**

L'organisation des espaces de la Salle de spectacles a elle aussi été fondamentalement revue. Le patchwork, au rez-de-chaussée, servira à l'apéritif et à l'entracte uniquement. Après le spectacle, tout se passera à l'étage où un grand bar sera aménagé. « Une musique d'ambiance est prévue dans un premier temps, puis une disco et la danse prendront gentiment le relais le vendredi et le samedi », explique Ken Dogana, seul à la tête de l'équipe organisatrice depuis cette année.

Au final, un seul élément du traditionnel Petit Nouvel-An du FC Saint-Imier a survécu au remodelage intervenu cette année: les prélocs. Celles-ci se dérouleront le samedi 7 décembre, de 8 h à 11 h 30, à la buvette du FC Saint-Imier, au terrain de la Fin-des-Fourches.

A partir du lundi 9 décembre, les réservations s'effectueront directement chez Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, au 032 941 47 40, ou dans les succursales de Saint-Imier, Courtelary, Sonceboz, Tramelan et La Chaux-de-Fonds. Le FC Saint-Imier et la troupe Saintimania se réjouissent d'ores et déjà de vivre cette nouvelle aventure avec la population du Vallon et certainement bien au-delà. | *bégé*

## SOMMAIRE

Le Téléthon de retour	
Le Ski club reprend l'organisation	<b>5</b>
Un couple en or	
50 ans de mariage aux Planches	<b>12</b>
Marché de Noël à la Roseraie	
Les résidents ont mis la main à la pâte	<b>15</b>
Demandez le programme	
Tout ce que vous devez savoir sur Noël Ensemble	<b>16</b>
Un soir, un concert !	
Un mois de décembre tout en musique	<b>19</b>
Jetez un coup d'œil à l'agenda	
Pour ne manquer aucun événement régional !	<b>20</b>
Activité zéro déchet	
Noël autrement pour les enfants	<b>21</b>
A la recherche d'un cadeau	
Consultez nos pages spéciales	<b>22</b>
Tout lui réussit !	
Mickael Marti médaillé en tennis de table	<b>25</b>
Sorti du calendrier sportif	
Le Powerman Duathlon ne sera pas reconduit	<b>25</b>

Réclame



### Le Saint Nicolas est de passage à la Clientis !

Il sera présent le **6 décembre** à

- Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds de 14h00 à 16h00
- Tramelan, Sonceboz et Courtelary dès 17h30

A cette occasion, il remettra à chaque enfant un cornet de friandises\*

Les agences de Tramelan, Sonceboz et Courtelary proposeront également vin et thé chauds

**Concours de décoration de boules de Noël avec de nombreux prix**

**Clientis**  
Caisse d'Épargne Courtelary

[cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)

\* Dans la limite des stocks disponibles

**Pour vous - chez vous**  
**AIDE ET SOINS A DOMICILE**  
 Service du Bas-Vallon

**Comment nous joindre ?**  
 Téléphone 032 358 53 53  
 Téléphone national 0842 80 40 20  
 Fax 032 358 18 66  
 secretariat@sasdbasvallon.ch  
 www.sasdbasvallon.ch

**MAÇON CHERCHE TRAVAIL**  
 dans la maçonnerie, rénovation et peinture. 30 ans d'expérience.  
 Libre de suite. Tél. 079 758 31 02

**ACHÈTE Bijoux anciens**  
 Or - Argent - Diamants  
 Montres bracelets de marques Vintage,  
 Chronographes Longines  
 Paiement comptant - Tél. +41 (0)79 431 07 87

**Orvin Halle de gymnastique**  
**Samedi 7 décembre à 20 h 15**  
**Match au loto**  
 Quine, double quines et carton  
 20 passes dont 2 royales hors abonnement  
 Corbeilles garnies, assortiments de viande,  
 nombreux bons, etc. Petite et grande brouettes  
 garnies et une montre Maurice Lacroix!  
 Se recommande: le FC Orvin

**PAROISSE DE VILLERET**  
**CULTE SPECIAL DE L'AVENT**  
 Thème: les galets  
**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 10 h**  
**à l'église de Villeret**



Baptême d'Alexandre et Noémie Bühlmann

**Dimanche 8 décembre**  
**Noël des aînés**  
 au Centre communal à Péry

10 h 00 Culte à l'église de Péry  
 11 h 00 Apéritif  
 11 h 45 Accordéonistes  
 12 h 30 Repas  
 13 h 30 Messages  
 14 h 00 Chœur mixte  
 14 h 30 Dessert, café  
 14 h 45 Fanfare  
 15 h 30 Jodler  
 16 h 00 Fin

**CONCERTS**  
 donnés par le



Dir.: Johnny Vicenzi  
 Oeuvres de: Fernie, Geldof, Goodwin, Richards, Strauss, etc.  
**Temple de Corgémont**  
 Dimanche 8 décembre 2019 à 17 h  
**Eglise de Chaidon**  
 Dimanche 15 décembre 2019 à 20 h  
 Entrée libre

**Galerie POT-ARI Péry**  
 Exposition-vente

Samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre  
 Samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre  
 de 10 heures à 18 heures

**Aribert Hannappel**  
 Potier-Céramiste  
 Rue de la Colline 5  
 2603 Péry-La Heutte

**Rosemarie Hannappel**  
 Création papier et tissu  
 Tél. 032 485 21 76  
 r.a.hannappel@gmail.com

**Clientis**  
 Caisse d'Épargne Courtelary

La Fanfare, le FC Courtelary  
 et Clientis Caisse d'Épargne Courtelary  
 vous invitent à passer un moment inoubliable  
 et convivial en compagnie de saint Nicolas

**vendredi 6 décembre dès 17h30**  
 devant la banque de Courtelary

BAR À FONDUE - CRÊPES - VIN CHAUD - BOISSONS  
 CHASSE AU TRÉSOR - DISTRIBUTION DE SACHETS DE FRIANDISES  
 Grand concours de Noël

**COLLÈGE DE COURTELARY**  
**Samedi 30 novembre**

**Soirée annuelle**  
**Sonneurs de cloches «Erguël»**



Au programme: dès 19h45  
**Groupe de schwytzoises de la région**  
**Jodler-club Echo vom Bodenmünzi Murten**  
**Les Sonneurs de cloches Seeland Treichler**



Restauration chaude et froide - Bar - Ambiance garantie - Entrée 10 fr.

**ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG**

**VENTE DE L'AVENT**  
**30 novembre 2019**  
 Salle de la Marelle, Tramelan

8<sup>00</sup> à 16<sup>00</sup> heures  
 Petit-déjeuner et à midi  
**Salade mêlée - Gratin dauphinois - Jambon**  
 Toute la journée:  
 Pains paysans, tresses, tourtes, pâtisseries  
 Boissons, canapés, sandwiches, tartes flambées  
 Animations pour les enfants  
 Aux stands: couronnes de l'Avent, arrangements,  
 bougies et décorations de Noël, cadeaux faits maison,  
 travaux manuels, livres et calendriers  
**Affûtages divers:** couteaux, ciseaux, haches, serpettes



**20<sup>e</sup> Marché de Noël**  
**Villeret**  
**30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2019**

**Exposition de Noël**  
**au Petit Vrac de l'Huilerie**

Offrir local et original

Mercredi 11 décembre  
**Soirée méditation et bols tibétains** (max. 10 pers.)  
 Jeudi 19 décembre  
**Apéro de Noël**, dès 18 h



**PetiteGraine**

**Grand-Rue 6 - 2603 Péry**  
 Lu, ma: 16 h 30 à 20 h 30  
 Me, je: 9 h à 11 h, 14 h 30 à 18 h 30  
 Ve: 9 h à 11 h et sur demande  
 au 077 467 68 83

**FESTIVAL DES ROUX**

**Vendredi 29 novembre :**  
 19h30 Film: *Dans la peau d'une rousse* (Géraldine Levasseur)  
 20h00 **Table ronde**, débats sur la rousseur  
 22h00 **La ligne de cœur** animée par Jean-Marc Richard

Les débats se dérouleront avec trois spécialistes francophones de la rousseur: Mr Nicolas de Surmont, Mme Valérie André, Mr Xavier Fauche et avec le Dr. Guy de Watteville et F. Vorpe.

**Samedi 30 novembre :**  
 19h00 Film: *Dans la peau d'une rousse* (Géraldine Levasseur)  
 19h30 **Table ronde**, débats sur la rousseur  
 21h00 **Concert Live Vincent Barbone & The Wheels**  
 Musique pop-rock et celtique.

**ENTREE LIBRE, ouvert à toutes et tous.**  
**Restauration et bar sur place**

Pour plus d'informations: [www.atcemotions.ch](http://www.atcemotions.ch) 079 486 87 87 [welcomes@atcemotions.ch](mailto:welcomes@atcemotions.ch)



**Immobilier**

**À LOUER PÉRY**

**appart. de 2 ½ pièces**

De plein pied. Cuisine habitable, salle de bains (douche), parquet dans les pièces. Terrasse et gazon.  
 Loyer 800 fr. + charges 150 fr./mois

Renseignement: **032 485 19 70**

**À LOUER CORTÉBERT**

**dans belle maison de maître appart. de 5 pièces**

avec jardin, calme et ensoleillée  
 Cuisine habitable, salle de bains et parquet dans les pièces, véranda et balcon, logement refait  
 Lave-linge et sèche-linge offerts  
 Caves et buanderie  
 Loyer 1190 fr. + charges 250 fr.

Libre de suite  
 Tél. **032 481 38 32**

**A louer à CORMORET**

**3.5 pièces**

Situé au 1<sup>er</sup> étage d'un immeuble locatif, l'appartement contient une cuisine agencée, une salle de bains avec baignoire et un balcon.

Loyer 740 fr. + charges 200 fr.

**Nous vous renseignons volontiers**

**Sala & Flühmann Sàrl**  
**032 941 41 81 Saint-Imier**  
**gerance@fluhmann.ch**

**CHEZ Camille Bloch**  
**JE CROÛQUE**

**VISITE DU ST-NICOLAS**  
**samedi, 7 déc. de 14h-16h**




**PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIER • SHOP • BISTROT • PLACE DE JEUX**  
 À Courtelary - +41 32 945 13 13 - [www.chezcamillebloch.ch](http://www.chezcamillebloch.ch)

## Une nouvelle enseigne à Orvin

Le salon de coiffure Arabesque vient d'ouvrir ses portes, à la route Principale 30, à Orvin. De nombreuses personnes se sont déplacées pour venir soutenir et féliciter Eugénie Mottet pour ce nouveau challenge. Eugénie a fait son apprentissage d'une durée de trois ans à Bienne dans le salon de Patrick à la rue de la Gare. Elle est désormais heureuse d'accueillir dans son salon spécialisé qui propose

coiffures, coupes et autres traitements des cheveux, aussi bien pour les dames que pour les messieurs et les enfants. Très bien situé au centre du village, il sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi jusqu'à 13h, le nouveau salon fonctionnera sur rendez-vous. Précision agréable, la journée porte ouverte du samedi 23 novembre était agrémentée d'un apéritif dînatoire. | jcl



Eugénie Mottet se réjouit de votre visite

### VAUFFELIN

#### Fondue et jass à Nul bar ailleurs

Petit rappel, le prochain Last Friday sera une soirée fondue (et jass pour ceux qui veulent: initiation et jeux) le vendredi 29 novembre dès 18h30 à l'ancienne école de Vauffelin. Merci de vous annoncer si possible en privé au 078 605 06 80 pour acheter assez de fromage. Au plaisir de vous voir pour une soirée bien au chaud. | l'équipe de nul bar ailleurs

### ROMONT

#### Fenêtres de l'Avent

Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

Le concept est simple: faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor puis, en option, inviter voisins et autres habitants du village à partager un moment de convivialité, en toute simplicité, devant cette fenêtre durant un moment en début de soirée.

Pour ce faire, inscrivez-vous sur la liste qui sera apposée à l'entrée de l'école.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez s'il vous plaît vous adresser à Tanja Allenberg: tanja.allenberg@gmail.com, 079 132 58 37.

| club sport culture et loisirs de romont

### SAUGE ET ROMONT

#### Fêtons Noël ensemble

Chers aînés des villages de Plagne, Vauffelin, Frinwillier et Romont, vous avez reçu une invitation à fêter ensemble Noël, le jeudi 5 décembre dès 11h45 au centre communal de Plagne, n'oubliez pas de vous inscrire (merci à toutes celles et ceux qui l'ont déjà fait). D'ores et déjà, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse nouvelle année. | les organisatrices de la sociétés de couture de plagne et de vauffelin

### ORVIN

#### Assemblée de la Bourgeoisie

Le conseil de Bourgeoisie rappelle aux ayants droit qu'une assemblée ordinaire aura lieu le vendredi 29 novembre à 20h à la salle de la Cure d'Orvin. Les points de l'ordre du jour sont les suivants: lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, élection d'un/e conseiller/ère de Bourgeoisie, budget 2020 et divers. A l'issue de l'assemblée, un petit repas sera servi aux participants. Se recommander au Conseil de Bourgeoisie. | jcl

### COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS

## Abonnements de ski à prix préférentiel

Le Conseil municipal a réitéré sa collaboration financière avec les Téléskis SA des Prés d'Orvin. Cette collaboration permet aux écoliers/iers de la commune d'acquiescer, pour un prix préférentiel de 100 francs seulement, un abonnement de saison qui leur coûterait normalement 150 francs. Ce précieux sésame leur donnera accès à tous les téléskis de la station durant tout l'hiver 2019/2020. Les écoliers/iers intéressés/és par un tel abonnement se rendront à l'administration com-

munale de Romont pour y chercher un bulletin de versement ad hoc. Ensuite de quoi, elles/ils s'acquiescent du montant de 100 francs et conserveront précieusement le récépissé; c'est ensuite contre présentation de ce dernier qu'elles/ils recevront leur abonnement personnalisé à la caisse des téléskis à l'ouverture de la saison. P.-S. Durant la fermeture du bureau, les bulletins de versement seront déposés sur le présentoir se trouvant à gauche de l'entrée du bureau au 1<sup>er</sup> étage. | cm

## Petit permis de construire

Selon l'art. 27 DPC

Cette publication annule et remplace celle publiée le 15 novembre dernier qui contenait quelques erreurs. Il s'agit d'un permis de construire, selon l'art. 27 DPC (petits permis).

Requérants: Sabrina et Elia Moser, route de Vauffelin 21, 2538 Romont; auteurs du projet: idem aux maîtres d'ouvrage; propriétaires fonciers: idem aux maîtres d'ouvrage; projet: remplacement de la clôture actuelle par une clôture plus haute de 175 cm au maximum, prolongement de la clôture le long de la limite avec

la parcelle N° 1031 (côté est) et sur la parcelle N° 748; emplacement: parcelle N° 748, Zone H2, lieu-dit: route de Vauffelin 21, 2538 Romont; dérogation requise: accord des voisins (parcelle 1031); dimensions: selon plans déposés. | cm

## Vacances de fin d'année

L'administration sera fermée à partir du lundi 23 décembre jusqu'au 5 janvier 2020. | cm

### ORVIN

## Le sapin de la Bourgeoisie est en place

Le traditionnel sapin de Noël a été installé tôt lundi matin sur la place du village. Il a été abattu le matin même par les forestiers de la bourgeoisie d'Orvin dans le domaine de la famille Boder à Orvin, sous la responsabilité de Philippe Mottet. Cette année, la déco-

ration sera mise en place dans le courant de la journée du 26 novembre et brillera de mille feux tout au long du mois de décembre. L'inauguration officielle aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à 18h30 et marquera le départ orvinois des fenêtres de l'Avent. | jcl

### ORVIN

## Le Newcastle Jazz Band: au Cheval Blanc

Un repas concert sera animé par le Newcastle Jazz Band le samedi 7 décembre dès 19h pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée aux fourneaux de François Villard au Cheval Blanc. Une aubaine pour tous les amateurs de jazz, qui auront ainsi l'occasion d'entendre le groupe formé de musiciens de la région, qui viennent de connaître une année particulièrement faste avec plusieurs concerts à succès sur diverses scènes internationales et plusieurs croisières. Les 6 et 7 septembre derniers et comme depuis plusieurs fins d'années, passage au temple

du jazz parisien, Le Caveau de la Huchette, deux soirées couronnées de succès. Des rendez-vous prestigieux complétés par d'autres concerts sur des scènes renommées de Suisse et de France. Mais dans l'immédiat, c'est au Cheval Blanc que la formation helvétique se produira dans la composition suivante: Robert Antenen leader, trompette; Jean-Marc Polier, contrebasse; Aldo Zanesco, saxophone/clarinette; Olivier Labie, trombone; Hubert Mougin, piano; Didi Glauser, batterie. Réservation obligatoire au 032 358 12 82. | jcl

### COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

## Message du Conseil municipal

pour l'assemblée municipale du mardi 10 décembre 2019

#### 1. Budget 2020

Le budget pour l'année 2020 prévoit un excédent de charge de 163'340 fr. Le présent budget est établi sur la base des données ci-dessous:

- Quotité d'impôt: 1,88
- Taux de la taxe immobilière: 1,2‰ de la valeur officielle
- Taxe d'exemption du service de défense: 6 % du montant global de l'impôt cantonal, minimum 10 fr., maximum 450 fr.
- Taxe des chiens: 70 fr. + médaille
- Taxe d'enlèvement des déchets:
  - Taxe de base:
    - Résidents: ménage 130 fr., personne seule 65 fr., taxe d'agriculteur 30 fr. supplémentaire à la taxe de base
    - Résidence secondaire: 22 fr. par EH (équivalent habitant, selon procès-verbal des valeurs officielles)
  - Taxe d'eau potable: 2.40 fr. le m<sup>3</sup>
  - Taxe d'épuration des eaux: 4.75 fr. le m<sup>3</sup>
  - Taxe fixe annuelle: 15 fr. par personne

Plusieurs faits marquants expliquent ce résultat:

1. Les rentrées fiscales des personnes physiques et morales sont calculées sur la quotité d'impôt 1,88 quotité en vigueur depuis l'exercice 2019. Les bons résultats de ces dernières années ont permis dès l'année 2019 cette diminution de la quotité d'impôt;
2. Les amortissements s'élèvent à 213900 fr., ceux-ci sont calculés sur la durée de vie de l'objet (exemple: routes 2,5 % / bâtiments 4 % / véhicules 10 %);
3. Pour l'entretien courant de nos routes, un montant de 70000 fr. est porté au budget;
4. Dans le compte de l'alimentation en eau, compte qui doit s'autofinancer, la charge pour le déplacement + le remplacement de la conduite d'alimentation en eau La Charrière-Les

Oeuches est portée au budget 2020. La contre-valeur est prélevée sur le compte *Fonds spécial maintien de la valeur*, ceci en accord avec l'Office des eaux et déchets du canton de Berne.

Le conseil municipal et la commission des finances ont approuvé le budget pour l'année 2020 et vous recommandent de l'accepter.

#### 2. Crédit d'engagement pour la démolition et la reconstruction d'une nouvelle école enfantine à la route des Prés-d'Orvin

Actuellement, le bâtiment de l'école enfantine d'Orvin ne répond plus aux normes d'isolation et des infiltrations d'eau se produisent régulièrement.

Un groupe de travail a été formé afin de discuter et réfléchir à l'avenir de ce bâtiment. Il est composé de membres de la commission des constructions, d'enseignantes représentant l'école, de parents d'élèves et soutenu par un bureau d'architecture.

Depuis l'été 2018, ce groupe s'est réuni de nombreuses fois afin d'établir le cahier des charges des différentes parties. A la suite de ces séances, il en est ressorti le projet qui sera présenté lors de l'assemblée municipale du 10 décembre 2019 dont le conseil municipal vous propose de discuter et éventuellement accepter un crédit d'engagement pour la démolition et la reconstruction d'une nouvelle école enfantine en vous soumettant deux variantes (variante A de 1 000 000 fr. et variante B de 1 200 000 fr.).

#### 3. Crédit d'engagement de 960 000 fr. pour l'aménagement de la traversée de la localité

Depuis la remise d'une pétition le 5 mars 2014 au canton concernant la problématique de la circulation qui traverse notre village, l'Office des ponts

et chaussées et la commune municipale, avec l'aide du bureau d'ingénieurs RWB, se sont rencontrés à de nombreuses reprises pour discuter de ce dossier. La première étape étant la mise en place de la zone de rencontre au centre du village, il a été suivi de plusieurs ateliers participatifs avec l'apport du groupe de travail pour la sécurité, ainsi que de l'aide de citoyens (riverains, restaurateurs, entrepreneurs, etc.). Le but étant de trouver la meilleure alternative pour augmenter la sécurité des piétons, des riverains et de diminuer les nuisances dues au trafic journalier, respectivement aux pendulaires.

Après analyse des discussions en atelier et des entretiens avec tous les autres partenaires concernés (patrimoine bernois, police cantonale, transports publics biennois), l'Office des ponts et chaussées a établi un avant-projet qui a été présenté lors de l'information à la population le 28 août dernier. A la suite de cette séance, le devis global a été calculé et plus particulièrement la répartition des frais entre le canton et la commune.

La part communale s'élève à 960 000 fr. Dans ce montant, la commune profiterait de réaliser des réparations ponctuelles sur les canalisations d'eaux usées dans l'emprise de ces travaux. En outre, nous saisissons l'occasion de mettre aux normes l'arrêt de bus de la Place du village pour les personnes à mobilité réduite et adaptés à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Les autres aménagements sur la route cantonale vous seront présentés lors de l'assemblée municipale. Le projet est très abouti et pour le conseil municipal, il correspond aux attentes de la majorité des acteurs de ce dossier. C'est pourquoi, il propose aux ayants droits qui seront présents lors de l'assemblée municipale, d'accepter l'investissement proposé. | cm

## Abonnements de ski pour la saison 2019-2020

En faveur des écoliers de la commune d'Orvin

Jusqu'au 20 décembre, la société des Téléskis SA des Prés-d'Orvin met les abonnements de saison à disposition des écoliers de la commune d'Orvin au prix avantageux de 100 francs (contre 150 francs au tarif normal). Cette action est possible grâce aux autorités communales, qui participent à concurrence de la différence sur chaque abonnement.

Une liste d'inscription et des bulletins de versement sont disponibles au bureau communal durant les heures d'ouverture. Les enfants intéressés sont invités à s'annoncer et à s'acquiescer du montant de l'abonnement souhaité au moyen du bulletin de versement jusqu'au 20 décembre. Les abonnements seront délivrés à la

caisse du télésiège dès l'ouverture de la saison, uniquement contre présentation de la quittance de paiement et remise d'une photo passeport. Aucun remboursement n'aura lieu. Si les installations fonctionnent moins de 10 jours, la validité de l'abonnement est prolongée à la saison suivante.

La commune d'Orvin participe également au remboursement d'un montant de 50 francs pour les élèves ayant acheté l'abonnement *Magic Pass*. Pour cela, il est nécessaire de passer au bureau municipal avec la facture et sur présentation de l'abonnement *Magic Pass*, la somme de 50 francs vous sera remboursée directement aux guichets de l'administration. | cm

### ORVIN

## Chandor et la chorale d'enfants

Le 1<sup>er</sup> décembre, l'Eglise réformée d'Orvin sera baignée dans les douces paroles et refrains des musiques du film *Love Story* avec *Une histoire d'amour*. Les choristes, sous la direction de Josira Salles, au piano André Tribuzi et David Lehmann à l'accordéon feront revivre l'inou-

blisable Hymne à l'amour d'Edith Piaf composée par Marguerite Monnot. On pourra également entendre l'Hallelujah de Léonard Cohen, dans sa représentation particulière du divin. Les visiteurs auront l'occasion de découvrir la Chorale des enfants avec des chants de Jean-

Jacques Goldmann. Parmi son vaste répertoire, Chandor interprétera *Le Chiffon Rouge*, chanson revendicative de lutte et d'espoir écrite par Maurice Vidalin en 1977, mise en musique par Michel Fugain. Début du concert à 17h, entrée libre, collecte à la sortie. | jcl

## Vente de sacs de sel à dégeler

Nous vous informons que vous pouvez commander à l'administration municipale d'Orvin (N° de téléphone 032 358 01 80) des sacs de sel à dégeler de 25 kg. Le prix du sac est de 12 francs contre paiement au comptant. Le prix est majoré de 5 francs si une facture doit être établie. | cm

## Remerciements

Le conseil municipal remercie chaleureusement les propriétaires de l'immeuble des Oeuches 11 à Orvin, à savoir Thérèse et Roger Boder-Haldimann ainsi que Catherine et Francis Racine-Haldimann pour le don du beau sapin de Noël que chacun peut admirer sur la place du village. Nous remercions également la Bourgeoisie d'Orvin pour l'abattage et le transport de ce sapin. | cm



Nous recherchons :

**un-e veilleur/veilleuse de nuit ASA/ASSC**

et **un-e ASA/auxiliaire de santé** (de jour)

Taux d'occupation : 80 % - 100 %, entrée à convenir

**Votre profil :**

- Vous avez plusieurs années d'expérience dans le domaine des soins
- Vous démontrez beaucoup d'intérêt pour les personnes âgées et disposez de bonnes capacités relationnelles

**Pour ce poste, nous offrons :**

- Un cadre de travail moderne et agréable, de la formation continue et des conditions sociales

Informations générales sur [www.laroseraie.ch](http://www.laroseraie.ch)

Votre dossier est à adresser à : [contact@laroseraie.ch](mailto:contact@laroseraie.ch) ou

**La Roseraie EMS, direction**  
Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier

**Richner sa**  
Bestattungen  
Pompes funèbres  
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41  
[www.richner-bestattungen.ch](http://www.richner-bestattungen.ch)  
[richner.sa@bluewin.ch](mailto:richner.sa@bluewin.ch)

**ICI**  
**vos annonces auraient été lues**

2 col x 30 mm (70 fr. + TVA)

Place du Marché 5  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 941 25 39  
[www.institut-orchidee.ch](http://www.institut-orchidee.ch)

**Marché de Noël et portes ouvertes**  
**à l'Institut de Beauté L'Orchidée à Saint-Imier**

**Vendredi 29 novembre de 16h à 20h30**  
**Samedi 30 novembre de 9h à 16h**

C'est l'occasion de venir découvrir notre nouveau «**Laser Diode**» et notre soin du visage de stimulation musculaire «**Catio Lift**».

**Offres spéciales:** coffrets, «bons cadeaux», etc.

**Rabais de 20%** sur tous vos achats, sur les abonnements et sur les «bons cadeaux».

Qui dit Noël dit cadeaux, pour l'occasion il y aura des prix à gagner!

Un thé et du vin chaud accompagnés de bons biscuits de Noël, ainsi qu'une soupe de courge, vous seront offerts!

*Christelle*

**20 ANS**  
**Gilomen**  
fiscalité & conseils sa  
[www.fiduciairegilomen.ch](http://www.fiduciairegilomen.ch)

**Portes ouvertes à Saint-Imier**

Place du Marché 5 (4<sup>e</sup> étage) le mardi 3 décembre 2019

Nous vous invitons à un apéro – raclette pour l'inauguration de notre bureau de Saint-Imier 😊

**Dès 17h00 Apéro sous la grande tente sur la Place du Marché**  
**Dès 18h30 La fameuse raclette à Benjamin**

Si une visite vous intéresse, les portes du bureau seront ouvertes.

Confirmation obligatoire de votre présence par courriel à [delphine@fiduciairegilomen.ch](mailto:delphine@fiduciairegilomen.ch).

Au plaisir de partager un moment avec vous à cette occasion.

*L'équipe de la fiduciaire Gilomen*

**PLAGNE – Salle communale**

**Grand match au loto**  
**Samedi 30 novembre 2019**  
jambons, carrés, palettes, paniers garnis, etc.

dès 15 h et 20 h première passe gratuite! Fr. 1.- la carte; 5 quines

**Société de tir Plagne**

Die Nummern werden zweisprachig ausgerufen!

**CORTÉBERT • Salle polyvalente • Vendredi 29 novembre à 20h**  
**Ouverture des portes à 19h15**

**SUPER MATCH AU LOTO** du Ski-Club

- Première tournée gratuite • 25 tournées à 1 fr. la carte
- 2 tournées carton à 2 fr. la carte, valeur 300 fr. (compris dans l'abonnement à 50 fr.)
- Une tournée hors abonnement à 2 fr. la carte
- Toutes les cartes sont payantes

**Superbes prix:**  
bons, paniers garnis, viande fumée, poulets, salamis, filets, etc.

**Cantine**

*Se recommande : Ski-Club Cortébert*

**Je déménage**

**Dès le 2 décembre 2019**  
**Nouvelle adresse:**  
**Pierre-Pertuis 34, 2710 Tavannes**

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
**DANILO TEDESCHI**

032 487 47 47  
PIERRE-PERTUIS 34 – TAVANNES  
[tedeschi.funeraire@gmail.com](mailto:tedeschi.funeraire@gmail.com)  
[WWW.TEDESCHIFUNERAIRE.CH](http://WWW.TEDESCHIFUNERAIRE.CH)

**Grignotons**

**UN PETIT STAND POUR LES GOURMANDS**

**Cette année, des caramels beurre salé seront à déguster !**

**Marché de Noël samedi 7 décembre de 10h à 18h**  
Dans et autour de la halle de gymnastique de Sonceboz  
Petite restauration sur place, visite de saint Nicolas

**A VENDRE**  
**IMMEUBLE RÉSIDENTIEL AVEC TERRAIN À MONT-SOLEIL**  
Mont-Soleil 112 - 2610 Mont-Soleil

Très bien situé, à 1200 mètres d'altitude, en pleine nature  
Deux parcelles, viabilisées et bien exposées (soleil, vue sur Chasseral)  
Parcelle No 970, 1549 m<sup>2</sup> (terrain) surface bâtiment 297m<sup>2</sup>  
Parcelle No 971, 2669 m<sup>2</sup> (terrain)

**VISITES ET OFFRES JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 2019**  
**032 941 25 65**

**Favorisez nos annonceurs**

**Garage Reparex.ch**  
2519 Lamboing 032 315 13 67

**e-BOXER**  
SUBARU HYBRID TECHNOLOGY

Nouveau: Subaru XV e-BOXER 4x4.  
Tout nouveau: Forester e-BOXER 4x4.

**INVITATION 6 et 7 décembre 2019**

Nous vous invitons à venir déguster une raclette avec nous pour le lancement des nouvelles Subaru E-BOXER les 6 et 7 décembre 2019 de 9h00 à 19h00, à cette occasion les nouvelles Subaru E-Boxer seront là pour faire un essai routier.

*Garage Reparex SA / Route de Prêles 13 / 2516 Lamboing*

**Votre consommation d'alcool vous laisse-t-elle un goût amer ?**

Le programme Alcochoix+ disponible auprès de Santé bernoise vous aide à contrôler votre consommation.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information. Les consultations ont lieu à Bienne, Moutier, Tavannes et St-Imier. Elles sont gratuites.

Fondation Santé bernoise  
032 329 33 73  
[biene@beges.ch](mailto:biene@beges.ch)  
Chat en direct  
[www.santebernoise.ch](http://www.santebernoise.ch)

Santé bernoise  
Bernern Gesundheit

**UNION**  
**Noël pour Tous**

**24 décembre**  
**dès 17h30**

**Le cercle de l'Union de Saint-Imier**  
fête l'esprit de Noël au service des Autres.

**Repas, Musique, Jeux et Animation offerts**  
**Salle du cercle de l'Union, Collège 3, 2610 Saint-Imier**

Renseignements et inscriptions: 032 941 46 55 ou 032 941 28 46  
Délai d'inscription vendredi 20 décembre.  
Un service de transport est organisé.

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

# Promotions civiques 2019

Frinvillier – La Heutte – Orvin – Péry – Plagne – Romont – Vauffelin

Comme chaque année, les jeunes de nos 7 villages étaient conviés à une soirée récréative pour marquer leur entrée dans le monde des grands. Comme le soulignait Marion Branden-

berger (Sauge) seule représentante des autorités communales, cette majorité peut également signifier permis de conduire, fin d'apprentissage et entrée dans la vie active ou

encore poursuite des études. Elle rime aussi avec le fait que désormais vous pouvez voter et exprimer vos choix politiques, mais surtout que vous avez la possibilité d'être élus au sein de comité ou d'association. Elle les encourage également à prendre part à la vie politique de leur commune et à se rendre aux urnes pour la Suisse de demain.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive malgré le petit nombre de participants. Elle a débuté par une résolution d'énigmes diverses pour sortir des deux AdventureRooms, où il a fallu rivaliser d'ingéniosité! Une dégustation de pizza, un régal pour les papilles, a clôturé très agréablement cette soirée! | mb



## Création d'un sapin de Noël hors du commun

Sous l'impulsion de Deven Bösiger, tous les enfants motivés peuvent venir aider à décorer le sapin de Noël placé dans le rond-point dit du Cerf à Plagne. Chacune et chacun peut, selon son désir, créer, fabriquer, bricoler ou juste apporter une décoration à accrocher sur une branche du sapin! Le rendez-vous est fixé à ce samedi 30 novembre à 14 h, directement sur place. Une petite agape vous sera servie! | deven

## PÉRY GALERIE POT-ARI

# Un couple d'artistes expose



Les amateurs d'art sont invités à visiter l'exposition vente du couple Rosmarie et Aribert Hannappel, rue de la Colline 5 à Péry.

Ouverture de 10h à 18h, le 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre ainsi que les 7 et 8 décembre. Lors de votre visite, vous aurez

le plaisir de découvrir des tours à billes, fontaines, sculptures inspirées de Matera, ville située au sud de l'Italie (célèbre pour ses habitats troglodytiques) et vaisselle ainsi que des créations en papier et tissus, des cartes et des calendriers. | jcl

## BOURGEOISIE DE LA HEUTTE

# Assemblée placée sous le signe des adieux et de l'énergie renouvelable

Agendée au 22 novembre, l'assemblée de la commune bourgeoise de La Heutte, sous la présidence de Walter Hofer, s'est déroulée devant 32 personnes, dont 29 ayant le droit de vote. Le président salue particulièrement André Bessire, président de la commune bourgeoise de Péry et son épouse, le garde forestier Markus Angehrn, ainsi que Stefan Eicher, représentant de la Commune municipale Péry-La Heutte.

mune bourgeoise et trois pour la municipalité. Le capital action de 100 000 francs sera réparti comme suit: 25 000 francs pour chacune des bourgeoisies, ainsi que 50 000 francs pour la municipalité. Le concept définitif sera présenté le 9 décembre, à l'occasion de l'assemblée municipale à Péry.

L'engagement de 25 000 francs est accepté par l'assemblée, de même qu'il est accordé au Conseil la liberté de la nomination des délégués auprès du Conseil d'administration de cette nouvelle SA.

### Le rapport du président

Dans son rapport, le président Walter Hofer émet des craintes concernant l'état des forêts, par rapport au changement climatique. Pour 2020, des coupes de sécurité sont prévues, au total 800 m<sup>3</sup>. La pose des citernes et le remplacement des canalisations à La Vanne a débuté.

Concernant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi matrimoniale, le Conseil a décidé de rédiger un règlement relatif au droit de bourgeoisie sur la base d'un règlement-type, qui sera mis en consultation et ceux qui désirent en prendre connaissance, sont priés de s'adresser à la secrétaire ou au

président. Ce règlement sera mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée pour approbation. En conclusion de son rapport, le président remercie les membres du conseil et la secrétaire caissière pour l'excellent travail accompli tout au long de l'année écoulée.

Comme toujours bien fourni en explications, le rapport du président est accepté sous les applaudissements.

Sous les divers, Walter Hofer remercie chaleureusement les participants aux corvées qui ainsi permettent l'entretien des chemins et contribuent aussi à conserver et promouvoir l'esprit familial de notre bourgeoisie.

Il rappelle que la date pour la vente des sapins de Noël est fixée au samedi 14 décembre de 10h à 12h près de l'entreprise Grossen et que pour les bourgeois, le sapin est gratuit.

Le rapport traditionnel oral de Markus Angehrn, garde forestier, sur la situation de la forêt qu'il juge assez précaire, le bostryche, la sécheresse et les tempêtes, ayant sérieusement endommagé notre patrimoine forestier est également ponctué par les applaudissements de l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 19h 15.

### Constitution d'une SA

Dans le but de promouvoir une énergie renouvelable, notamment des chauffages à distance, les bourgeoisies de Péry et La Heutte, ainsi que la municipalité de Péry-La Heutte, la décision a été prise de constituer une Société Anonyme. Sa constitution prévoit la nomination de 7 membres, dont deux pour chaque com-

# Retrait après 26 ans au service de bourgeoisie



Après 26 ans passés au service de la Bourgeoisie, dont 14 en tant que président, 8 comme vice-président et 4 en qualité de membre du conseil, Werner Troesch quittera ses fonctions à la fin de l'année.

Durant ce laps de temps, par ses conseils, sa diplomatie et son dévouement à l'encontre de la corporation, il a pleinement contribué à la bonne marche de la commune bour-

geoise de La Heutte. Il avait promis de terminer ses mandats avec la réorganisation des archives, tâche extrêmement compliquée, qu'il vient de terminer à la satisfaction générale.

Pour le remercier de son engagement infatigable, le président Walter Hofer, au nom du conseil, lui remet un cadeau sous les applaudissements de l'assemblée. | wh

## LA HEUTTE

# Le Ski club reprend l'organisation du Téléthon

On se rappelle que le corps des sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte devait renoncer, par manque de personnes intéressées à l'organiser, au

traditionnel Téléthon. Un appel a été fait aux sociétés pour que cette manifestation importante ne tombe pas à l'eau et cette année, c'est le Ski Club La Heutte qui reprend le flambeau de la 32<sup>e</sup> édition. La manifestation aura lieu samedi 7 décembre, dans les locaux du collège de La Heutte. La girafepeluche Josefina sera de la partie et réceptionnera les visiteurs avec soupe aux pois, saucisses, pâtisseries, vin chaud et boissons diverses à partir de 11h. Dès 12h, un intermède musical de la Filarmonica La Concordia donnera l'ambiance de cette journée dédiée à la recherche contre les myopathies et maladies musculaires. A partir de 13h et jusqu'à 15h, Saint-Nicolas fera une visite et apportera avec lui des surprises pour les enfants. | jcl



Josefine, mascotte 2019 du Téléthon

## PÉRY

# Le marché artisanal, une affaire qui roule



Le week-end dernier, le centre communal de Péry abritait la 36<sup>e</sup> édition du traditionnel marché artisanal de Noël de la paroisse réformée de Rondchâtel. 30 exposants y proposaient des articles fabriqués de leurs mains, cela sentait bon les fêtes de Noël et de fin d'année.

Les visiteurs ont été nombreux à faire honneur de leur présence à ce marché et à fréquenter la cafétéria toujours très bien achalandée. Certains exposants participent fidèlement à ce marché de Péry, organisé par les Femmes de la paroisse de Péry-La Heutte,

et y reviennent chaque année. Le dimanche, sur le coup de 11h30, le maire Claude Nussbauer faisait une petite allocution avant le traditionnel apéritif offert. Les vol-au-vent figuraient au menu du repas de midi et eux aussi remportèrent un vif succès.

Prochaine manifestation, le Noël des Aînés, qui aura lieu au Centre communal le 8 décembre, organisé par la paroisse protestante et la communauté catholique de Péry avec cette année, pour la partie musicale, La Clef des Chants de Sonceboz. | jcl

## PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

# Avis aux propriétaires de chiens



Tant que votre chien n'est pas capable de ça, c'est à vous de le ramasser!

Il a été constaté un nombre conséquent de crottes de chien aux alentours de l'école et du centre communal. C'est pourquoi, nous rappelons aux propriétaires de chiens que toutes les crottes de leurs chers toutous doivent obligatoirement être ramassées afin que les semelles de chaussures de nos écoliers restent propres. Merci de votre compréhension. | cm

## PÉRY-LA HEUTTE

# Fête de Noël des aînés

Les paroisses protestante et catholique de Péry-La Heutte organisent de concert le traditionnel Noël des aînés qui aura lieu dimanche 8 décembre. A 10h, culte à l'église suivi d'un apéritif et du repas au Centre communal. Dans l'après-midi, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du Noël des aînés, animation musicale avec les Accordéonistes, le Chœur mixte, la Fanfare et le Jodler club.

Merci à toutes les personnes qui prépareront des biscuits de Noël. Ceux-ci sont à apporter chez Marie-Jeanne Jufer le vendredi après-midi ou le samedi matin, ou au Centre communal le samedi 7 décembre, dès 13h. Un service de voiture sera organisé.

Le Noël est ouvert à tous les aînés de Péry-La Heutte. Informations chez Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.

Venez nombreux pour partager ce moment en attendant Noël. | nl

Nous produisons tous genres d'imprimés.

www.bechtel-imprimerie.ch  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch

## CATHOLIQUES

**UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE**  
BIENNE cure Sainte-Marie  
032 329 56 01

**Funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 3 au 7 décembre:** Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbiemme.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

**Messe de Noël des familles:** samedi 24 décembre, 17h. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.  
**Noël des aînés:** dimanche 8 décembre, Centre communale de Péry-La Heutte, pour tous renseignements: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.  
**Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit Yoki:** téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32, qq. jours avant.  
**Location salle Sainte-Bernadette:** 25 à 30 places, contact: S. Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; M. Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

**PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA**  
SAINT-IMIER rue des Roses 6  
case postale 207

**Célébration:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h, à Saint-Imier.

**PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER**

**Horaires liturgiques:** samedi 30 novembre, 18h, St-Imier; dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h, Corgémont; mardi 3 décembre, 9h, Corgémont; jeudi 5 décembre, 19h, Saint-Imier.  
**Servants de messe du Haut-Vallon:** vendredi 29 novembre, 17h, St-Imier.  
**Temps communautaire pour tous:** samedi 30 novembre, 16h, St-Imier, animations, goûter, confection d'une couronne de l'Avent.  
**Groupe des dames:** lundi 2 décembre, 14h, Saint-Imier, préparation des paquets de Noël.  
**Café ensemble décontracté:** mardi 3 décembre, 9h45, Corgémont.  
**Assemblée de paroisse:** mardi 3 décembre, 20h, Saint-Imier.  
**Repas pour tous:** vendredi 6 décembre, 12h, Corgémont, inscr. jusqu'au mardi midi, 032 941 21 39, catholiqueromaine@bluewin.ch.

## RÉFORMÉES

**LE CATÉ EN ERGUËL**

**8H:** mercredi 4 décembre de 16h à 19h, cure de Corgémont, séquence *Les femmes dans la Bible, Ruth*.

**PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT**

**Culte:** 1<sup>er</sup> décembre, 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent au temple de Corgémont, 10h, officiant: David Giauque.  
**Fenêtres de l'Avent:** la paroisse organise les fenêtres de l'Avent au village. La première a lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 17h au Café de la Gare avec les conteuses du Vully qui nous (ra)conteront des histoires de pierres.  
**Partage biblique:** jeudi 12 décembre, 20h à salle de paroisse de Corgémont. Thème annuel *Marie: à l'écoute de la vie*. Thème de cette rencontre: *naissance* dans l'Évangile de Luc chapitre 2, versets 1 à 20.  
**Prière œcuménique:** mercredi, 19h15-19h40, temple de Corgémont.

032 489 17 08  
[www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert](http://www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert)  
Secrétariat: [corgecorte@referguel.ch](mailto:corgecorte@referguel.ch)  
David Giauque, 079 823 75 84, [david.giauque@referguel.ch](mailto:david.giauque@referguel.ch)  
Services funèbres: 0800 225 500  
Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66  
Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89  
[4hohermuth@bluewin.ch](mailto:4hohermuth@bluewin.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET**

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, à 9h45, avec sainte-cène.

Location de la salle de paroisse: Matthieu Mérillat, 079 829 88 22 ou [matthieu.merillat@bluewin.ch](mailto:matthieu.merillat@bluewin.ch)

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10  
[philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch)

A. Stieger, secrétariat, 079 413 47 32  
[annelise.stieger@bluewin.ch](mailto:annelise.stieger@bluewin.ch)

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE**

**Culte du Souvenir:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h, avec sainte-cène (S. Médebielle). Ce sera l'occasion de faire mémoire des personnes nous ayant quittés dans l'année.  
**Partage Philo:** samedi 30 novembre, 10h30-12h, Restaurant Le Cercle Ouvrier, Sonvillier, suivi d'un apéro, thème: *Faire la fête?*  
**Conseil de paroisse:** mercredi 4 décembre, 8h30, Cure.  
**Assemblée de paroisse:** mercredi 4 décembre, 20h15, Cure; ordre du jour: budget 2020, élections des autorités paroissiales, infos diverses (pour les détails, voir la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 1<sup>er</sup> novembre).  
**Noël des aînés et personnes seules:** mercredi 11 décembre, halle polyvalente, dès 11h30, s'inscrire jusqu'au 6 décembre chez Elisabeth Bärtschi, selon le tout-ménage.

**Préparation de Noël:** bienvenue à tous les enfants qui souhaitent participer à une animation de Noël présentée le 25 décembre à 20h au temple de la Ferrière. Dates des répétitions à la cure: le 29 novembre de 17h à 18h30, le 14 décembre de 9h30 à 11h30, le 18 décembre de 17h à 18h30, le 21 décembre de 9h30 à 11h30. Renseignements: Aurore Oppliger, 032 961 17 54.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente  
et service auto, 032 961 15 81  
ou 079 291 42 05

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL**  
PÉRY rue du Collège 12

**Cultes:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h, à Orvin, sainte-cène. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur des Nouveaux envoyés de DM-échange et mission.

**Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le Conseil synodal.

**Préparation à Noël avec les enfants du cycle I:** samedi 30 novembre, 9h-11h30, Grain de sel, Orvin.  
**Catéchisme 9H:** vendredi 6 décembre, 18h-20h30, ma naissance à La Source à Bienne; samedi 7 décembre, 9h-13h et 12h-13h, ma naissance et rencontre avec les parents à La Source à Bienne.  
**Fêtes de Noël des aînés Péry-La Heutte:** dimanche 8 décembre, 10h culte à l'église suivi d'un apéritif et du repas au Centre communal. Dans l'après-midi, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du Noël des aînés, animation musicale avec les Accordéonistes, le Chœur mixte, la Fanfare et le Jodler club. Merci à toutes les personnes qui prépareront des biscuits de Noël. Ceux-ci sont à apporter chez Marie-Jeanne Jufer le vendredi après-midi ou le samedi matin ou au Centre communal, le samedi 7 décembre, dès 13h. Un service de voiture sera organisé, inscription chez Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.  
**Sauge et Romont:** jeudi 5 décembre, 11h45, centre communal de Plagne. Fête de Noël organisée par les sociétés de couture de Plagne et Vauffelin-Frinvillier, au programme: repas de midi puis après-midi agrémenté par les productions des enfants de la communauté scolaire La Baroche.  
**Orvin:** mercredi 18 décembre, 12h, salle de la cure, repas de Noël. Dans l'après-midi, participation des enfants de l'école avec leurs chants de Noël. Bienvenue à tous! (pour des raisons d'organisation prière de vous inscrire auprès de Rolande Mottet, 032 358 12 40).

**Fruits TerrEspoir:** livraisons le 11 décembre à Péry et Vauffelin, le 12 décembre à Orvin.

032 485 11 85  
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

[contact@paroisse-rondchatel.ch](mailto:contact@paroisse-rondchatel.ch)  
[www.paroisse-rondchatel.ch](http://www.paroisse-rondchatel.ch)

Services funèbres:  
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85  
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76  
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:  
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77  
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77  
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Christian Borle, 078 739 58 28  
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74  
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Christian Borle, 078 739 58 28  
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

**PAROISSE RÉFORMÉE RENAN**

**Culte du Souvenir:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, La Ferrière, 10h, avec sainte-cène (S. Médebielle).

**Fenêtre de l'Avent:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, Cure (chez Yacinthe et Serge Médebielle), 18h, avec biscuits et vin chaud.

**Préparation de Noël:** vendredis 29 novembre, 6 et 13 décembre, Ancre, de 16h30 à 18h15.

**Partage Philo:** samedi 30 novembre, 10h30-12h, Restaurant Le Cercle Ouvrier, Sonvillier, suivi d'un apéro, thème: *Faire la fête?*  
**Conseil de paroisse:** mardi 3 décembre, 19h30, Ancre.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente  
078 761 46 38

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER**

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 1<sup>er</sup> de l'Avent, sainte-cène à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Marco Pedroli. Offrande: Terre Nouvelle, nouveaux envoyés DM.  
**Chemins de l'Avent:** pauses musicales et méditatives à la collégiale, de 17h15 à 17h45, chaque jour du 2 au 20 décembre, excepté les week-ends et les 4,5,6,10 et 13 décembre.  
**Femmes protestantes:** la Baratte vous accueille à la cure chaque vendredi de 9h30 à 11h pour le café-croissant.

**Après-midi récréatif des aînés:** mardi 3 décembre de 14h30 à 17h30 à la cure.  
Pasteure desservante:  
Lara Kneubühler, 079 777 57 92,  
[lara.kneuehler@gmx.de](mailto:lara.kneuehler@gmx.de)  
Pasteur remplaçant:  
Marco Pedroli, 076 588 98 85,  
[marco.pedroli@sunrise.ch](mailto:marco.pedroli@sunrise.ch)  
Permanence téléphonique pour les services funèbres:  
le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 22 55 00

[paroisse.st-imier@hispeed.ch](mailto:paroisse.st-imier@hispeed.ch)  
[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL**

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, culte communautaire avec baptême d'Audrey Hirschy et sainte-cène à 10h à Sombeval.  
**Aînés:** mardi 3 décembre de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.  
**Catéchisme cycle I, 3H-6H:** vendredi 29 novembre de 17h à 18h15 à la cure, rue du Collège 19. Responsable: Annarosa Riesen, 076 615 23 52, [annarosa.riesen@sunrise.ch](mailto:annarosa.riesen@sunrise.ch).

Téléphone de piquet de l'Erguël,  
services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26,  
[richard.riesen@referguel.ch](mailto:richard.riesen@referguel.ch)

[www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval](http://www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval)

**PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER**

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, les paroissiens sont invités à participer au culte à Saint-Imier à 10h, avec sainte-cène.

**Catéchisme cycle I (enfants de la 3H à la 6H):** séquence de Noël *Le sapin qui ne voulait pas mourir*. Les vendredis de 16h30 à 18h30 à la maison de paroisse.

**Eveil à la foi (enfants de 0 à 6 ans et leurs familles), Haut les mains!:** samedi 7 décembre de 15h à 17h à la maison de paroisse de Courtelary, rencontre régionale pour les familles de l'Erguël.

**Vacances:** le pasteur Alain Wimmer est en vacances jusqu'au 4 décembre. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à la présidente Beatrix Ogi.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16  
[alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch)

Présidente de paroisse et service de taxi: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59  
[location@paroissesonvillier.ch](mailto:location@paroissesonvillier.ch)

Permanence des services funèbres: 0800 225 500

Site internet: [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES** rue du Pasteur Frêne 12

**Gottesdienst:** zum 1. Advent am 1.12.19 um 14 Uhr in Courtelary mit Pfr. Christina Meili und Rie Takagi. Abschied Pfarrerinnen Meili. Anschlussend Zvieri.  
**Heimgottesdienst:** am 4.12. um 10.15 Uhr in der Roseraie.

Christina und Stefan Meili  
Pfarrerhepaar, 079 363 97 16

**PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN**

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h à Sornetan, 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50.

**Catéchisme cycle I (5H-6H):** samedi 30 novembre, 9h-11h, Virgile-Rossel 16, 3<sup>e</sup> rencontre de préparation pour la fête de Noël. Responsable: Ph. Kneubühler, 078 616 71 57.

**Veillée de l'Avent:** mercredi 4 décembre, 20h, maison paroisse, pasteur Ph. Kneubühler.

Services funèbres:  
permanence au 0848 778 888

[www.par8.ch](http://www.par8.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET**

**Catéchisme cycle 1:** vendredi 30 novembre de 18h à 20h à la cure, préparation de Noël.

**Culte de l'Avent:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h, Villeret.  
**Prière matinale:** mardi 3 décembre, à l'église, 6h30.

**Petit café:** mardi 3 décembre dès 9h30 à la cure.

**Marché de Noël:** samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre à la halle de gymnastique de Villeret.

**PROES:** jeudi 5 décembre à 20h à la cure.

**Noël des aînés:** samedi 7 décembre à la halle de gymnastique de Villeret, rendez-vous à la cure à 15h30, visionnage de diapositives de Villeret présenté par Monsieur Kämpf, puis apéritif dès 17h30 à la halle de gymnastique. Veuillez transmettre votre inscription par téléphone à Isabelle Kämpf: 032 941 56 77 ou au 078 822 35 34 au plus tard jusqu'au 2 décembre.  
**Bureau fermé:** vendredi 29 novembre.

Secrétariat: 032 941 14 58  
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06

Services funèbres et urgences: 0800 225 500

[villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch)  
[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

## ÉVANGÉLIQUES

**ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN** Le Crêt 2

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 9h45.

**Espace guérison:** vendredi 29 novembre à 20h à Orvin, renseignements auprès d'Aline Marotta au 078 357 48 36 ou à [espace.guerison@epeo.ch](mailto:espace.guerison@epeo.ch).

[www.epeo.ch](http://www.epeo.ch)

**ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER** Jacques-David 12

**Groupe de jeunes:** samedi 30 novembre, vente de tresses maison pour financer le voyage d'entraide 2020.

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 10h avec Martin Charton du canton de Vaud. Thème: *Dieu parle encore...*

Ecole du dimanche pour les enfants et garderie pour les plus petits. Café et prières avant et après la rencontre.

**Conseil de l'église:** jeudi 5 décembre à 19h30.

**Groupes de partage:** durant la semaine.

Luc et Renate Normandin  
032 941 58 25  
<http://egliseroc.wordpress.com>

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA** SAINT-IMIER Fourchaux 36

**Flambeaux:** samedi 30 novembre, 13h30.

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 9h30, avec Iris Bullinger. Garderie et école du dimanche. Repas habituel du 1<sup>er</sup> culte de l'Avent.

Bertrand Mathys, 032 941 49 67

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE**

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 10h, prédication: Daniel Molla, école du dimanche et garderie.  
**Club d'enfants:** jeudi 5 décembre, 12h.

David Weber, pasteur  
[djw.weber@gmail.com](mailto:djw.weber@gmail.com)  
[www.ab-stimier.ch](http://www.ab-stimier.ch)

**ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE** SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

**Service religieux:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 10h à Neuchâtel, visite de l'évêque, mercredi 4 décembre à 20h.

**Concert de l'orchestre symphonique des jeunes (OSJ):** samedi 30 novembre à 17h à Neuchâtel, entrée libre, collecte.

Didier Perret, [dpe2610@gmail.com](mailto:dpe2610@gmail.com)  
[www.stimier.nak.ch/agenda](http://www.stimier.nak.ch/agenda)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS** SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 9h30.  
**Fête de Noël:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 16h30 à la halle de gymnastique.  
**Prière des hommes:** lundi 2 décembre, 6h30.  
**Rencontre de prière:** mardi 3 décembre, 20h.

[www.eepp.ch](http://www.eepp.ch)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN**

**Vente de l'Avent:** samedi 30 novembre dès 8h à la salle de la Marelle à Tramelan.

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 10h aux Mottes, culte avec sainte-cène, Groupe juniors, garderie.

**Gebetsstunde:** mardi 3 décembre à 20h à Jean Guy.

**Moment de prière et de silence:** mercredi 4 décembre à 13h30 à la rue des Prés.

**Rencontre des veuves:** mercredi 4 décembre à 14h à la rue des Prés, fête de l'Avent.

**Kangourou:** jeudi 5 décembre à 9h15 à la rue des Prés, rencontre parents-enfants.

**Passerelle:** jeudi 5 décembre à 18h30 à la rue des Prés, rencontre pour ados.

[www.menno-sonnenberg.ch](http://www.menno-sonnenberg.ch)

**ARMÉE DU SALUT TRAMELAN** Grand-Rue 58

**Flambeaux de l'évangile:** vendredi 29 novembre et samedi 30 novembre, week-end de Noël.

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, message: Ruth Leiber, école du dimanche et garderie.

**Prière 29B12:** lundi 2 décembre, dès 19h30, nous prions pour vous.

**Prière:** mardi 3 décembre, 9h.  
**Méli-mélo, activités pour migrants:** mardi 3 décembre, dès 14h.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37  
[www.ads-tramelan.ch](http://www.ads-tramelan.ch)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER**

TRAMELAN Grand-Rue 116  
entrée: face à Albert Gobat 15

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 9h30, avec Eric Germain.

**Flambeaux de l'Évangile:** vendredi 29 novembre, 18h30, début du week-end de Noël au Chalet de la Croix Bleue.

**Temps de prière:** mercredi 4 décembre, 12h15.

**Fête de Noël:** dimanche 8 décembre, 15h à la Marelle.

032 487 32 17, [eric.germain@lafree.ch](mailto:eric.germain@lafree.ch)  
[www.eglisedufiguier.ch](http://www.eglisedufiguier.ch)

**ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE** TRAMELAN rue A. Gobat 9

**Culte:** dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 9h3

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



# Garde des enfants de 0 à 4 ans : un règlement soumis en assemblée

L'assemblée du 9 décembre se penchera entre autres sur un sujet aussi important que complexe, à savoir l'introduction des bons de garde par le canton, respectivement la commune. Les autorités municipales proposent aux ayants droit d'approuver le règlement communal ad hoc, ainsi que la dépense périodique de 125 000 francs induite par ce nouveau système, qui changera fondamentalement la manière de subventionner la garde d'enfants.

## Tarif unique

Actuellement, les crèches du canton appliquent des tarifs proportionnels aux revenus des parents; par l'intermédiaire de leur commune-siège, elles inscrivent ensuite le subventionnement nécessaire à la compensation des charges. Avec le système des bons de garde, ce subventionnement sera direct dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur l'ensemble du canton, dès le 1<sup>er</sup> août 2020 dans la plupart des communes régionales, et notamment à Sonceboz-Sombeval.

Conséquemment, un tarif unique, fixé par chaque crèche, sera appliqué à tous les clients pour les enfants jusqu'à douze mois, et un autre pour ceux d'un à six ans. Ce tarif sera donc fonction de la crèche, mais ne variera plus selon la situation du client.

Pour tous les parents qui y auront droit, le bon de garde (une somme fixe, proportionnelle au taux de garde) sera donc déduit de la facture établie par la crèche.

## La preuve du besoin doit être faite

Pour obtenir ce fameux bon de garde, les parents devront fournir la preuve du besoin de garde, et une distinction claire est faite à ce niveau entre les couples et les familles monoparentales.

Voyons ce qu'il en est de la proposition cantonale:

- Primo, un taux d'activité minimal est requis pour obtenir un bon: 120% pour les couples, 20% pour les personnes seules.
- Le calcul pour deux parents vivant ensemble: on additionne le taux d'activité de chacun, on lui ajoute 20 pour cent et l'on en prend en compte la différence entre le taux atteint et un 100 pour cent. Exemples: pour X et Y qui vivent en couple et travaillent chacun à 80 pour cent, le besoin de prise en charge sera fixé à 80% (80 + 80 + 20 - 100); pour A qui travaille à 20% et son conjoint à 100%, le taux reconnu sera de 40% (20 + 100 + 20 - 100).
- Pour une personne élevant seul son enfant, le besoin reconnu équivaudra à son taux de travail augmenté de 20%. Exemple: D travaillant à 60%, le taux accordé sera de 80%.
- La situation financière sera déterminante également pour l'obtention d'un bon de garde; ce dernier sera octroyé exclusivement aux familles dont le revenu déterminant n'atteint pas 160 000 francs. Ce dernier demeurera calculé de la même manière qu'au-

jourd'hui, en se fondant sur le revenu, la fortune et la taille de la famille.

## Un seul type de structure

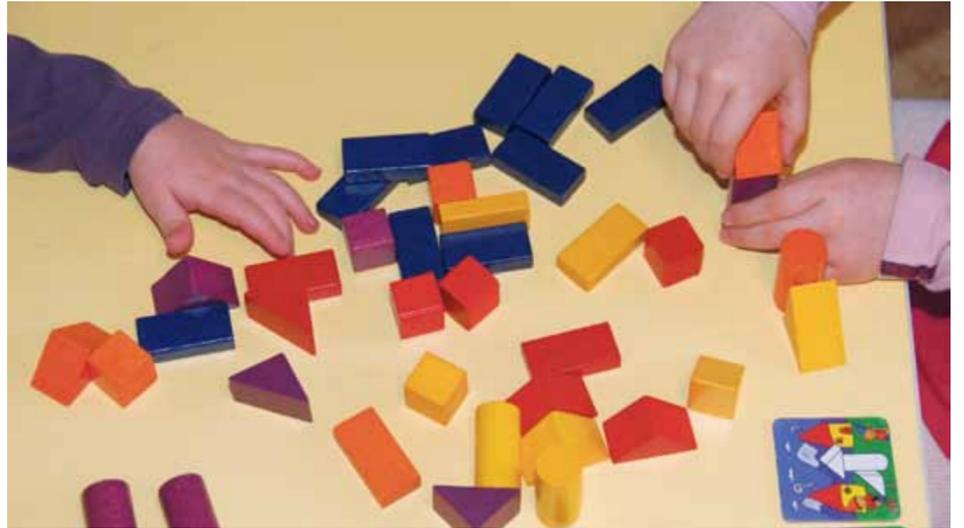
Actuellement, si elle veut garantir leur accès financièrement supportable à ses concitoyens, une commune doit conclure des conventions avec les crèches régionales dites subventionnées. Ce ne sera plus le cas avec le nouveau système, lequel implique au demeurant que toutes les structures bénéficiant d'une autorisation de l'Ofas, crèches et mamans de jour confondues, soient traitées sur un pied d'égalité. La distinction entre garderies privées et garderies subventionnées sera en effet supprimée.

Ainsi les parents auront-ils le choix de confier leur enfant à n'importe quelle structure reconnue sur l'ensemble du territoire cantonal, sans devoir contrôler que leur commune de domicile prendra en charge de la franchise.

## Pas de concurrence pour l'EJC

Le canton laisse aux communes le choix de modifier son projet de deux manières: en réduisant le nombre de bons de garde qu'elles souhaitent délivrer, et/ou en abaissant le taux de garde possible par enfant (en clair: conserver les 20% ajoutés au taux de travail ou les limiter). L'Exécutif local a renoncé à l'une et l'autre de ces réductions, qui a décidé donc d'appliquer le projet ci-dessus décrit.

Plus avant, la nouvelle loi s'applique aux enfants de zéro à six ans, mais autorise les communes à modifier leur propre groupe cible. Le Conseil municipal a effectivement décidé de limiter les bons de



garde aux enfants de moins de quatre ans. Dès l'entrée à l'école, les enfants de la localité ont accès à l'Ecole à journée continue, gérée de manière professionnelle, très appréciée et qu'il serait donc éminemment regrettable de concurrencer.

## Evaluation difficile des coûts supplémentaires

Pour le porte-monnaie municipal, la facture augmentera, mais dans une proportion très difficile à définir. Concrètement, la caisse communale assumera un cinquième de chaque bon

émis par elle, soit 3538 francs par unité. Or, s'il est assez aisé d'estimer le nombre d'enfants accueillis actuellement par la crèche communale ou celle d'une commune voisine, il est par contre plus difficile de chiffrer les enfants gardés par des crèches privées ou des mamans de jour reconnues.

Pour notre commune, il a donc été estimé qu'environ 25 bons devront être distribués pour des places à 100% (15 actuellement); ce qui laisse supposer une augmentation d'environ 35 000 francs, par

rapport au système actuel des franchises.

Toutefois, ainsi que mentionné plus haut, le Conseil municipal ne souhaite pas limiter le nombre de bons distribués par la commune; conséquemment, et afin d'éviter de devoir consulter le Législatif à chaque dépassement du nombre de bons, l'assemblée votera le 9 décembre une dépense correspondant à 35 bons.

Par la suite, l'évaluation sera affinée sur la base et au fur et à mesure des expériences engrangées. | cm

## Demandez le bon ad hoc

Sonceboz-Sombeval introduira donc le nouveau système dès le 1<sup>er</sup> août 2020. Les parents pourront cependant demander leur bon de garde dès la mi-mars prochain, sur le site Kibon où toutes les démarches et calculs sont possibles. Tous renseignements seront également dispensés par l'administration municipale. On trouvera aussi des informations à l'adresse [www.be.ch/bdg](http://www.be.ch/bdg). A l'attention des intéressés, on rappellera par ailleurs que la crèche Au P'tit Soleil compte présentement quelques places libres. | cm

**Demandes de bons: dès mi-mars 2020 sur [www.kibon.ch](http://www.kibon.ch)**

## Moins d'attente

Dans les commentaires accompagnant ses explications, la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale estime que l'introduction du nouveau système bénéficiera directement aux parents par le libre choix de la structure d'accueil d'une part, mais également et surtout par la réduction prévisible du délai d'attente. L'accès à une place subventionnée sera déterminé en fonction du besoin des parents, ce qui stimulera la création de nouvelles places pour tout petits, prévoit la SAP. Et de souligner que cet avantage sera particulièrement valable pour les familles de la classe moyenne; celles-ci attendent aujourd'hui plus longtemps que les autres pour obtenir une place, étant entendu que leur cas ne relève pas de l'urgence sociale. | cm

## ACL

# Soirée de l'Avent, contes et fondue

**ACL Sonceboz-Corgémont vous propose, en ces temps de l'Avent, une soirée chaleureuse à la scierie de Sonceboz le vendredi 13 décembre à 20h**

En première partie, *Barbouillot de pain sec*, une création bien rodée entre conte et théâtre avec trois chansons pour faire bonne mesure. Chanteur, comédien et raconteur, Michel Boutet a le mot juste et la plume exercée. Amoureux de notre belle langue, observateur et souvent amusé de ce qui nous entoure, il nous raconte *des histoires vraies qui auraient pu exister*. Qu'il chante ou qu'il raconte, la balade est garantie. Avec beaucoup d'humour, il nous emmène dans un village et nous raconte *des petites histoires vraies qui auraient pu arriver*. Un spectacle sans

grand décor, ni fanfreluche, mais drôle, très drôle, bourré de tendresse et riche en humanité. S'ensuivra une fondue (sur inscription) pour profiter un peu plus longtemps de la douce ambiance du lieu.

Spectacle: 20 francs / 15 francs aux membres ACL, AVS et étudiants, 5 francs/enfants accompagnés. Fondue: 10 francs (hors boisson) par personne.

Inscription pour la fondue par mail: [eveboi6@gmail.com](mailto:eveboi6@gmail.com) jusqu'au vendredi 6 décembre à midi. Après le succès de nos dernières programmations, ACL vous attend à nouveau nom-



breuses et nombreux pour passer une agréable et conviviale soirée. | pg

**Scierie de Sonceboz le 13 décembre à 20h**

Reclame

## Perdez du poids et faites quelque chose de bien pour votre corps!

Recommandé par des médecins



**Quelle était la chose la plus importante pour vous lorsque vous avez perdu du poids?**

Tout au long du programme, j'ai eu la sensation que je me faisais du bien. Je pouvais manger de manière variée, sainement, en suffisance et je n'ai jamais eu faim.

**Cette méthode est-elle durable et adaptée à un usage quotidien?**

Oui, absolument. On peut facilement appliquer ce qu'a appris et le mettre en œuvre. Je garde mon poids depuis l'été 2018.

**Vos habitudes alimentaires et culinaires ont-elles changé?**

Oui, extrêmement! Je mange beaucoup plus sainement ce que je faisais beaucoup moins avant. Et c'est très simple!

**A qui recommandez-vous cette méthode?**

A tous ceux qui veulent perdre du poids, ne plus traîner ces kilos avec eux; à ceux qui ne se sentent plus en accord avec ce qu'ils sont devenus. A toutes les personnes qui n'arrivent pas à se motiver seules. En étant guidé, on acquiert vite la foi d'en être capable! Le coaching personnel est très utile.

Therese Baur, Lyss



**Quels sont les points les plus positifs de la méthode ParaMediForm pour vous?**

Que je n'ai eu aucun sentiment de faim et aucun stress pour trouver la bonne nourriture. De plus, les résultats sont rapidement visibles.

Le programme offre une grande flexibilité dans la conception des menus et j'ai bénéficié de conseils individuels bienvenus. Je pouvais même «pêcher» culinairement. Même pour moi, qui mange beaucoup à l'extérieur, le programme convient parfaitement à un usage quotidien.

**Croyez-vous pouvoir maintenir votre poids?**

Absolument. Mes résultats le prouvent. La pratique est simple et facile à mettre en œuvre. J'ai perdu du poids rapidement et je le garde depuis l'hiver dernier.

**Vos habitudes alimentaires et culinaires ont-elles changé?**

Oh oui! Je mange de façon beaucoup plus variée qu'avant. Je me surprends même de la diversité alimentaire qui est arrivée avec ce programme. On se prend au jeu et ça devient même amusant.

**A qui recommandez-vous cette méthode?**

A tout le monde. Manger plus sainement, c'est bon pour tout le monde! Et si en plus on perd du poids: Parfait!

André Furrer, Bienne



Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids



**ParaMediForm Bienne Daniel & Nathalie Hinz**

Conseillers dipl. PMF en alimentation

Rue de l'Argent 6  
2502 Bienne

Tel 032 325 68 68

[biel-bienne@paramediform.ch](mailto:biel-bienne@paramediform.ch)

[www.paramediform.ch/biel-bienne](http://www.paramediform.ch/biel-bienne)

**Bon**  
10% de réduction sur toutes les consultations si vous commencez avant fin 2019.

Devenir svelte • être svelte • rester svelte • se sentir épanoui

# Saint-Nicolas

Le vendredi 6 décembre, l'Union des Commerçants et Artisans de Corgémont (UCAC) organise la Saint-Nicolas de 18h à 19h30 sur la place Stauffer de Corgémont. Au programme: soupe aux pois, crêpes, vin chaud, thé de Noël et venue du saint Nicolas, qui apportera des cadeaux aux enfants. Les commerçants et artisans de Corgémont se réjouissent de vous accueillir nombreux pour ce moment convivial.

**Vendredi 6 décembre de 18h à 19h30 sur la place Stauffer de Corgémont**

Les commerçants et artisans se recommandent pour l'achat de vos courses ou cadeaux de fin d'année et vous remercient de votre fidélité.

**ABX**  
PEINTURE - PLÂTRERIE  
RÉNOVATION  
Sébastien Bichsel

**AUTOMOBILES JAGGI**  
CORGÉMONT

**B.K. sàrl**  
ÉCHAFAUDAGE - GERÛSTE  
Grand-Rue 17, CP 142, 2606 Corgémont  
032 489 18 48, kb@ysco.ch

**Boutique Mariage**  
Pour elle, lui et invités  
**Coup de Cœur**  
www.coupdecœur.ch

**Boucherie Charcuterie**  
Grand-Rue 16  
2606 Corgémont  
032 489 17 61

**Café de la Gare**  
Vente de produits  
AROMAX  
-Bouillons  
-Sauces  
-Condiments  
Café de Paris  
J. Egger  
Les Ouches 8  
2606 Corgémont  
032 489 21 47

**BS trans**  
Société de location et de location  
2606 Corgémont  
079 210 48 78  
012 489 02 75  
bs@trans.ch

**Coiffure Nuance**  
E. & L.

**Kobelthaus**  
Massif, individuel, honnête.

**Vente-Service: machines espaces verts**  
**Kocher**  
www.garage-kocher.ch  
TIGA

**La Bonne Miette**  
BOLLANGÈRE - PATISSIÈRE  
Grand-Rue 17, CP 142, 2606 Corgémont  
032 489 12 38

**magasin du monde**  
solidaires au quotidien

**CRISTAL JARDIN**  
CREATION & DIVISION  
HORTICULTEUR / PAYSAGISTE  
CHRISTOPHE THALMANN  
Bureau: Champ de l'Oratoire 23  
2605 Sonceboz  
Dépôt: Rue de l'Avantur  
2604 Corgémont  
079 943 49 91  
cristaljd@gmail.com

**ElectroBircher**  
Installation & service  
Electricité  
Téléphone  
Paratonnerre  
2606 Corgémont  
032 489 11 13  
079 722 17 81

**Métairie**  
Bise de Corgémont  
Chez Isa  
2606 Corgémont  
Tél. 032 489 31 41  
Fermé  
mardi et mercredi

**MISCHLER SA**  
REVÊTEMENTS DE SOLS

**MRP**  
Metal Relief Print S.A.  
CH-2606 Corgémont Grand-Rue 2

**Poterie**  
Au grès des vents

**Chef Heidi**  
Produits du terroir  
+41 79 503 35 12

**CAFE PUB LE PITCH**  
«Chez Jess»  
Grand-Rue 24  
2606 Corgémont  
Tél. 032 534 28 21  
Baby Foot - Fumoir

**COIFFURE DANS & HAIR DU TEMPS**  
Alberic Murnier & Octave Ross  
COIFFURE HOMMES-DAMES-ENFANTS / BARBERSHOP / MANICURE  
OUVERT SUR RENDEZ-VOUS

**De méd. Roland Brechbühler**  
Médicines générales FMH  
Grand-Rue 13, 2606 Corgémont  
Tél. 012 489 11 97, Fax 032 489 21 84

**Garage de la Courtine**  
F. De Tomi  
Grand-Rue 55  
2606 Corgémont  
032 489 20 13

**enneasoft**  
sàrl

**Espace Odysée**  
Spécialisation lampes (fuchs et cie)  
Mélangeurs divers, réparation  
Soins de visage, esthétique et soins, manucure  
Changement roue et pneus, relations inf. services 66-206

**La bonne bouille**  
Laiterie de Corgémont

**GRÜNENWALD - NIKLES S.A.**  
Ferblanterie • Couverture • Charpente  
Façade • Eternit • Paratonnerre  
2607 Cortébert

**helvetia**  
Votre assureur suisse.  
Michel Tschan  
079 642 18 55

**Home Les Bouleaux**  
Lait de vache médicalisé - Corgémont

**CHEZ SUZANNE**  
Suzanne Ledermann  
Journaux - Tabac - Jeux  
Café - Petite Alimentation  
Pain frais tous les dimanches  
Grand-Rue 25  
2606 Corgémont  
032 944 19 52  
chezsuzanne@bluewin.ch

**nettoyage**  
**KLÖTZLI.net**  
Sàrl  
reinigung

**TST SA**  
TECHNOLOGIE DE SERIGRAPHIE  
ET TAMPONNAGE  
Famille HARI 2606 Corgémont

**VISANA**  
Martine Cossavella  
Conseillère en assurance

**Wober Transports SA**  
Rue de l'avenir 53  
2606 CORGÉMONT  
Service de benne  
Terrassements  
Transports

**Arc Fiduciaire SA**  
Plein Soleil 6  
2606 Corgémont  
T 032 488 33 33  
F 032 488 33 34  
@ arc@kigh.com

**Renovation, Révision, Moteurs**  
oldtimer, modernes, compétition  
Fabrication de pistons  
Nusbaumer SA  
Georges Schauder  
Grand-Rue 48  
CH-2606 Corgémont  
Tél. +41 (0) 32 422 05 30 www.nusa.ch

# FENÊTRES DE L'AVENT

## FENÊTRES DE L'AVENT À CORGÉMONT

- 1\* **Café La Gare**  
Grand-Rue 21  
Josiane Egger invite les conteuses du Vully qui racontent les histoires de pierres à 17h
- 2 -
- 3\* **Christen Vaucher, Clarisse et Marco**  
Chemin des Pins 9
- 4\* **Junod Alexandre, Käslin Marilynne**  
Grand-Rue 18
- 5\* **Famille De Crescenzo**  
Kevin et Astrid  
La Combe 3
- 6\* **Saint-Nicolas**  
Organisé par UCAC  
Place Stauffer 18h
- 7\* **Famille Bissat Valérie**  
Champs-Martin 8
- 8 **Jeandrevin Mathieu et Brechbühler Esther**  
Grand-Rue 37
- 9 -
- 10\* **Famille Molla**  
Sur le Crêt 35A
- 11\* **Famille Moser**  
Andreas et Patricia  
Sur le Crêt 3
- 12\* **Laiterie de Corgémont**  
Grand-Rue 19
- 13\* **Maison de l'enfance**  
Les Ecoreuils  
Chemin D' Eguet 8  
Dès 17h30
- 14\* **Espace Odyssee**  
Porte ouverte la journée au SPA  
Accueil de la fenêtre le soir  
Grand-Rue 14
- 15\* **Noël des enfants de la paroisse réformée**  
Eglise réformée et salle de paroisse  
Culte à 17h préparé avec les enfants du cycle 1 (3-6<sup>e</sup>) suivi d'un apéro
- 16 -
- 17\* **Famille Veue**  
Marc-André et Nelly  
Chemin des Planchers 5
- 18 -
- 19\* **Noël du Village**  
Animé par l'école primaire  
Salle de spectacles (Fenêtre à l'école)
- 20\* **Espace Bamboo**  
Piaget Véronique  
Plein Soleil 5
- 21 **Brechbühler Roland et Christine**  
Grand-Rue 13
- 22\* **Giaque David et Kneubühler Lara**  
Grand-Rue 40
- 23\* **Niederhäuser Sylvie et Ulric**  
Chemin du Nord 2
- 24 **Coiffeur Dans l'Hair du Temps**  
Grand-Rue 17

\* Cordiale bienvenue pour partager le verre de l'amitié entre 18h et 20h

● Week-ends  
○ Jours de semaine

## FENÊTRES DE L'AVENT À CORTÉBERT

- 1 **Sabrina Manco**  
Grand-Rue 16
- 2 **Famille Nicole et Michel Walther**  
Rue des Vernayes 2
- 3\* **Fromagerie de Cortébert, Famille Wenger**  
Les Ruaux 4  
Apéro dès 17h
- 4 **Famille Audrey et Didier Liechti**  
Les Oeuchettes 25
- 5\* **Manfred Bühler**  
Les Condémines 2  
Apéro dès 19h
- 6 **La Maison Au Bord de l'Eau**  
Sous l'Age 7  
Apéro dès 18h
- 7\* **Famille Pauline Krüttli**  
Les Chéseaux 1  
Apéro et découverte d'un conte de Noël dès 17h
- 8\* **Christa Ambühl**  
Les Chéseaux 6
- 9 **Christine et Jean-Michel Weingart**  
Sous l'Age 17
- 10\* **Anita Scheidegger**  
Rue des Vernayes 5  
Apéro dès 17h
- 11\* **Famille Andrea et Bernard Bögli**  
Les Poiriers 3  
Apéro dès 18h30
- 12 **Famille Ursula et René Fehlmann**  
Cour d'Agibert 12
- 13\* **Famille Helen et Markus Fliri**  
Les Ruaux 7  
Apéro et vente de poteries dès 17h
- 14\* **Famille Enisa et Jérémie Coppel**  
Les Chéseaux 15  
Soupe aux pois dès 18h30
- 15\* **Famille Dora Kramer-Wüthrich**  
Cour d'Agibert 15  
Apéro dès 17h
- 16 **Ecole primaire**  
Rue du Collège 3
- 17 **Famille Simone et Laurent Nicolet**  
Quart 24C
- 18\* **Crèche les Hirondelles**  
Le Quart 9  
Portes ouvertes avec café dès 18h
- 19 **Famille Audrey et Maxime Quartenoud**  
Condémines 5
- 20 **Famille Jane et Mang-Ky Ha**  
Les Gros Clos 2
- 21\* **Famille Marceline et Michael Sieber**  
Crêt de la Chapelle 2  
Apéro dès 18h
- 22 **Famille Theres Bachmann**  
Rue des Vernayes 4
- 23\* **Famille Anne-Catherine et Bernard Schiess-Chabloz**  
Prés de l'Envers 4  
Soupe aux pois dès 17h30  
Merci d'apporter vos couverts!
- 24 **Famille Maude et Didier Noirjean**  
Le Quart 9

\* avec apéro ouvert à tous les habitants du village  
Merci de laisser les fenêtres illuminées jusqu'au 26 décembre

## FENÊTRES DE L'AVENT À ORVIN

- 1 **Commune municipale Orvin**  
Place du Village  
Dès 18h
- 2 -
- 3 -
- 4 **Le Florisa**  
La Charrière 2  
Dès 19h
- 5 **Sollberger Jörg et Marianne**  
Plans-Dessous 285a  
Les Prés-d'Orvin  
Dès 17h30
- 6 **Résidence Les Roches**  
Les Oeuches 26  
Accueil\*
- 7 **Girardin Christophe et Carine**  
Le Crêt 10  
Dès 19h
- 8 **Léchet François et Mariette**  
Sous les Roches 11
- 9 -
- 10 -
- 11 -
- 12 **Brasserie BLZ**  
Le Coin 21  
Dès 17h
- 13 **Aufranc Célia et Nicolas**  
L'Avanchie 123  
Dès 19h
- 14 **Coiffure Rébé**  
Zanella Rebecca  
Sonville 6 (côté Le Sentier)  
Dès 17h
- 15 **Chez Francine et Corinne**  
Route d'Evilard 2  
Dès 17h
- 16 **Brechbühl Brigitte et Florian**  
Sonville 3  
Accueil
- 17 **Berlincourt Pascale et Gilles**  
La Marchande 18a  
Dès 19h
- 18 **WEL Consulting**  
Route Principale 23  
De 18h à 22h
- 19 **Montandon Christian et Henzirohs Nicole**  
Le Sentier 23  
De 17h à 20h30
- 20 **Minder Alexandra et Neukomm Thierry**  
Les Voigières  
Les Prés-d'Orvin  
dès 18h
- 21 **Nikles Jürg et Françoise**  
L'Eaubelle 20  
dès 19h
- 22 **Aeschlimann Andrée**  
Route Principale 38
- 23 **Brodard Tamara et Brechbühl Joël**  
Le Sentier 12
- 24 **Burger Sandra**  
Les Oeuches 1  
de 14h à 16h

\* dès 16h, chants des écoliers  
dès 16h30, visite du Saint-Nicolas  
dès 17h, soupe etc.

## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Une dépense qui sera vite compensée



Les travaux ont commencé au début du mois, pour le nouveau home Les Bouleaux

Un crédit d'engagement de 130 000 francs est soumis à l'assemblée municipale du 9 décembre, qui concerne le projet de nouveau home Les Bouleaux. Cette somme est destinée à la viabilisation du terrain (parcelle numéro 1139) où se dressera le nouvel établissement médicalisé et où les premiers coups de pioche ont été donnés au début de ce mois.

Les travaux consisteront à tirer les derniers mètres de conduites, à achever le chemin conduisant à l'entrée nord de l'établissement, au nord de la route Sur le Crêt, sur une soixantaine de mètres.

On rappellera que ce nouveau complexe abritera non seulement un home pour personnes âgées, mais diverses autres infrastructures ouvertes à tous, tels que cabinets médi-

caux ou paramédicaux et autre restaurant. Soulignons également que la somme engagée dans la viabilisation sera rapidement compensée par les taxes de raccordement à percevoir.

**En cas de catastrophe**

Dernier objet de cette assemblée municipale, le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population en cas de catastrophe, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations. Approuvé par le Conseil municipal, ce texte détaille l'organisation appuyée, pour tout le Jura bernois, sur le nouvel OCRég, à savoir l'organe de conduite régional. Ce dernier doit entrer en fonction au début de l'année prochaine; il sera placé sous le contrôle

de l'association Jura bernois. Bienne (Jb.B) et ne changera ni les procédures d'interventions, ni les intervenants dans les cas cités plus haut. L'objectif général consiste toujours à protéger au mieux la population, à agir le plus rapidement possible et de la manière la plus pointue. Le nouveau règlement permet de mettre au clair la répartition des compétences, notamment financières; il laisse à la commune, respectivement à son organe local (formé pour Corgémont du maire, du conseiller municipal en charge du dicastère concerné, de l'administrateur des finances et de l'agent de police locale) la responsabilité d'intervenir immédiatement, de libérer les fonds nécessaires à une action efficace et d'alerter l'OCRég lorsque l'ampleur de la situation exceptionnelle dépasse ses possibilités. | cm

## Quand l'Art nourrit l'âme [2]

**L'âme crétoise**

Certains parmi vous connaissent déjà mon amour pour la Grèce, sa culture et ses magnifiques îles que je visite depuis plus de vingt ans. Mon affection pour ce pays est telle que j'ai même, en 2008, traversé l'Épire et le Péloponnèse à vélo pendant quinze jours, avec pour tout bagage un hamac et quelques fringues. En 2018, j'ai également traversé la Crète à pied, d'est en ouest, et c'est pourquoi j'aimerais partager avec vous ma passion pour l'un de ses auteurs les plus fameux: Nikos Kazantzakis.

J'ai découvert Kazantzakis il y a plusieurs années déjà, grâce à ces phrases écrites à la craie sur une plaque d'ardoise fixée sur le mur d'une maison, à Péry: «Si nous ne voulons pas laisser le monde sombrer dans le chaos, il faut, pour libérer les forces dissimulées dans la matière, libérer aussi l'amour emprisonné dans le cœur de chaque homme. Il faut que la force individuelle entre au service du cœur individuel.»

Séduit par cette pensée, j'ai cherché d'où provenaient ces paroles et j'ai découvert ceci: «La Liberté et la Paix, ne l'oublions jamais, sont en dehors des cadres du monde matérialiste; elles sont toutes deux filles de l'homme, qui les a engendrées dans le sang et les larmes. Tant que des hommes respireront sur cette terre, elles lui feront escorte, fidèles compagnes. Mais à chaque instant elles sont en danger. Nous avons le devoir à chaque instant de mobiliser nos forces pour les défendre; il faut veiller, debout, sur elles jour et nuit. [...] Les forces du Mal ont été mobilisées; mobilisons celles du Bien de notre côté. Crions l'alarme à

tout ce qui survit d'humain en nous et autour de nous. Luttons de toutes nos forces pour la paix et la fraternité des hommes.» Ce sont des extraits du discours prononcé par Kazantzakis, à Vienne, le 28 juin 1956, lors de la remise du Prix international de la Paix. Ce texte est aujourd'hui encore criant de vérité, voire troublant au vu des agressions que nous subissons quotidiennement.

**«Mon âme tout entière est un cri et mon œuvre tout entière est l'interprétation de ce cri.»**

Nikos Kazantzakis est né en 1883 à Héraklion. Son ouvrage le plus connu est sans doute *Alexis Zorba* (1946), dont on a tiré le film *Zorba le Grec*, interprété par Anthony Quinn. Qui n'a pas vu la scène où l'acteur apprend à danser le sirtaki à un jeune écrivain britannique un peu coincé!

**Lettre au Greco – Souvenirs de ma vie**

La lecture de cet ouvrage m'a bouleversé au plus profond de mon âme, c'est une pure merveille de sensibilité, de tendresse; il y a un tel amour pour son île dans ses écrits que cela m'a transcendé. Son écriture est magnifique, sa syntaxe limpide, empreinte d'une poésie élégante. Ses qualificatifs sont si bien choisis qu'on sent les odeurs de la Grèce, sa chaleur et sa lumière si particulière. Ça sent les herbes aromatiques des garrigues; l'origan et la *malotira* embaument l'air, ça sent l'agneau grillé du dimanche et la transpiration des ânes travailleurs. On entend les verres de raki s'entrechoquer dans les *kafenions*, et les poulpes, sus-

pendus aux cordes devant les maisons, exhalent leur odeur iodée dans les rues étroites des villages côtiers. A travers le cheminement de son existence, on retrouve les interrogations qui l'ont accompagné sa vie durant: la condition de l'homme, sa qualité propre, le mystère de Dieu et l'âme de la Crète.

**«Un homme véritable est celui qui résiste, qui lutte et qui n'a pas peur au besoin de dire non, même à Dieu.»**

Tel était le moteur de sa vie. Autant homme d'action qu'éruudit, Kazantzakis était un homme dans toute sa splendeur, malgré sa dualité constante, et un écrivain magnifique, sa prose ne laisse personne indifférent.

Il s'est éteint le 26 octobre 1957, des suites d'une grippe asiatique. Il a été inhumé sur les remparts de sa ville natale, à la suite de l'interdiction par le clergé de son enterrement au cimetière. Il a cependant eu droit à des funérailles nationales. Sur sa tombe figure l'épithète suivante: «Je n'espère rien, je ne crains rien, je suis libre.»

**Romans notoires de Kazantzakis**

*Le Lys et le Serpent – Le Jardin des Rochers – Zorba le Grec – La liberté ou la Mort – Le Christ recrucifié – Dans le Palais de Minos – Ascèse – La dernière Tentation du Christ – Lettre au Greco et Les Frères ennemis.* Chez Artega, vous pouvez consulter l'*Odyssée*, une épopée poétique de 33333 vers que Kazantzakis considérait comme son *œuvre majeure*. Deux volumes qui pèsent pas moins de 6,6 kg, magnifiquement illustrés. | sr

## COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



## Noël des aînés

La fête de Noël des aînés a lieu le vendredi 6 décembre prochain à la salle polyvalente. Le délai d'inscription échoit lundi 2 décembre, il n'est donc pas trop tard.

Andrea Köhli et son équipe se réjouissent d'accueillir un maximum de personnes pour ce rendez-vous traditionnel qui sera animé notamment par des chants des écoles. | cm

## UPC et La Goule

La société UPC (anciennement Cablecom) souhaite rencontrer une délégation du Conseil municipal afin de présenter les nouveautés techniques dans le domaine numérique. Un entretien sera donc prochainement mis sur pied. Par ailleurs, le Conseil municipal a choisi le nouveau tarif unique auprès de La Goule pour la fourniture d'électricité. | cm

## Crèche

Le Conseil municipal a autorisé un nombre légèrement augmenté de places subventionnées à la crèche, passant de 15 à 16.5. Cette décision permettra de faire bénéficier la crèche des subventions cantonales supplémentaires grâce à des échanges de places avec d'autres institutions de la région qui ont connu une occupation moindre. | cm

Exposition  
A travers la Crète sauvage

En octobre 2018, je me suis lancé le défi de traverser la Crète à pied et en solo. Muni d'un sac à dos et de bonne volonté, trois semaines furent nécessaires pour y parvenir. Pendant ces deux jours d'exposition, je vous propose les plus belles images (en grand format) de mon périple dans les sauvages contrées crétoises et vous pourrez consulter, sur place, mon carnet de route illustré. Vous pourrez également découvrir les quelques aquarelles que j'ai peintes sur place et les objets que j'ai ramenés de l'île et que j'ai transformés en objets d'art.

Toutes les étapes n'ont pas été faciles: le temps à la tempête, le brouillard envahissant, les couloirs de pierres glissantes, le soleil brûlant, la soif ont été de la partie, mais au final, fort des émotions vécues, l'aventure a été magnifique:

*Elle m'a fait suer, elle m'a fait vibrer, elle m'a fait hurler seul dans les vents frais de ses montagnes. Elle m'a fait froid dans le dos et elle m'a aussi fait bander...*

*J'ai senti la force terrible de sa terre alors même que je me tournais toujours vers la mer. Elle m'a fait l'offrande de sa nature; sa sécheresse, ses verts plateaux, sa violence et sa rude histoire. Elle s'est ouverte à moi, m'a montré la noirceur de son âme comme l'azur de ses flots. Aujourd'hui, j'étais en osmose avec la Crète. Je n'avais plus soif, je n'avais plus mal, je ne ressentais pas la fatigue. Même les chèvres ne fuyaient plus à mon passage, tant mon pas était léger. Je suis en paix avec la Crète... Xania, 30-9-2018. | sr*

**A découvrir vendredi 29 et samedi 30 novembre**  
**Apéritif de bienvenue à 18 heures**  
**Artega, Grand-Rue 32a, 2<sup>e</sup> étage, Cortébert**  
**Informations: 078 685 08 99**

Propreté des rues  
du village

Ces dernières semaines, le Conseil municipal a observé plusieurs fois des salissures importantes dans les rues du village et jusque sur la route cantonale.

Un nettoyage complet et un balayage des rues a été effectué en fin de semaine dernière. Une telle opération coûte environ 2000 francs l'unité et est effectuée 3-4 fois l'an selon les besoins. Or, à peine quelques jours après ce nettoyage, voici qu'une partie des rues se retrouvent exactement dans le même état très sale, suite à des passages de convois agricoles.

Le Conseil municipal appelle les agriculteurs à faire le plus possible attention de ne pas laisser de telles quantités de terre et de cailloux dans les rues. Cas échéant, si les conditions météo-

ne permettent pas d'éviter une telle situation, la personne responsable est priée d'effectuer un passage dans les rues avec une balayeuse qui est disponible auprès de la communauté des machines agricoles.

L'exécutif est conscient de la réalité difficile du monde agricole qui est sous pression et il ne s'agit pas de jeter la pierre aux personnes qui travaillent. Cependant, la population est en droit d'attendre un minimum d'égards et d'efforts des responsables des salissures les plus importantes.

Avec un peu de bonne volonté, chacun/e y trouvera son compte et la vie villageoise sera plus harmonieuse. | cm

Déchets  
encombrants

Mercredi 4 décembre, dernier ramassage des déchets encombrants. Nous rappelons que les déchets encombrants sont des objets volumineux comme de vieux meubles, des matelas, des accessoires de décoration ou tout autre objet qui ne peut être jeté avec les ordures ménagères du fait de sa grande taille. Les objets métalliques ou contenant du métal ne sont pas acceptés. Les cartons doivent être déposés le jeudi avec les ordures ménagères. | cm



**CORGÉMONT**  
**32<sup>e</sup> TELETHON**

**Soupe aux pois**  
**et vin chaud**

**Possibilité d'acquérir**  
**la peluche 2019:**  
**la girafe Josefina**

Une soupe aux pois et du vin chaud seront servis le samedi 7 décembre à Corgémont, de 9h à 12h près de la boulangerie La Bonne Miette.

Les fonds récoltés iront intégralement en aide aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires et génétiques, telles que la myopathie, la mucoviscidose, etc. Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien et votre générosité.

Cordiale bienvenue à tous.  
| société philanthropique  
suisse union, cercle  
de corgémont-cortébert

**BRASS BAND**  
**CORGÉMONT**

**Concerts de Noël**

Le Brass Band Corgémont donnera ses concerts de Noël le dimanche 8 décembre, à 17h, au Temple de Corgémont et le dimanche 15 décembre, à 20h, à l'Eglise de Chaindon. L'ensemble sera placé sous la baguette de Johnny Vicenzi. Les auditeurs voyageront en Angleterre (Westward Ho, The Turtle Dove), en France (Cent Mille Chansons), en Scandinavie (Stal Himmel), en Tchéquie (Czech Polka), au Canada (The Trap), aux Etats-Unis (I Left My Heart in San Francisco, Brass Blues) et finalement chez le Père Noël avec ses joyeuses mélodies (Do They Know It's Christmas, In the Christmas Mood). Les musiciens du Brass Band Corgémont se réjouissent de vous retrouver à cette occasion. | ce

## VILLERET

## Vingtième marché de Noël

C'était en novembre 2000. La paroisse de Villeret organisait le premier marché de Noël dans les locaux de la Cure. Dix-neuf ans et vingt éditions après, le Marché de Noël de Villeret est devenu un rendez-vous incontournable pour la population et les artisans de la région. L'initiative avait été prise par Micheline Châtelain, avec l'aide de Nicole Walthert et Jacqueline Vuitel. C'est assez vite, en 2003, que l'installation des stands des artisans s'est déplacée à la halle communale. L'initiative a largement profité de l'engouement de la population pour ces rendez-vous, devenus un effet à la mode. Comme pour chaque marché de Noël, c'est l'occasion pour les artisans locaux de se faire connaître, présenter leur produit et pouvoir en tirer quelque bénéfice par la vente. Pour la population, c'est l'occasion de se rencontrer, se restaurer et profiter de l'ambiance. Certes, un Marché traditionnel de Noël, se passe à l'extérieur. Celui de Villeret, malgré le fait qu'il se passe à l'intérieur, essaie de garder une certaine atmosphère, propice au temps de Noël. Les précédentes éditions ont été à la hauteur des attentes, l'ambiance était très

positive et la population ravie. Depuis quelque temps, dans l'abris PC au-dessous de la halle, le Rail club de Villeret ouvre ses portes pour faire rêver petits et grands. Actuellement et depuis 2011, le Marché de Noël est organisé sous la responsabilité de Christine Von Kaenel, avec l'aide de France-Line Gianoli, Vanessa Celant et avec Isabelle Kaempf comme représentante du Conseil de Paroisse. Nous pourrions découvrir ce vingtième marché de Noël ce week-end, à la halle de Villeret.

Comme chaque année, les bénéfices du marché seront entièrement dévolus à une œuvre sociale, en lien avec la campagne annuelle de l'EPER, l'entraide protestante. Cette année sera soutenu un programme d'insertion et d'acculturation des populations migrantes en Suisse. Une manière pour résoudre les problèmes actuels de l'immigration et permettre à des personnes de bonne volonté de mieux comprendre notre pays. Rendez-vous donc à la halle communale de Villeret, samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre, à partir de 10h du matin. | sm

## CORMORET

## Fête au Salon de Musique : l'Événement à ne pas manquer !

Le samedi 7 décembre prochain à 17h30 se déroulera le quatrième volet du festival des 4 saisons au Salon de Musique à Cormoret, salle de spectacle désormais emblématique de la musique d'orgue de concert, tant par la proximité à son public dans ce concept voulu par ses fondateurs, que par la qualité reconnue de sa merveilleuse acoustique. Concert de l'hiver, thème : *Esprit de fête foraine!* Airs de danse, mystérieuse ambiance de châteaux hantés, délicieuses mélodies issues des orgues miniatures, manèges enchantés, etc. Venez vous amuser avec nous, aux mélodies de la plus célèbre des valse de Johann Strauss : Le Beau Danube Bleu, et partez à la découverte des œuvres de musique classique composées originellement pour boîtes à musique, automates, orgue de barbarie. Organiste titulaire du lieu, Anne Chasseur vous entraînera dans la danse à travers un programme riche, divertissant et dans le ton des traditionnelles fêtes de fin d'année.

## Programme musical

P.I. Tchaïkovski : Air de Danse Napolitaine (extrait du Lac des Cygnes), M. Moussorgski : Il vecchio Castello, extrait des Tableaux d'une Exposition, Bela Bartók : Danses populaires Roumaines, L. van Beethoven : Allegro für Flötenuhr, Charles Gounod : Marche funèbre d'une Marionnette, petit chef d'œuvre humoristique!

En conclusion à ce programme amusant et qui constituera un formidable clou de ce spectacle : Johann Strauss : Le Beau Danube Bleu, célèbre valse viennoise. Se gliseront en interludes méditatifs à ce programme quelques œuvres de



J.S. Bach, J. Haydn et Samuel Wesley. Certaines œuvres musicales ont été orchestrées pour orgue par Anne Chasseur elle-même, et seront exécutées ce 7 décembre en première audition. Ainsi qu'il est de coutume au Salon de Musique, la possibilité est donnée à celles et ceux qui le souhaitent de prolonger la soirée en participant au repas qui suit. Belle occasion

de passer un moment récréatif, de faire plaisir à ceux qui vous sont chers à l'approche de la fin de l'année en invitant vos aînés, parents, amis, etc. et de soutenir l'offre culturelle de ce lieu unique en son genre dans la région (indépendant, sans aucune aide financière ni subvention).

Réservez vite vos places, et rejoignez-nous nombreux en ce

jour où l'ambiance s'annonce particulièrement festive!

**Cormoret, Vieille-route**  
**Samedi 7 décembre à 17h30**  
**(ouverture des portes à 17h)**  
**Tarifs : concert : 25 francs,**  
**repas : 25 francs**  
**Offre combinée : 45 francs**  
**Infos, réservations :**  
**www.lesdm.ch, 076 343 60 64**  
**ou 032 558 60 64**



Cette année aussi, un grand choix de produits raviront les visiteurs

## COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



## Noces d'or aux Planches



Christiane et Domenico Di Paolo  
ou cinq décennies de vie commune, photo: ldd

Le 25 novembre, Christiane et Domenico Di Paolo célébraient leurs 50 ans de mariage. L'occasion de se remémorer les beaux moments vécus ensemble avec notamment l'arrivée de leurs trois enfants et leurs six petits-enfants. Les rayons de soleil de leur vie comme Christiane aime à les nommer.

Maman très jeune, Christiane est bien connue dans le village et les environs puisqu'elle a exercé le métier de maman de jour pour pas moins d'une trentaine d'enfants. Elle avoue d'ailleurs avoir perdu le compte exact, mais pas les excellents souvenirs de cette période. Pendant ce temps, Domenico Di Paolo exerçait le métier de faiseur d'étampes dans de nom-

breuses entreprises différentes et dans des domaines variés passant de la grosse mécanique de l'armée à la finesse de l'horlogerie et avec toujours la volonté d'être à la pointe de la technologie. Il avoue avoir bien roulé sa bosse. Le couple apprécie aussi les voyages qui les ont conduits de Paris à Vienne, en passant par Venise, mais avec toujours une préférence pour les vacances en montagne, notamment dans les Dolomites, même s'ils ont aussi visité la Crète ou Les Canaries avec notamment Fuerteventura ou Lanzarote. Les projets ne manquent pas pour ces deux retraités qui ont encore plein de projets pour leur avenir à deux. | cz

## COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



## Délégations

A l'assemblée ordinaire des délégués de la CRT (Conférence régionale des transports), le 4 décembre prochain à Bienne, les autorités municipales seront représentées par Doris Bordichini.

Mercredi par ailleurs, l'Exécutif avait délégué Ronald Ermatinger pour le représenter à l'assemblée de l'Espace nordique Erguël, qui s'est tenue aux Bugnenets. | cm

## Don

Approuvant pleinement cet engagement pour la sécurité routière durant les Fêtes de fin d'année, le Conseil municipal a décidé de soutenir l'action Nez Rouge Jura bernois 2019, par un don de deux cents francs. | cm

## Nouveau délégué

Pour suppléer le départ de Bertrand Barras, au Syndicat des sapeurs-pompiers Centre-Vallon, le Conseil municipal a nommé un nouveau délégué, en la personne d'Andres Moser. Il assume cette charge avec effet immédiat, jusqu'à la fin de la période qui s'achèvera au 31 décembre 2020.

Les autorités remercient à la fois Andres Moser qui a accepté cette charge et Bertrand Barras pour son engagement jusqu'ici. | cm

## Ça me dit marche reconduit grâce à ATB

Pour marquer l'ouverture récente de sa nouvelle succursale installée rue Dr-Schwab à Saint-Imier, laquelle s'ajoute désormais à celles de Laufon, Delémont, Courgenay, Saïgnelégier, Moutier et Tramelan, le bureau d'ingénieurs-conseils ATB SA proposait à notre commune de choisir parmi deux cadeaux, à savoir un repas offert aux autorités locales ou un don destiné à soutenir la vie associative, culturelle ou

sportive du village. Le Conseil municipal a opté pour le don, à savoir un montant de deux mille francs, qu'il a décidé dans la foulée de consacrer à l'organisation de l'action *ça me dit marche* l'année prochaine dans la commune.

On rappellera que le programme *ça me dit marche*, initié par le canton de Berne, vise à offrir une occasion d'exercice physique doublé de découverte, accessible à toute

la population. Il se traduit par une randonnée accompagnée, d'environ deux heures et gratuite, centrée sur un thème ou un site. Cette année, au fil de la Suze dans la localité, la balade *ça me dit marche* a remporté un joli succès, qui s'achevait par l'inauguration publique de la place de pique-nique rénovée.

Le conseiller municipal Johnny Stauffer est chargé d'organiser l'édition 2020 de cette action. | cm

## Le métal doit être apporté à la voirie

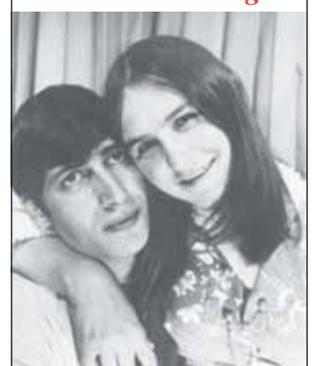
La dernière récolte en date des cassons combustibles, de la ferraille et des appareils électriques, a débouché une nouvelle fois sur de nombreuses incivilités. Les jours suivants, la localité était jonchée de déchets métalliques et autres appareils, que le service de la voirie a dû lui-même débarrasser. Voilà qui n'appartient nullement à son cahier des charges et qui lui ajoute une surcharge de travail.

On rappellera donc une fois de plus que les déchets métalliques et autres appareils électriques doivent être amenés au garage de la voirie (rue de la Chatelaine 9), aux quatre dates annuelles précisées sur le calendrier MémoDéchets, entre 8h et 12h et entre 16h et 19h.

Seuls sont collectés, neuf fois l'an et aux points de ramassage sis au bord des rues, les déchets encombrants combustibles (gros objets et meubles de bois, plastique, etc.), débarrassés de leurs parties métalliques).

Le MémoDéchets est accessible en ligne sur le site de la commune ([www.courtelary.ch](http://www.courtelary.ch)). Sa version papier est distribuée annuellement en tous ménages et toute personne qui en souhaiterait un exemplaire peut l'obtenir gratuitement à l'administration communale. Tous les renseignements nécessaires sont d'ailleurs délivrés également par le bureau municipal. | cm

## 50 ans de mariage



Domenico e Cristina  
Di Paolo



# Les tas de branches, ce n'est pas du chenlis !

Que se passe-t-il dans nos forêts ? Faudrait-il mieux les nettoyer ?

Informées elles-mêmes par l'Association des propriétaires forestiers helvétiques, les autorités municipales relaient ici, à l'attention de la population, un communiqué de ForêtSuisse qui répond à une question souvent formulée par des amateurs de promenades en terrain boisé.

## Travaux indispensables

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, et parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt ?

## Protection et fertilisant

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les micro-organismes.

En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les layons comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.



Grâce à une sylviculture plus proche de la nature, la Station ornithologique de Sempach a constaté qu'en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pour cent depuis 1990 (photo : Volker Schlär)

## Branches à terre, oiseaux dans les airs

Plus de 40 pour cent des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt, soit quelque 25 000 espèces au total ! Sachant que la biodiversité est en très grand danger sous nos latitudes, ce milieu est extrêmement précieux et toutes ses espèces vivantes doivent être protégées au mieux.

Important et significatif : les oiseaux profitent directement d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, les effectifs d'oiseaux, dans nos forêts, ont crû de 20 pour cent depuis 1990.

## Les bostryches n'y gagnent rien !

Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se mul-

tiplier dans les branchages laissés à terre ; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire.

Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.

| [cm-foretsuisse](http://cm-foretsuisse)

Infos : [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch)



Plus de 40 pour cent de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt et les tas de branches leur sont particulièrement bénéfiques (dessin : Silvan Wegmann)

# Papier et carton : une solution régionale ?

Ainsi que les citoyens ont pu l'apprendre par les médias nationaux, les autorités municipales ont été informées tout récemment par Vadec que depuis l'été dernier, la récupération du papier et du carton, pour en faire un matériau recy-

clé, n'est plus du tout rentable. Au contraire, les frais inhérents à cette récolte vont devoir être facturés aux communes. Des coûts supplémentaires certes, mais qui demeurent inférieurs à ceux de l'incinération précisons-le.

Conscientes d'une part que la récupération et la valorisation de ces déchets participent concrètement à un effort nécessaire pour la lutte contre le dérèglement climatique, d'autre part que le conteneur local est utilisé par de nombreux citoyens des

localités voisines, les autorités municipales estiment qu'il est temps de réfléchir à une solution intercommunale dans ce recyclage en particulier, dans la politique des déchets en général.

| [cm](http://cm)

## A nouveau étanches

Voici une dizaine de jours, une entreprise spécialisée a procédé au remplacement des joints d'étanchéité, sur les fenêtres de la salle polyvalente. On rappellera que des infiltrations d'eau avaient été constatées dans cette salle, ce qui ne se produira donc plus désormais. | [cm](http://cm)

# Bons de garde : sans plafond

Les objets soumis à l'assemblée municipale du 9 décembre

Outre l'examen du budget, que nous avons présenté dans ces colonnes la semaine dernière, l'assemblée municipale du 9 décembre prochain statuera sur une dépense périodique destinée au fonctionnement du système des bons de garde, en matière de financement de l'accueil extrafamilial des enfants, donc en crèche.

Le nouveau système entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2020 ; dès cette date, les parents qui souhaitent placer un enfant en crèche devront s'approcher de leur commune de domicile, une fois l'institution choisie (ils pourront opter pour n'importe quelle crèche désormais) et la place réservée, et ils y demanderont des bons de garde ; moyennant des conditions à remplir, ces derniers leur permettront d'obtenir un subventionnement.

Les communes participant à ce système avaient le choix

de plafonner ou non le nombre de bons délivrables pour leur population. Le Conseil municipal de Cormoret a décidé, dans un premier temps du moins, qu'il n'utiliserait pas cette possibilité de plafonnement. Pour le premier semestre de fonctionnement, il propose ainsi de libérer une dépense périodique de 7000 francs, qui devrait couvrir les demandes prévisibles de bons de garde.

## Bureaux de vote : des précisions

Les ayants droit se verront soumettre par ailleurs des modifications au Règlement communal sur les élections et les votations. Il s'agit en particulier d'adapter la pratique aux nouvelles habitudes et en particulier à l'usage toujours plus important du vote par correspondance.

En conséquence, le Conseil municipal propose de réduire à

un seul tour d'horloge (de 11 h à 12 h) l'ouverture dominicale du local de vote et d'abaisser à quatre les membres du bureau de vote (sept actuellement).

Les autorités ont par ailleurs opté pour trois nouveaux aliénés concernant ledit bureau : le premier stipule que tout ayant droit au vote est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre, le suivant précise clairement les motifs d'exemption (60 ans révolus, fonction de juge ou au sein du Ministère public notamment), tandis que le dernier donne la possibilité d'amender toute personne refusant d'assumer la charge de membre sans pouvoir faire valoir un de ces motifs.

## OCRég

Enfin, l'assemblée se prononcera sur le transfert de tâches dans le domaine de la protection de la population en

cas de catastrophe et autres situations exceptionnelles. Elle se penchera sur le règlement type qui sera avalisé cette fin d'année par toutes les communes du Jura bernois.

La nouvelle réglementation n'apporte aucun changement fondamental aux interventions, qui continueront de viser la protection la plus efficace possible, laquelle sera toujours assumée par l'organe de conduite communal (l'OCCne, formé à Cormoret de la/du secrétaire municipale, du/de la maire et responsable du dicastère des finances, ainsi que du/de la conseiller/ère municipal/e en charge du dicastère englobant la sécurité publique). Lorsqu'il ne sera plus en mesure de faire face, et à ce moment-là seulement, cet OCCne fera appel à l'OCRég (organe de conduite régional).

| [cm](http://cm)

Réclame

## VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?

**clin d'œil**  
PUBLICITÉ CRÉATIVE

<p>CONSEIL EN MARKETING GRAPHISME CRÉATION DE STAND SITE INTERNET</p>	<p>TONY MARCHAND 2502 BIENNE 032 940 11 16 <a href="http://WWW.CLIN-D-OEIL.NET">WWW.CLIN-D-OEIL.NET</a></p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# FENÊTRES DE L'AVENT

● Week-ends  
○ Jours de semaine

## FENÊTRES DE L'AVENT À VILLERET

- |                                                                     |                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 1 ● Famille Lachat<br>Rue J-R Fiechter 26                           | 14 ● Famille Stengel<br>Bergerie 14                                     |
| 2 ○ -                                                               | 15 ○ -                                                                  |
| 3 ○ -                                                               | 16 ● Famille Schwaar<br>Bergerie 7                                      |
| 4 ● Famille Elias<br>L'Orée du Bois 4                               | 17 ○ -                                                                  |
| 5 ● Bibliothèque communale                                          | 18 ● Cure<br>Rue Principale 35                                          |
| 6 ● Magasin chez Jean-Pierre<br>à 15h30<br>Passage du Saint-Nicolas | 19 ○ -                                                                  |
| 7 ○ -                                                               | 20 ● Noël des familles<br>Eglise, 19h                                   |
| 8 ● Famille Cuche et Huber<br>Rue de la Bosse 6                     | 21 ● Famille Müller<br>Rue des Planches 30                              |
| 9 ○ -                                                               | 22 ● C-A. Nussbaum,<br>H. Schumann<br>et famille Bergundthal<br>Gare 11 |
| 10 ● Famille Amstutz Duvoisin<br>L'Orée du Bois 14                  | 23 ● Famille Berger<br>Pontins 9                                        |
| 11 ● Famille Fischli<br>Rue Neuve 37                                |                                                                         |
| 12 ● Concert de la fanfare<br>Eglise, 20h                           |                                                                         |
| 13 ● Famille Keller<br>Rue de la Vignette 1                         |                                                                         |
- De 17 h 30 à 19 h**

## FENÊTRES DE L'AVENT À SONVILIER

- |                                                                                                      |                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 ● Conseil Communal<br>Devant le Sapin                                                              | 13 ● Les Cantonniers<br>Rue des Brues 1<br>Boissons offertes                         |
| 2 ● Aline Marchand<br>Rue Fritz-Marchand 6                                                           | 14 ● Anne-Christie<br>et Christian Schwyzer<br>Rue F.-Gonseth 7<br>Boissons offertes |
| 3 ● Martine Courvoisier<br>et Nicole Cantoni<br>Crêt Besson 3<br>Boissons offertes                   | 15 ● Frédérique Pequignot<br>Derrière l'Eglise 24<br>Boissons offertes               |
| 4 ● Epicerie chez Peppe<br>Rue Ferdinand-Gonseth 2a<br>Boissons offertes                             | 16 ● Françoise Bütikofer<br>Le Cercle Ouvrier<br>F.-Gonseth 9<br>Boissons offertes   |
| 5 ● Rose-Marie Oppliger<br>La Ruette 17<br>Boissons offertes                                         | 17 ● La paroisse de Sonvilier<br>Rue de la Cure 6<br>Boissons offertes               |
| 6 ● Saint-Nicolas de l'Union<br>Devant le collège<br>avec les fenêtres de l'école<br>et de la crèche | 18 ● Famille Oppliger<br>Derrière l'Eglise 4<br>Boissons offertes                    |
| 7 ● Nancy et Frédéric Singer<br>Rue de la Gare 9<br>Boissons offertes                                | 19 ● Stéphane Frikart<br>Rue du Nouveau Pont 4<br>Boissons offertes                  |
| 8 ● Rosmarie Juillard<br>Route des Sauges 31<br>Boissons offertes                                    | 20 ● Carrosserie GL<br>Rue des Brues 7a<br>Boissons offertes                         |
| 9 ● La Bibliothèque communale<br>Place du Collège 1<br>Boissons offertes                             | 21 ● Marc Jeanneret<br>Route du Stand 1<br>Boissons offertes                         |
| 10 ● Simone et Willy Bühlmann<br>Route des Sauges 21<br>Boissons offertes                            | 22 ● Famille Brunner<br>Rue de la Gare 14<br>Boissons offertes                       |
| 11 ● Nat Coiffure<br>Rue Fritz-Marchand 7<br>Boissons offertes                                       | 23 ● Rachel Kilchsperger<br>La Combe d'Humbert 4<br>Boissons offertes                |
| 12 ● Famille Aerny<br>Route des Sauges 43<br>Boissons offertes                                       |                                                                                      |

SAINT-IMIER

# Noël pour tous en soirée

Le 24 décembre ce sera la 16<sup>e</sup> fois que Noël pour tous est organisé à Saint-Imier par le Cercle de l'Union.

Plus de 1400 personnes y ont déjà participé depuis 2003. Jeunes et aînés, seul ou en famille, d'ici ou d'ailleurs, on vous attend à bras ouverts le mardi 24 décembre dès 17 h 30 dans la grande salle du Cercle de l'Union à la rue du Colège 3.

C'est en musique par Japy Melodies que les hôtes seront accueillis et que l'apéritif sera servi.

Le repas de fête autour du sapin de Noël suivra, puis un loto et la visite du Père Noël qui remettra une attention à chacune et chacun.

N'hésitez pas à venir, du Haut-Vallon ou d'ailleurs. Les bénévoles vous recevront avec joie et plaisir. Il est recommandé de s'inscrire, néanmoins cha-

cune et chacun sera accueilli chaleureusement.

Sur demande, un service de transport est organisé et l'accès à la grande salle du Cercle de l'Union est garanti pour les personnes à mobilité réduite.

Pour vous inscrire, il suffit de composer un des numéros de téléphone suivant: Denis Gerber 032 941 46 55 ou Eric Beyeler 032 941 28 46 ceci jusqu'au 20 décembre. |jb

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

## Chemin de l'Avent

La paroisse réformée de Saint-Imier vous invite à parcourir le temps de l'Avent en vous offrant des pauses méditatives et musicales à la Collégiale. Elles ont lieu chaque jour, de 17 h 15 à 17 h 45, du 2 au 20 décembre, excepté les week-ends et les 4, 5, 6, 10 et 13 décembre. Cordiale bienvenue à toutes et tous!

ZONE DE DESSERTE DE LA GOULE

## Coupeure de courant

Lundi 25 novembre à 9h30, une défaillance technique est survenue lors de travaux de maintenance à la sous-station de Saint-Imier, ce qui a occasionné une coupeure de courant. La sous-station de Saint-Imier a été hors service de 9h30 à 9h33. Le courant a été rétabli à 9h33 dans les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Cortébert

La coupeure de courant était due à un déclenchement sur court-circuit. Les spécialistes de La Goule et de BKW ont pu résoudre le problème rapidement et le courant a ainsi pu être rétabli dans les plus brefs délais.

La Goule est consciente des désagréments occasionnés par cet incident et remercie ses clients pour leur compréhension. | la goule

CCL

## Attention: report de date

La représentation de la Cie Cobalt *Rebelle-toi, il pleut des cailloux!* prévue au CCL est reportée à septembre de l'année prochaine

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la représentation de *Rebelle-toi, il pleut des cailloux!*, prévue dans le cadre de la saison éviDanse 19-20 et annoncée pour le vendredi 13 décembre, est reportée au 25 septembre 2020.

Le financement du projet ne permettant pas à la Compagnie Cobalt de tenir le planning convenu, la finalisation de la création de ce spectacle doit être repoussée.

Nous regrettons cette situation, mais nous nous réjouissons du fait qu'un arrangement ait pu être trouvé. La compagnie maintient trois jours de création en résidence au CCL du 9 au

11 décembre. Elle pourra présenter le *work in progress* qui avait été convenu, le mercredi 11 décembre à 19h30.

Ouvert à tous, gratuit, ce moment permettra de découvrir les différentes étapes de la création du spectacle, documents sonores et visuels à l'appui. Une courte présentation chorégraphique du travail en cours sera également proposée. Un moment enrichissant qui saura assouvir les curiosités.

Nous en appelons à votre compréhension de la situation et espérons que vous maintiendrez votre intérêt pour cette création malgré son report. | pad

LA ROSERAIE

## Marché de Noël

Le Marché de Noël de La Roseraie aura lieu le samedi 7 décembre dès 10h et jusqu'à 15h. L'occasion d'acheter de petits présents tels que confitures, bricoles, caramels, sirops, liqueurs, vinaigre et huile aromatisés, savons et artisanat maison confectionnés par nos résidents et par le Foyer de jour.

Nos stands accueilleront cette année les créations de Emilie Bueche: lampes et objets en béton, Isabelle Christen: bijoux, Arlette Clerc: bijoux, Patricia Staub: poterie, Pauline Beyeler Perret: habits enfants, Florence Erard: couture plaid, Florence Waecker: bijoux recyclés, Yvonne Com-

ment: bougies, Mélanie Kohler: artisanat et sacs et celles de La Pimpinière: articles en bois et couronnes de l'Avent.

Les plus jeunes rencontreront Saint-Nicolas et ses fameux cornets entre 13h et 14h.

Ne vous laissez pas saisir par le froid: dès 11h, vous aurez la possibilité de vous réchauffer avec une bonne soupe à la courge ou une choucroute garnie. Sans oublier non plus le vin chaud, le traditionnel thé de Noël et nos pâtisseries.

Le bénéfice de cette manifestation est destiné aux résidents de La Roseraie. | cs

**Samedi 7 décembre, dès 10h**

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



## Nonagénaire

Le 21 novembre dernier, le vice-maire Marcel Gilomen et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Résidence des Fontenayes pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Lucia Jaussi. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

## Marché déplacé le 6 décembre

Du jeudi 5 au samedi 7 décembre prochain, les tipis et les cabanons de Noël Ensemble occuperont la Place du Marché. Le marché hebdomadaire du vendredi 6 en matinée sera par conséquent déplacé de quelques dizaines de mètres.

Boucher, boulangère, maraîcher et poissonnière, entre autres, vous accueilleront exceptionnellement à la rue du Temple, entre les intersections avec la rue de la Cure, à l'ouest, et la rue de Châtillon, à l'est. Le Conseil municipal remercie marchands et chalandes de leur compréhension. | cm

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



## En chanson pour Terre des Hommes!

Les élèves de 1-2H de la classe de Damaris chopard ont chanté jeudi matin 21 novembre à deux reprises pour Terre des Hommes.

Grâce à leurs petites représentations et à la vente de chocolat, ils ont récoltés 210 francs. Merci aux généreux donateurs. | cm



## Calendrier de l'Avent

Voir en page spéciale Fenêtres de l'Avent

Cette année, pour la première édition du calendrier de l'Avent, le sapin du village sera illuminé le soir du 1<sup>er</sup> décembre avec la préparation d'une collation par la commune de Sonvilier.

Le 23 décembre, rendez-vous sur la place de la Gare pour marcher ensemble jusqu'à la Combe d'Humbert pour découvrir la dernière fenêtre de l'Avent.

Les fenêtres sont illuminées chaque soir de 18h à 21h, le

participant du jour offre volontiers les boissons de 19h à 20h lorsque ceci est mentionné.

Afin d'éviter les déchets, le comité d'organisation demande à chaque personne de se munir d'une tasse.

Retrouvez le plan des fenêtres et toutes les informations sur le site internet de la commune de Sonvilier, ainsi que sur le panneau d'affichage devant l'école primaire. | cm

## Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 2 décembre. Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | cm

Réclame

**Ski-club Courtelary**

# Soupe aux pois

**30 novembre 2019**  
Espace Nicolas Béguelin Courtelary

Apéritif dès 11h

**Sonvilier – Salle Communale**  
29 et 30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 2019

# Fête de Noël

Team Vallon a le plaisir de vous présenter pour la fête de Noël sa toute nouvelle pièce de théâtre:  
**Le petit Poucet** **ENTRÉE LIBRE**

**Vendredi 29 novembre**  
19h00 Ouverture des portes  
Dès 19h00 Hot-dog  
20h00 Théâtre – Le Petit Poucet

**Samedi 30 novembre**  
17h30 Ouverture des portes  
19h00 Fondue Chinoise *\*sur réservation*  
21h30 Théâtre – Le Petit Poucet  
23h30 Soirée dansante animée par JEMC DISCO

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre**  
13h00 Ouverture des portes  
14h00 Théâtre – Le Petit Poucet

Fondue chinoise 40.- / enfant 25.- (jusqu'à 16 ans)  
*\* sur réservation par email à: kath.pahud@gmail.com*

## MARCHÉ DE NOËL

### SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019

LA ROSERAIE

DE 10H À 15H MARCHÉ ARTISANAL  
DÈS 11H VIN CHAUD, THÉ DE NOËL,  
SOUPE À LA COURGE

12H CHOUCROUTE GARNIE  
13H À 14H ST-NICOLAS DISTRIBUTION DE CORNETS

LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

# Noël Ensemble à Saint-Imier les marché, concerts exceptionnels,

**Jour J-6: l'édition 2019 de Noël Ensemble démarrera jeudi 5 décembre à 18h pile, avec simultanément l'ouverture de son Marché et les premières notes sous ses tipis. Le comité d'organisation promet une huitième fête (depuis la reprise) particulièrement haute en couleurs et rassembleuse: on le croit sur parole, en découvrant un programme mélangeant savamment genres et générations, jalonné de nombreuses nouveautés musicales, tout en soignant avant tout la joie et la chaleur humaine.**

## La der de la bande à Noverraz

La tradition sera parfaitement respectée sous les tipis, en particulier jeudi avec des musiciens qui n'ont manqué aucune édition depuis 2012!

De Sonceboz, Christophe Soldati viendra sonner les trois coups et mettre une ambiance de circonstance, tout en douceur et en gaieté. Suivront, pour la dernière fois, le duo tavanno-prévôtois formé de Pierre Noverraz et David Lehmann. Tous deux sont désormais engagés dans de nouvelles formations, qu'on découvrira peut-être bientôt à Saint-Imier. Pour cette ultime prestation erguélienne, les deux compères seront accompagnés par les Imériens Bettina Zürcher au violon et Silas Auderset à la batterie.

Vendredi soir, les tipis se réchaufferont avec un duo que Noël Ensemble connaît également, les Blues Birds Toni Ascione et Roberto Lala, dont le nom de scène dit assez l'ambiance très sympathique dont ils sont les spécialistes.

Première nouveauté près du foyer, le concert de Pierre Minder, qui maîtrise guitare, voix et harmonica, pour distiller un pop-folk particulièrement bien adapté aux circonstances. Une découverte à ne pas manquer!

## Toute la musique qu'on aime

Samedi enfin, toujours sous les toiles et près des flammes, l'heure de l'apéritif sera animée par Les P'tits Chats, un duo chaud-de-fonnier (Julien Gloor et Thomas Saas) incomparable, capable de jouer tout ou presque. Ils se surnomment eux-mêmes *human jukebox*, et ce n'est pas les moins du monde usurpé! Avec ces matous originaux, qui maîtrisent de surcroît une quantité impressionnante d'instruments, aucun doute quant au plaisir du public, puisque le répertoire des P'tits

Chats est invariablement calqué sur les envies et les attentes des auditeurs.

En fin de journée, Vocalissimo fera son retour à Noël Ensemble.

Cet atelier de chant biennois, dirigé par Karin et Etienne Hersperger, s'en viendra avec quelques élèves pour interpréter de grands airs très attendus. Frissons garantis.

Et pour clore le volet musical live des tipis, place à un groupe régional qu'on ne présente plus, les Crazy Vecchios, qui avaient littéralement enflammé Noël Ensemble 2018 et ne manqueront pas de réitérer

l'expérience samedi prochain.

## Deux ensembles, une baguette

Trois rendez-vous de Noël Ensemble sont donnés en la collégiale, avec des groupes plus conséquents numériquement parlant, et des directrices/teur remarquables.

Ainsi le jeudi soir sera-t-il placé sous le signe des voix masculines, mais toutes dirigées par une femme: le jodlerclub Echo de la Doux, de Cormoret, et le chœur d'hommes Eintracht, de Corgemont, se produiront en effet sous la baguette de leur directrice commune, Marie-Louise Hoyer. Ensemble, les deux chœurs interpréteront quatre pièces de

### Sous les tipis

#### Jeudi

**Christophe Soldati 18h**

**Pierre Noverraz,**

**David Lehmann,**

**Bettina Zürcher,**

**Silas Auderset 19h 30**

#### Vendredi

**Blues Birds 17h 30**

**Daniel Minder 20h**

#### Samedi

**Les P'tits Chats 11h**

**Vocalissimo 18h 15**

**Crazy Vecchios 20h**



Les Crazy Vecchios seront évidemment de la partie à nouveau (photo: Olivier Trummer)

circonstances, en particulier le traditionnel *Jodel des cloches* en entrée et *Wienachtsglogge/Les cloches du soir*, une œuvre d'Ernst Sommer et sa traduction par le fribourgeois Walter Rüfenacht.

Le riche programme de ce concert propose une douzaine d'œuvres chantées tantôt par un chœur, tantôt par l'autre, ainsi que quelques pièces d'orgue seul, que jouera évidemment Marie-Louise Hoyer.

Le vendredi, Noël Ensemble accueillera à la Collégiale deux groupes de cuivres dirigés par Rosario Rizzo, le bien connu et dynamique musicien et professeur: La Musique militaire du Locle, dite La Mili, dans un programme essentiellement italien, ainsi que l'ensemble de jeunes régional Mus'En'Si. Un mélange de générations parfaitement dans l'air de cette fête rassembleuse.

## Le Carnaval des émotions

Samedi enfin, Jessana Némitz dirigera un spectacle qui fera date: *Le Carnaval des émotions*, une création toute récente de la Musique des jeunes de Bienne.

Issus de l'ensemble instrumental Jazz'On et du Chœur du Marché-Neuf, plus de quarante jeunes musiciens et choristes interpréteront ce carnaval qui retrace les moments marquants d'une vie, sur un répertoire exceptionnellement divers et accessible: de la variété française à la pop anglaise, du swing au funk, sans oublier la musique de films.

Un très grand moment en perspective!

## Cortège, Téléthon et délices

S'ajoutent à ce riche programme: le cortège de la Saint-Nicolas organisé par le Commerce indépendant d'Erguël (CIDE), dont le départ sera donné à 17h de l'Esplanade des collèges, le vendredi évidemment; le Téléthon que les sapeurs-pompiers d'Erguël organiseront samedi avec restauration à midi et vente de divers objets; la restauration qui sera proposée chaque soir de la fête, auprès de la roulotte ad hoc; le marché de Noël de 16 chalets, où l'on trouvera quantité de produits artisanaux et uniques.

imprimerie  
bechtel sa

2608 Courtelary  
032 944 18 18  
info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtel-imprimerie.ch

Clientis  
Caisse d'Épargne Courtelary

# 5, 6 et 7 décembre : cortège & Cie

De la place du Marché plantée de chalets, tipis et autre roulotte de restauration, à la Collégiale où chœurs et cuivres se produiront en soirée, il y aura de quoi réjouir tout un chacun, durant trois soirées et la journée entière de samedi.



## Place du Marché

*Marché de Noël*

Ouvert jeudi dès 18h,  
vendredi dès 17h, samedi dès 10h

*Arrivée du cortège*

Organisé par le CIDE  
(départ 17h Esplanade des collèges),  
distribution des cornets  
par saint Nicolas

*Téléthon*

Samedi 10h30-16h

## A la Collégiale

*Jeudi 19h30*

Echo de la Doux Cormoret  
& Eintracht Corgémont

*Vendredi 19h30*

La Mili du Locle & Mus'En'Si

*Samedi 19h30*

Chœur du Marché-Neuf  
& Ensemble Jazz'On



*Un «échantillon» des dizaines de choristes et musiciens qui interpréteront samedi prochain le Carnaval des émotions, un moment très fort de cette édition*



fiscalité & conseils sa

[www.fiduciairegilomen.ch](http://www.fiduciairegilomen.ch)

Rue Neuve 1  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 914 70 00

Place du Marché 5  
2610 Saint-Imier  
032 940 70 00



Case postale 33  
2610 Saint-Imier

Disponibles à la Clientis Saint-Imier  
[www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch) [contact@le-cide.ch](mailto:contact@le-cide.ch)



## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

**SAINT-IMIÉ**  
Du vendredi 29 novembre au jeudi 5 décembre: Pharmacie Amavita, 058 878 27 60  
**Samedi:** 13h30-16h, 19h15-19h45  
**Dimanches et jours fériés:** 11h-12h, 19h15-19h45

**TRAMELAN**  
Du vendredi 29 novembre au jeudi 5 décembre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, M<sup>r</sup> J. Stil-Baudry  
**Dimanches et jours fériés:** 11h-12h et 18h30-18h45

*Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT**  
24 heures sur 24, 0900 900 024  
www.cabinetdurgencesbienne.ch

**DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE**  
24 heures sur 24, 032 941 37 37

**TRAMELAN**  
0900 93 55 55  
En semaine: 18h-8h  
**Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés:** 24 heures sur 24

## PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

**VALLON DE SAINT-IMIÉ**  
0800 225 500  
Par8 : 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD**  
VALLON DE SAINT-IMIÉ  
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie  
079 439 28 95  
samaidd@bluewin.ch  
www.samaidd.com

**SASDOVAL SAINT-IMIÉ**  
rue de Jonchères 60  
032 941 31 33  
sasdoval@bluewin.ch  
www.sasdoval.ch

**SERVICE DU BAS-VALLON**  
032 358 53 53  
Tél. national 0842 80 40 20  
secretariat@sasdbasvallon.ch  
www.sasdbasvallon.ch

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN**  
rue du Pont 20  
**Jeudi:** 16h-18h  
**Vendredi:** 17h-21h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE**  
**Mercredi:** 13h-18h  
**Jeudi:** 13h30-18h  
**Vendredi:** 13h-22h  
www.cajpery.wix.com

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE**  
SAINT-IMIÉ  
rue du Midi 6  
Sur rendez-vous, en principe:  
**lundi et mercredi:** 9h-17h  
032 941 55 45  
cejare@cejare.ch  
www.cejare.ch

**MÉMOIRES D'ICI**  
SAINT-IMIÉ rue du Midi 6  
**Lundi et jeudi:** 14h-18h  
032 941 55 55  
contact@m-ici.ch  
www.m-ici.ch

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIÉ**  
rue du Marché 1  
**Mardi:** 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets  
**Mercredi:** 14h-18h, activités diverses selon programme (à voir sur le site internet)  
**Jeudi:** 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans  
**Vendredi:** 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17  
espacejeunesse@saint-imier.ch  
www.e-j-e.ch  
espacejeunesseerguel  
espacejeunesse.derguel

## BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT** gare  
Fin des tournées 2019

**LA FERRIÈRE** commune  
**Samedi 30 novembre:** 9h45-11h45

**FRINVILLIER**  
**Mardi 10 décembre:** 16h30-17h15

**ORVIN** centre du village  
**Mardi 10 décembre:** 17h45-19h30  
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

**PLAGNE** ancienne école primaire  
**Vendredi 13 décembre:** 17h30-19h15

**ROMONT** entrée du village  
**Vendredi 13 décembre:** 16h-17h

**SONCEBOZ-SOMBEVAL** commune  
**Mardi 17 décembre:** 16h30-19h30

**VAUFFELIN** place du village  
**Vendredi 13 décembre:** 14h30-15h30

## BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET** collège  
**Mardi:** 17h-18h30

**CORTÉBERT**  
école, rez-de-chaussée  
**Mercredi:** 13h30-14h, 19h30-20h

**COURTELARY** collège  
**Lundi:** 15h-17h30 **Mardi:** 17h-19h  
**Jeudi:** 15h-16h30 **Ve:** 9h30-10h30

**BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉ** rue du Marché 6  
**Mercredi:** 14h-18h  
**Jeudi:** 9h-11h, 14h-18h  
**Vendredi:** 9h-11h, 14h-19h  
**1<sup>er</sup> samedi du mois:** 10h-11h30  
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.  
032 941 51 41  
bibliotheque@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch/bibliotheque  
Catalogue en ligne: nouveautés

**LIVRAIRIE ARTECA**  
Grand-Rue 32a, 2<sup>e</sup> étage, Corgémont  
Livres à emprunter gratuitement, ouverte tous les derniers vendredis du mois.

**SONVILLIER** collège  
**Lundi:** 17h30-19h30  
**Mercredi:** 16h-18h

**PÉRY-LA HEUTTE** collège  
**Mardi:** 15h15-17h15  
**Jeudi:** 17h-19h

**VILLERET** rue principale 20  
**Mardi:** 9h-10h, 15h-18h  
**Jeudi:** 18h15-19h15

## CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY** Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE  
**Mardi-dimanche:** 10h-18h (dernière entrée à 17h)  
**24 décembre:** 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT  
**Mardi-dimanche:** 9h30-18h  
**24 décembre:** 9h30-16h  
**Lundis ouverts:** vacances scolaires et jours fériés régionales  
**Fermetures:** 11 décembre (à 16h), 25, 26 et 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier

032 945 13 13  
welcome@chezcamillebloch.swiss  
www.chezcamillebloch.swiss

## GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT** halle de La Combe  
**Gym Tonic:** mercredi 14h-15h  
**Gym Fit:** mercredi 8h15-9h10  
**Gym Seniors:** mercredi 9h15-10h10  
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.  
079 237 21 04

**ORVIN** halle  
**Lundi:** 16h30

**PÉRY-LA HEUTTE** halle de Péry  
**Lundi:** 14h15  
Leçons ouvertes à tout le monde.

**SONCEBOZ** halle de gymnastique  
**Ladyfit:** mardi 20h15-21h15  
60 francs/an (étudiantes 30 francs/an)  
ladyfitsonceboz@gmail.com

## LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIÉ** rue du Marché 6  
**Mercredi et vendredi:** 15h-18h  
Maria Concetta Houriet  
responsable, 032 941 51 41  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

## MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN**  
chemin des Lovières 13  
**1<sup>er</sup> samedi du mois:** 9h-12h  
**Lundi-vendredi:** 13h-18h  
**Mercredi:** 13h-20h  
032 486 06 06  
cip@cip-tramelan.ch  
cip-tramelan.ch

## MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES** chapelle  
Sur réservation, 079 797 33 53  
e.m.geiser@bluewin.ch

**LONGINES SAINT-IMIÉ**  
**Lundi-vendredi:** 9h-12h, 14h-17h  
Réservation recommandée.

**MAISON DES SARRASINS**  
ORVIN au cœur du village  
Ouvert sur demande, entrée libre.  
032 358 18 35, 032 358 17 27  
erwinlehot@bluewin.ch

## NATATION

**SAINT-IMIÉ**  
Beau Site 1  
**Lu:** 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**  
**Mardi:** 18h-20h **190 cm**  
**Mercredi:** 16h30-17h30 **120 cm**, 17h30-19h15 **140 cm**  
**Je:** 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**  
**Vendredi:** 18h-21h **190 cm**  
**Samedi:** 9h-11h **140 cm**  
Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis. 032 942 44 31  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

## PATINOIRES

**ZURICH ARENA TRAMELAN**

**Vendredi 22 novembre:** 18h45-19h45, hockey public  
**Samedi 23 novembre:** 14h15-16h30, patinage et hockey  
**Dimanche 24 novembre:** 14h-16h30, patinage  
**Mercredi 27 novembre:** 14h30-16h30, patinage  
**Vendredi 29 novembre:** 18h45-19h45, hockey public

## SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 7 et du 8 décembre assuré par Stéphane Etique et Claude Voisin, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

**Soupe aux pois:** 30 novembre

## COMMUNES

## AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE**  
**Lundi:** 8h30-12h, 14h-18h  
**Mardi-jeudi:** 8h30-12h  
032 485 01 53  
c.fahndrich@pery-laheutte.ch

## ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT**  
**Lundi:** 8h30-11h30, 17h-18h  
**Mardi-jeudi:** 8h30-11h30, 16h-17h  
**Vendredi:** 8h30-11h30  
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont  
032 488 10 30, admin@corgemont.ch  
www.corgemont.ch

**CORMORET**  
**Lundi:** 15h-18h **Mardi:** 9h30-11h45  
**Mercredi:** 9h30-11h45, 14h30-16h30  
**Jeudi:** 9h30-12h  
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret  
Administration: 032 944 15 13  
Mairie: 032 944 20 71  
Voyer: 079 381 68 60  
contact@cormoret.ch  
www.cormoret.ch

**CORTÉBERT**  
**Lundi et mardi:** 10h-12h  
**Jeudi:** 10h-12h, 16h-18h  
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert  
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27  
admin@cortebert.ch  
www.cortebert.ch

**COURTELARY**  
**Lundi et mercredi:** 8h-12h  
**Mardi:** 8h-12h, 14h-17h  
**Jeudi:** 8h-12h, 16h-18h  
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary  
032 944 16 01  
admin@courtelary.ch  
www.courtelary.ch

**LA FERRIÈRE**  
**Lundi-vendredi:** 10h-12h  
**Mardi et jeudi:** 16h-17h30  
Rue des Trois-Cantons 20  
2333 La Ferrière, 032 961 12 77  
Secrétariat: info@laferriere.ch  
Finances: commune@laferriere.ch  
www.laferriere.ch

**MONT-TRAMELAN**  
**Lundi:** 16h-18h  
Métairie des Princes 13  
2723 Mont-Tramelan  
032 487 62 53  
info@mont-tramelan.ch

**ORVIN**  
**Lundi:** 16h-18h (perm. maire: 19h)  
**Mercredi:** 10h30-12h  
**Jeudi:** 16h-18h  
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41  
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81  
administration@orvin.ch  
www.orvin.ch

**PÉRY-LA HEUTTE**  
**Lundi:** 8h30-12h, 14h-18h  
**Mardi-jeudi:** 8h30-12h  
Grand-Rue 54, 2603 Péry  
032 485 01 50  
commune@pery-laheutte.ch  
www.pery-laheutte.ch

## IMPRESSUM

## Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Mise en pages**  
Claude Sansonnens  
Claudia Lopes  
Coraline Bolle  
Nicolas Schaeffer

**Impression:** Druckzentrum Bern

**Distribution:** La Poste

**RENAN**  
**Lundi:** 8h-12h, 13h30-18h30  
**Mardi-vendredi:** 8h-12h  
Rue du Collège 5, 2616 Renan  
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05  
info@renan.ch, admin@renan.ch  
www.renan.ch

**ROMONT**  
**Mardi:** 16h-18h  
**Jeudi:** 10h-12h  
Route Principale 1, 2538 Romont  
032 377 17 07  
info@romont-jb.ch  
www.romont-jb.ch

**SAINT-IMIÉ**  
**Lu-me:** 8h-11h45, 14h-17h  
**Jeudi:** 14h-18h  
**Vendredi:** 8h-11h45, 14h-16h  
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier  
CP 301  
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90  
info@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch

**SAUGE**  
**Lundi:** 9h30-11h30  
**Mardi et jeudi:** 15h30-17h30  
Haut du Village 8, 2536 Plagne  
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26  
info@sauge-jb.ch  
www.sauge-jb.ch

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**  
**Lundi:** 8h-12h, 16h-18h  
**Ma, me et je:** 8h-12h, 16h-17h30  
**Vendredi:** 8h-12h  
Rue des Prés 5  
2605 Sonceboz-Sombeval  
CP 47  
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01  
secretariat@sonceboz.ch  
www.sonceboz.ch

**SONVILLIER**  
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET  
**Lundi, mercredi, vendredi:** 8h-12h  
**Jeudi:** 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
**Lundi:** 8h-12h, 13h30-16h  
**Jeudi:** 8h-12h, 13h30-17h30  
**Mardi, mercredi et vendredi:** 8h-12h  
Place du Collège 1, 2615 Sonvillier  
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73  
administration@sonvillier.ch  
www.sonvillier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:  
032 940 14 86  
– Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66  
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruits »:  
032 961 15 49

**TRAMELAN**  
**Lu-ma:** 9h-11h45, 14h-16h45  
**Mercredi:** 14h-16h45  
**Jeudi:** 9h-11h45, 14h-18h  
**Vendredi:** 9h-11h45, 14h-16h  
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan  
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80  
www.tramelan.ch

**VILLERET**  
**Lundi-vendredi:** 9h-12h  
Rue Principale 24, 2613 Villeret  
032 941 23 31  
admin@villeret.ch  
www.villeret.ch

Délai  
page utile  
LUNDI SOIR

bechtel-imprimerie.ch

Ne jetez pas vos machines  
et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h  
077 453 19 57 [vio@bluewin.ch](mailto:vio@bluewin.ch)

# Décembre sera musical à Tramelan : 24 concerts en 24 soirs

L'association culturelle Agora présente le 3<sup>e</sup> volet de son Calendrier musical de l'Avent. Musique, danses et vin chaud en perspective.



Motivés par le succès des éditions de 2015 et 2017, les organisateurs tramelots ont remis la main à l'ouvrage pour concocter un programme riche et varié, qui s'étalera tous les soirs du 1<sup>er</sup> au 24 décembre. Du rock à la musique classique, en passant par la pop-folk de Colour of Rice ou le rap de Mouman, il y en aura pour tous les goûts. Les amateurs de danse seront aussi servis, grâce à la présence des tambourinaires du Burundi et de la talentueuse Sybille et ses cerceaux lumineux. Notons encore la venue de Fanny Känzig, championne du monde junior de cor des alpes en 2017.

Le Calendrier musical de l'Avent, c'est également 24 occasions de partager un bon verre de vin chaud autour d'un moment musical. Les lieux se veulent inédits : des appartements, un garage automobile ou un magasin. Cette variété des styles musicaux et ces lieux improbables favorisent l'échange et la rencontre. De quoi faire de belles découvertes et terminer l'année en beauté. Tous les concerts sont gratuits (chapeau) et vous trouverez le programme complet du calendrier musical chez les commerçants de Tramelan et sur Facebook (page officielle *Agora Tramelan*). | *mr*

## Programme

- 1 19 h, Cuisses de Nymphes (chant a cappella), rue de Rouge-Terre 23
- 2 19 h, Les P'tits Chats (chanson française et anglaise), rue de l'Industrie 41
- 3 19 h, Anda A Anda (rock), Grand-Rue 141
- 4 19 h, Catherine d'Oex (chanson populaire française), Hair de Plaire et Stéph' Coiffure, Grand-Rue 135
- 5 19 h, Jacques Stämpfli (contes), rue des Navaux 2
- 6 19 h, Colour of Rice (folk), Librairie Tschan, Grand-Rue 140
- 7 18 h, Tramusica (concert de l'Avent), Eglise Réformée
- 8 19 h 30, Fanny Känzig et Anne Schaer (cor des alpes et orgue), Eglise Catholique
- 9 19 h, Tram' La Sol (chanson française), Banque Raiffeisen, Grand-Rue 155
- 10 19 h, Classe 11H de l'école secondaire, Ecole secondaire, rue du Midi 3
- 11 19 h, Mouman (Rap), rue de la Paix 38
- 12 19 h, Charlie Gilbert and Friends (Chicago blues), Le Saucy 21, Les Reussilles
- 13 19 h, Dog's Fight (rock), rue du Nord 8
- 14 19 h, Menno Canto (musiques baroques), Tramelan – Jardin d'hiver, rue de l'Industrie 3
- 15 17 h, Tambourinaires du Burundi (danses et chants traditionnels), Garage Gerber, Les Reussilles
- 16 19 h, Bluesticks (blues), Le Cernil 21, Les Reussilles
- 17 20 h, Choeur de Biou (Après-Renaissance), chemin des Combes 5
- 18 19 h, Sybille (performance avec cerceaux lumineux), rue de Courtelary 41
- 19 19 h, D'or et Déjà (chanson), Epicerie Autrement, Grand-Rue 130
- 20 20 h, Rimrock Country Band et Superfloyd (rock), Vuille Transports, rue Haute 9
- 21 20 h, Late River Run (folk-pop), Vuille Transports, rue Haute 9
- 22 16 h, Jodleur Club Tramelan, Home des Lovières, chemin des Lovières 2
- 23 20 h, Kill The Jaye: Acoustique (rock acoustique), chemin des Lovières 9
- 24 23 h, After de Noël Roots Factory (vinyles et fiesta), Ancienne usine Horia, rue Virgile Rossel 19

## COURS UP

### Des cosmétiques pour Noël

L'université populaire propose un après-midi créatif pour préparer des cadeaux de Noël originaux : un atelier de cosmétiques *Zéro déchet* en compagnie de Coralie Marchon.

Durant le cours, les participants sont amenés à confectionner trois cadeaux fait maison pour le bien-être de leurs familles et de la planète. Ils repartiront avec les créations du jour, les recettes et quelques connaissances sur les plantes et huiles essentielles utilisées. Durant l'après-midi, ils créeront par exemple

un baume pour les lèvres, des sels de bain et un gommage gourmand. | *mc*

**Enseignante : Coralie Marchon**  
**Lieu : Les Montbovats 83**  
**2875 Montfaucon**  
**Dimanche 8 décembre, 14h-18h**  
**Inscriptions et renseignements : Olga Grandjean, 076 520 01 43, ogr8888@hotmail.com**

## ÉGLISE MENNONITE

### Vente de l'Avent

Samedi 30 novembre aura lieu à la Marelle la traditionnelle Vente de l'Avent de l'Eglise mennonite. Vous y êtes tous cordialement invités et nous nous réjouissons de vous y accueillir. Vous trouverez à nos stands une grande variété de pains paysan, tresses, tourtes, pâtisseries, un beau choix de magnifiques couronnes de l'Avent et autres arrangements, bougies et décorations de Noël ainsi qu'un comptoir de nombreux livres. Profitez de la présence de notre maître affûteur pour lui confier vos couteaux,

ciseaux, haches, serpettes, etc. Ambiance chaleureuse garantie. Vous aurez bien entendu la possibilité de vous restaurer à partir de 8h pour le petit-déjeuner et à partir de 11h45 pour le dîner (salade mêlée, gratin dauphinois, jambon, délicieux desserts).

Nous nous réjouissons de vivre avec vous quelques moments de partage autour d'un repas ou d'une tasse de café. Des animations pour les enfants sont prévues durant toute la journée. Cordiale invitation et à bientôt! | *bg*

## PAROISSE RÉFORMÉE DE TRAMELAN

### Remerciements

Les responsables de la paroisse réformée tiennent à remercier très chaleureusement ceux et celles qui ont contribué à la réussite de la vente des missions. La recette de la journée s'élève à 5643 francs, dont il faudra bien entendu déduire les frais pour connaître le montant exact du bénéfice.

Aux privés qui ont apporté des pains, tresses et pâtisseries maison, des tricots ou des brico-

lages, aux commerçants qui ont offert des marchandises et lots pour notre tombola, à tous les visiteurs qui sont venus acheter ou consommer ce qui avait été préparé, à toute l'équipe bénévole qui, une fois de plus, a veillé à la bonne marche de la vente, le conseil de paroisse et le comité d'organisation expriment leur profonde gratitude pour tant de générosité, de solidarité et de disponibilité!

## EN SALLES

### AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

#### ETHIOPIE UN PAYS QUI MARCHE

VENDREDI 29 NOVEMBRE, 18 H

documentaire de Gérard Chagnat. La force et la fascination d'un pays plein de contrastes. En français. Durée 1 h 10.

#### A COUTEAUX TIRÉS

VENDREDI 29 NOVEMBRE, 20 H 30  
SAMEDI 30 NOVEMBRE, 21 H  
DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE, 17 H

de Ryan Johnson, avec Chris Evans, Daniel Craig, Ana de Armas, Michael Shannon. Célèbre auteur de polars, Harlan Thrombey est retrouvé mort dans sa somptueuse propriété, le soir de ses 85 ans. L'esprit affûté et la mine débonnaire, le détective Benoit Blanc est alors engagé par un commanditaire anonyme afin d'élucider l'affaire. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 2 h 11.

#### LA REINE DES NEIGES 2

SAMEDI 30 NOVEMBRE, 15 H 30  
DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE, 14 H

reprise.

#### J'ACCUSE

SAMEDI 30 NOVEMBRE, 18 H

reprise.

#### UN MONDE PLUS GRAND

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE, 20 H

de Fabienne Berthaud, avec Cécile de France, Tserendarizav Dahnyam, Ludivine Sagnier. Partie en Mongolie chez des éleveurs de rennes pour enregistrer des chants traditionnels, Corine pensait pouvoir surmonter la mort de Paul, son grand amour. Mais sa rencontre avec la chamane Oyun bouleverse son voyage... En français. 8 ans. Durée 1 h 40.

#### LES MISÉRABLES

LUNDI 2 DÉCEMBRE, 20 H

reprise.

#### LA BELLE ÉPOQUE

MERCREDI 4 DÉCEMBRE, 18 H

reprise.

#### LE MEILLEUR RESTE À VENIR

MERCREDI 4 DÉCEMBRE, 20 H 15

de Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière, avec Fabrice Luchini, Patrick Bruel. Suite à un énorme malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu. En français. 6 ans (sugg. 14). Durée 1 h 57.

#### CHANSON DOUCE

JEUDI 5 DÉCEMBRE, 18 H

de Lucie Borleteau, avec Karin Viard, Leïla Bekhti. Paul et Myriam ont deux enfants en bas âge. Ils engagent Louise, une nounou expérimentée, pour que Myriam puisse reprendre le travail comme avocate. En français. 14 ans. Durée 1 h 40.

#### LE MANS 66

JEUDI 5 DÉCEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

### AU ROYAL À TAVANNES

#### PAPICHA

VENDREDI 29 NOVEMBRE, 20 H  
SAMEDI 30 NOVEMBRE, 21 H  
DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE, 17 H

de Mounia Meddour, avec Lyna Khoudri, Shirine Boutella. Alger, années 90. Nedjma, 18 ans, étudiante, rêve de devenir styliste. A la nuit tombée, elle se faufile à travers les mailles du grillage de sa résidence avec ses meilleures amies pour rejoindre la boîte de nuit où elle vend ses créations aux papichas. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 45.

#### LE MANS '66

SAMEDI 30 NOVEMBRE, 17 H  
DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE, 20 H  
MARDI 3 DÉCEMBRE, 20 H

de James Mangold, avec Matt Damon, Christian Bale. Basé sur une histoire vraie, le film relate l'incroyable aventure humaine et sportive qui a conduit l'ingénieur automobile visionnaire américain Caroli Shelby à faire équipe avec le pilote de course britannique surdoué Ken Miles. En français. 12 ans. Durée 2 h 32.

#### THE CURRENT WAR

MERCREDI 4 DÉCEMBRE, 20 H

d'Alfonso Gomez-Rejon, avec Benedict Cumberbatch, Michael Shannon, Katherine Waterston, Tom Holland. L'histoire épique du duel sans merci entre les plus grands inventeurs de la période industrielle pour déterminer lequel fournirait le système électrique du nouveau siècle. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 47.

#### IL TRADITORE LE TRAITRE

JEUDI 5 DÉCEMBRE, 20 H

de Marco Bellocchio, avec Pierfrancesco Favino, Maria Fernanda Cândido, Luigi Lo Cascio. Au début des années 80, les luttes pour le pouvoir entre les parrains de la mafia sicilienne atteignent leur paroxysme. Tommaso Buscetta, membre réputé de la Cosa Nostra, s'enfuit au Brésil pour s'y cacher. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 31.

## SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE

### Exposition à venir

La société rappelle à tous et à toutes son activité future à noter dans vos agendas. L'exposition régionale PARJ se tiendra les 4 et 5 janvier prochains dans la salle de la Marelle de Tramelan. Ne pas oublier que le délai d'inscription est fixé au lundi 2 décembre. Les inscriptions se font auprès de Joël Furer à l'adresse suivante : joel.furer@gmail.com | *dm*



N° 115 DE LA REVUE *INTERVALLES*

# Des hommes, des femmes et des parcs

**Du patron d'entreprise au berger, du politicien à l'apicultrice, de l'écolier à son enseignante, du militant anarchiste au responsable économique, toutes et tous vouent à ce coin de terre un attachement profond**

A travers les parcs naturels régionaux, *Intervalles* se penche donc aussi sur les hommes et les femmes qui façonnent l'espace et le font vivre. En 1999 déjà, dans le numéro 54 d'*Intervalles* consacré au Chasseral et aux ambitions alors naissantes de créer un parc naturel autour de la célèbre antenne, Alain Perrenoud notait que, « en filigrane, partout, Chasseral c'est aussi et surtout l'homme [...] qui est à la base des paysages et des entités que nous trouvons aujourd'hui dans le massif ». Il donnait l'exemple des pâturages boisés qui « font partie de notre patrimoine culturel et paysager » et qui allient agriculture, sylviculture et usage touristique. Présents autant dans le Parc Chasseral que dans celui du Doubs, les pâturages boisés constituent une autre identité de l'ensemble de la région. Et, comme le soulignait Alain Perrenoud, seule une vision de développement durable, conciliant les différentes activités, permettra de les préserver et de les valoriser.

A l'heure des marches pour le climat, ce développement durable se retrouve dans le travail quotidien mené par le Parc naturel régional Chasseral et son homologue du Doubs. Leurs actions s'avèrent aujourd'hui non plus seulement nécessaires, mais indispensables. Réussir à concilier la préservation de la nature et le développement des activi-



Photo: Chaumont Julien Ogi

tés humaines représente un immense défi. Dans une région qui, depuis toujours, a dû et su, au cœur de la nature, développer un esprit d'innovation industriel et technologique, gageons qu'il sera relevé avec succès.

Au final, quelle que soit la définition qu'on lui donne, cet espace est à la fois unique et

multiple. Vouloir le réduire à une seule caractéristique, une seule image, une seule communauté, serait même faux. *Intervalles*, qui a pu bénéficier de la collaboration des Parcs Chasseral et du Doubs pour réaliser ce numéro, ne peut que vous inviter à le découvrir par vous-mêmes, à le vivre, à rencontrer

ses habitantes et habitants. Et pour vous y aider, vous trouverez à la suite des vingt portraits quatre propositions d'escapades qui vous mèneront sur les sentiers de la région. Belle balade!

[www.intervalles.ch/no-115-parcs](http://www.intervalles.ch/no-115-parcs)  
**Prix de vente: 30 francs**

## BIENNE

### 30<sup>e</sup> assemblée générale du Club de Jass Romand

C'est à 14h, en présence de plus de 20 membres venant de Bienne, Frinwillier, Orvin et La Heutte, que Pierre-André Meister ouvre la 30<sup>e</sup> assemblée générale du Club de Jass Romand. Après la lecture du procès-verbal, accepté à l'unanimité, les comptes dégageant un substantiel bénéfice sont présentés par la trésorière Odette Richoz. Reprenant la parole, le président passa en revue les différentes activités, qui au passage mériteraient un plus grand nombre de membres, 30 personnes faisant actuellement partie du club. Dans les objectifs futurs, 2020 sera l'année du jubilaire des 30 années de vie et pour

cette occasion, un groupe de travail a mis au point plusieurs possibilités de sorties à thèmes. Grand bouleversement pour la société, le départ du restaurant Satriale's pour cause de place disponible et silencieuse. Actuellement, au restaurant Sonne à Mâche, la société pensait trouver son bonheur, mais vu le nombre de joueurs, la salle est trop exiguë, et en accord avec son tenancier, la société déposera prochainement ses valises au restaurant Büttenberg, foyer pour personnes âgées. Pierre-André Meister compte beaucoup sur ce nouvel emplacement pour redonner un coup de fouet à la société. | jcl

## PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

### Cadeaux de Noël sous le signe du terroir

**Réelle richesse de notre région, les produits du terroir constituent d'originales idées de cadeaux de Noël, qui soutiennent l'économie locale et conviennent à tous les goûts. Le Parc Chasseral propose deux Cornets Terroir ainsi que des bons Terroir du Chasseral.**

Cadeaux d'entreprise ou présents pour ses proches à l'occasion des fêtes de fin d'année: les cadeaux du terroir proposés par le Parc Chasseral soutiennent l'économie locale et font plaisir à tous les coups.

Constitués à 100% de délicieux produits labellisés *Parcs suisses* (voir encadré), les *Cornets Terroir* sont à commander en tout temps et en avance sur le site internet du Parc Chasseral ou directement auprès des deux points de vente.

– Le Cornet Terroir *Les Pâturages* (22 francs) contient un sirop (primevères ou fleur de sureau), un paquet de caramels, du fromage Jura Montagne et une saucisse.

– Le Cornet *Les Moines* (30 francs) est constitué d'une bouteille de Pinot noir de la Cave de Berne, à La Neuveville (5 dl), d'une demi-Tête de Moine AOP et d'un Pavé des Moines.

Les bons *terroir du Chasseral*, d'un montant de 20 francs, 30 francs ou 50 francs, sont à faire valoir directement chez les producteurs ou dans les régionaux, ainsi que dans les 14 métairies offrant de savoureuses *Assiettes Chasseral*. Ils peuvent être commandés très simplement via un formulaire en ligne sur [www.parcchasseral.ch/gastronomie](http://www.parcchasseral.ch/gastronomie).

D'autres paniers constitués d'excellents produits régionaux sont à découvrir sur [www.j3l.ch/fr/P42194/les-paniers-du-terroir](http://www.j3l.ch/fr/P42194/les-paniers-du-terroir).

| parc chasseral

**Points de vente des Cornets Terroir:**

**Fromagerie des Reussilles, Le Saucy 24a, Les Reussilles Heidi Tschannen, Le Quart-Dessous 3 Corgémont**

## Le label produits Parcs suisses

Une garantie de produits locaux, durable et d'excellente qualité

Tous les produits labellisés dans le Parc Chasseral respectent le cahier des charges des marques régionales Jura bernois Produits du terroir ou Neuchâtel Vins et Terroir. Délivré par l'Office fédéral de l'Environnement, le label produit Parcs Suisses garantit des produits nés et travaillés dans le Parc Chasseral, dans une éthique de développement durable.

## AGENDA

### EXPOSITIONS

- Nystagmus, peintures et meubles design, CCL Saint-Imier, jusqu'au 15 décembre, me-ve 14h-18h, sa et di 14h-17h
- Exposition Coglau et Moa, peintures et collages. CIP Tramelan, jusqu'au 20 décembre, lu-ve 8h-20h, sa 14h-20h
- Exposition *A travers la Crête sauvage*, ARTECA, Grand-Rue 32a, 2<sup>e</sup> étage, Corgémont. Vernissage vendredi 29 et samedi 30 novembre, 18h

### VENREDI 29 NOVEMBRE

- Nul bar ailleurs, jass et fondue, ancienne école de Vauffelin, 18h30
- Vente de l'Avent, halle polyvalente, La Ferrière, dès 17h
- Marché de Noël, La Grange, La Heutte, 18h-21h

### SAMEDI 30 NOVEMBRE

- Tournoi des écoliers du HC Tramelan, patinoire
- 17<sup>e</sup> bourse aux modèles réduits, CIP Tramelan, 10h-17h
- Déjeuner du MdM, Corgémont, dès 7h30
- Repas en faveur des Petites Familles, maison Wyttenbach, Bienne, 10h-15h
- Partage philo, paroisses réformées de l'Erguël, restaurant Le Cercle Ouvrier, Sonvilier, 10h30
- Exposition-vente, galerie Pot-Ari, Colline 5, Péry, 10h-18h
- Marché de Noël et portes ouvertes du Rail Club Erguël, halle polyvalente, Villeret, 10h-17h
- Marché de Noël, La Grange, La Heutte, 10h-19h
- Soupe aux pois du SCC, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 11h
- Vente de l'Avent de l'église mennonite, Marelle, Tramelan, dès 8h

### DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

- 17<sup>e</sup> bourse aux modèles réduits, CIP Tramelan, 10h-17h
- Concert Le Chandor, église réformée, Orvin, 17h
- Exposition-vente, galerie Pot-Ari, Colline 5, Péry, 10h-18h
- Marché de Noël et portes ouvertes du Rail Club Erguël, halle polyvalente, Villeret, 10h-17h
- Marché de Noël, La Grange, La Heutte, 10h-17h
- Match au loto du Ski club, salle de spectacle, Saint-Imier, 16h

### LUNDI 2 DÉCEMBRE

- La Retrouvaille, conférence sur les arbres, Grain de sel, Orvin, 20h

### MARDI 3 DÉCEMBRE

- Club des Aînés, repas de la St-Nicolas, maison de Paroisse, Sonvilier, 12h
- Repas-contact, fête de Noël, centre communal, Courtelary
- Conférence-film Amsterdam, cinématographe, Tramelan, 20h

### MERCREDI 4 DÉCEMBRE

- Né pour lire, CIP Tramelan, 9h30

### JEUDI 5 DÉCEMBRE

- Soirée de scrabble, CIP Tramelan, 18h45
- Noël ensemble, Saint-Imier, place du Marché et Collégiale, dès 18h
- Soirée SEL de la Suze, fabrication décorations Noël, fenêtre de l'Avent avec la SDC, marché d'échanges, espace N. Béguelin, Courtelary, 19h
- Noël des Aînés, centre communal, Plagne, dès 11h45

### VENREDI 6 DÉCEMBRE

- Noël ensemble, Saint-Imier, place du Marché et Collégiale, dès 17h

### SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- Exposition-vente à la galerie Pot-Ari, rue de la Colline 5, Péry, 10h-18h
- Noël ensemble, Saint-Imier, place du Marché et Collégiale, dès 10h
- Festival des 4 saisons, Salon de la Musique, Cormoret, 17h30
- Téléthon, collège La Heutte, 11h

### DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

- Exposition-vente à la galerie Pot-Ari, rue de la Colline 5, Péry, 10h-18h
- Concert de Noël du Brass Band Corgémont, temple, 17h
- Noël des Aînés, centre communal, Péry

### MERCREDI 11 DÉCEMBRE

- Soirée méditation et bols tibétains, Huilerie, Péry, 19h30
- Compagnie Cobalt, *work in progress*, CCL, Saint-Imier, 19h30

### VENREDI 13 DÉCEMBRE

- Soirée ACL, scierie Sombeval, 20h

### SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, salle polyvalente, Cormoret, 10h-17h

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

- Concert de Noël du Brass Band Corémont, église de Chindon, 20h

### JEUDI 19 DÉCEMBRE

- Les récrés du jeudi fenêtre de l'Avent, ancienne école, Vauffelin, 19h
- Apéro de Noël, Huilerie, Péry, 18h

### MARDI 24 DÉCEMBRE

- Noël pour tous, salle du Cercle de l'Union, Saint-Imier, dès 17h30

### JEUDI 26 DÉCEMBRE

- Noël folklorique, halle polyvalente, Cortébert, dès 13h



Les Moines



Les Pâturages

## MAISON CALVIN BIENNE

## Magnifique concert d'automne

La Filarmonica La Concordia, sous la baguette de son maestro Celestino Quaranta, a exécuté dimanche dernier un concert d'automne de très haute qualité dans une salle comble. Luigi Malacarne avait revêtu le costume de Monsieur Loyal en donnant le coup d'envoi de cette fin d'après-midi musicale et en présentant les morceaux choisis avec le brio qu'on lui connaît. Après les présentations et salutations du vice-président Daniel Germinet, La Filarmonica Concordia grâce à son chef, a su communiquer sa joie et son plaisir sur scène en se surpassant dans l'interprétation de *Don Pasquale*.

## Les solistes

Si un public averti s'est rendu à la maison Calvin, c'était également pour y accueillir les solistes, le Biennois Piero Trombino à la trompette avec *La Donna È Mobile* de Verdi, arrangement de Celestino Quaranta, Maria Saponati de La Heutte au corne dans l'interprétation

de *What a wonderful world* de Weiss, paroles de Louis Armstrong, et l'interprétation de *La Cucarach* par le duo de choc, Huguin Óskarsdóttir, musicienne venue d'Islande au sax soprano, accompagnée par le Biennois Luigi Malacarne. La Filarmonica Concordia de Bienna, tout à fait à la hauteur de ce concert d'automne, grâce aussi à son maestro, s'est surpassée dans l'interprétation de la musique du film *Gladiator* de Hans Zimmer et Lisa Gerrard.

## Le morceau fétiche pour la fin

En finale de la seconde partie, faisant suite aux deux morceaux *Alegria* et *La Bamba*, le public debout et soulevé d'enthousiasme, frappait des mains, en demandant le traditionnel bis avec l'interprétation d'*Azzuro*, morceau fétiche de l'ensemble. Ce concert plein de joie et de gaieté a permis pour un instant d'oublier les turpitudes du monde actuel. Prochain rendez-vous, le 7 décembre à La Heutte pour le Téléthon. | jcl



Maria Saponati, de La Heutte, soliste au corne

## GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE ❄️

## Nouveautés et parfum d'olympisme

L'hiver est attendu de pied ferme du côté du Giron Jurassien des clubs de sports de neige. Quelques nouveautés sont prévues, alors que les athlètes de l'association, après une fructueuse préparation estivale, sont prêts à en découdre face au chronomètre.

## Une étape supplémentaire pour le Viteos Ski Tour

Au vu de l'enthousiasme grandissant pour le ski nordique dans l'Arc jurassien et du succès du Viteos Ski Tour, le Giron Jurassien propose une cinquième étape qui lancera la saison 2019-2020. Elle se déroulera à La Vue-des-Alpes le 14 décembre sous la forme d'un prologue sur le tracé de «L'Infernale».

«L'occasion d'ajouter une étape décontractée en début de saison – sans chronomètre, le classement sera établi selon l'ordre d'arrivée – est le fruit d'une proposition du SC La Vue-des-Alpes qui accueillera également la première étape du Kids Nordic Tour, explique Christophe Frésard, chef nordique du Giron Jurassien. Une belle occasion pour les amateurs de ski de fond de l'Arc jurassien, toujours plus nombreux à participer à notre championnat, de se mettre en jambe pour la saison.»

Par ailleurs, la troisième étape du Viteos Ski Tour organisée par le SC La Brévine se déroulera sous forme d'une course sprint

en nocturne. *La S'kiffé froid* se tiendra au centre de La Brévine le 25 janvier prochain, en lieu et place de *La Sibérienne* organisée jusqu'à la saison dernière.

## La Coupe Didier Cuche, accessible à tous les enfants de l'Arc jurassien

Cette saison encore, grâce aux soutiens des différents ski-clubs de l'association, le Giron Jurassien est heureux de proposer une Coupe Didier Cuche aux quatre coins de l'Arc jurassien. Des compétitions qui s'étaleront ainsi durant tout l'hiver de La Robella, aux Prés-d'Orvin et à La Corbatière, alors que les finales se disputeront sur les pentes des Bugnens-Savagnières.

«Voir tous ces enfants faire leurs premiers virages en compétition dans la région est à chaque fois une belle émotion, commente Didier Cuche. Je n'oublierai jamais d'où je viens, et constater que les ski-clubs de tout l'Arc jurassien s'impliquent saison après saison pour offrir ces sensations aux skieurs en herbe est une satisfaction pour toute notre association!»

## 3 athlètes préqualifiés pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020

Trois athlètes issus des Centres Régionaux de Performance (CRP) figurent dans la sélection provisoire de Swiss Olympic pour les JOJ Lausanne 2020. Amélie Klopfenstein (SC Romand-Bienne) est en lice pour les épreuves des Diables en ski alpin. En ski nordique, les athlètes du SC La Vue-des-Alpes Lola Wuthrich et Ilan Pittier peuvent tous deux prétendre être au départ à la Vallée de Joux. La sélection définitive sera annoncée par Swiss Olympic à la mi-décembre.

«Emmener nos athlètes jusqu'aux Jeux Olympiques de la Jeunesse est une forme de consécration pour le Giron Jurassien, analyse Jérôme Ducommun, directeur des CRP du Giron Jurassien. La symbolique est forte, et résume parfaitement le talent de nos jeunes athlètes et la qualité de nos structures d'entraînement.»

| mv

## COURRIER DE LECTEUR

## Planification éolienne du Jura bernois : coup de force au Mont-Sujet

Les communes réunies dans l'association Jura bernois. Bienna viennent de décider de maintenir le projet de centrale éolienne du Mont-Sujet dans la planification régionale. Situé entre le Plateau de Diesse et le Chasseral, ce site est mort avant même d'être construit. Son maintien en vie artificielle dans la planification en dit long cependant sur les processus de décision en matière éolienne.

On ne s'étonnera pas que l'éolien suscite autant d'opposition. En maintenant le projet du Mont-Sujet dans la planification régionale, l'association Jura bernois. Bienna passe en force : la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage CFNP a préavisé négativement le projet du Mont-Sujet, situé à proximité de la zone de protection paysagère de Chasseral, à laquelle ce site porterait une atteinte importante, estime la Commission. Le Canton de Berne, par son Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), s'est lui aussi prononcé contre. Qu'à cela ne tienne : les maires et représentants des 40 communes du Jura bernois et de Bienna l'ont maintenu à l'unanimité.

Comment en est-on arrivé là ? Avant tout en raison d'un conflit d'intérêts. Les communes qui décident de la planification éolienne sont financièrement intéressées à la construction de ces centrales. Soit directement parce qu'elles ont un projet sur leur territoire, soit indirectement parce qu'elles sont membres de JbEole SA. Cette société signe des conventions tripartites avec les promoteurs éoliens en vertu desquelles elle encaisse autour de 2 % du chiffre d'affaire des parcs éoliens. Cerise sur le gâteau, JbEole SA agit de sorte que ses actionnaires rachètent et commercialisent jusqu'à 50 % des certificats de courant produit dans les parcs éoliens concernés. Paysage Libre BEJUNE dénonce un conflit d'intérêts grave : tâche publique, la planification territoriale ne peut être déléguée à ceux qui en tirent les bénéfices.

Outre le paysage et la biodiversité, le maintien du site de Mont-Sujet fait une autre victime : le Parc naturel régional de Chasseral. Avec le nombre de nouvelles installations éoliennes prévues dans le périmètre de ce parc d'importance nationale, il devient

impossible de respecter les objectifs de la Charte, qui sont en premier lieu la préservation et la mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage. A terme, le renouvellement de la reconnaissance du Parc régional est compromis. Le maintien du site du Mont-Sujet porte un coup fatal au Parc Chasseral, car il impacte gravement le cœur même du parc naturel. Les communes en sont conscientes. Elles ont été mises en garde par l'Office fédéral de l'environnement OFEV, qui a souligné que les valeurs naturelles et paysagères «doivent rester stables pour permettre au parc de maintenir son label national», ce qui ne serait plus le cas en construisant la centrale du Mont-Sujet. L'OACOT a rajouté une couche estimant que «des projets qui portent atteinte aux valeurs écologiques et au paysage du parc pourraient menacer sa labellisation». Là aussi, c'est à un passage en force qu'on assiste, aux conséquences funestes.

Renoncer à un projet comme celui du Mont-Sujet serait considéré comme un aveu d'échec pour les communes de l'association Jura bernois. Bienna. Un échec qui viendrait s'ajouter à celui du projet de Montoz Pré-Richard, séchement rejeté en votation populaire cette année. Cette politique de fuite en avant est avant tout une tentative de ne pas perdre la face dans un contexte tendu. A moyen terme, la décision est cependant lourde de conséquences. En maintenant le site du Mont-Sujet, les communes refilent la patate chaude aux tribunaux : c'est à eux qu'il incombera de faire la nécessaire pesée d'intérêts et d'envoyer le projet aux oubliettes. En attendant, des millions de francs seront investis dans des études techniques et autres rapports d'impact, le tout aux frais des consommateurs d'électricité.

| michel fior, président pl-bejune

## Noël zéro déchet



Avec l'arrivée de Noël, viens découvrir quelques astuces zéro déchet ! Aimes-tu faire des choses avec tes mains, des décorations naturelles, des emballages réutilisables ? Alors rejoins-nous pour une journée surprenante avec différents ateliers et repas avec tes créations ! Le soir, nous présenterons toutes les créations aux parents et aux amis, partagerons le traditionnel souper canadien et visionnerons les photos de l'année ! Le programme de la soirée se trouve dans un document séparé.

Nous nous réjouissons de passer cette journée avec toi !

Rendez-vous samedi 7 décembre à 10h06 à la place du village à Orvin, à 8h35 à la gare de La Chaux-de-Fond (Maïka attend au quai 3, départ du train à 8h43), à 9h à la gare de Saint-Imier (l'équipe est dans le train, départ du train sur la voie 1), à 9h22 à Sonceboz (l'équipe est dans le train, départ du train sur la voie 2), à 9h40 à Bienna sur le Quai E (Bus direction Orvin, départ du bus 9h50).

Fin du programme vers 20h, les parents s'occupent du retour de leurs enfants.

Participants à partir de 6 ans, s'équiper de bonnes chaussures, d'habits chauds et adaptés à la météo. Prendre un dix heure et un petit pique-nique pour midi, les moniteurs amènent un goûter pour les quatre heures et une surprise pour midi. Prendre avec soi un couteau de poche et permis couteau (si tu l'as), un carré de tissu propre en coton d'environ 30x30 cm, un légume, un sac en tissu ou plastique, à choix berlingots (lait, jus de fruit), boîte de conserve; bocal (confiture, cornichons) propres.

5 francs, les assurances sont à la charge des participants ! Inscriptions jusqu'à mercredi 4 décembre, formulaire d'inscription en ligne : [https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public\\_events/853](https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public_events/853), en cas de problèmes lors de l'inscription, contacter Lorenza Marconi jeunes.juraber-nois@pronatura.ch.

| élodie, lucie, maïka et lorenza

## Soirée

Parents, familles et autres enfants sont les bienvenus pour la soirée photos et repas canadien au Stand de Tir d'Orvin. Merci d'amener quelque chose de sucré ou salé pour le buffet, une soupe sera préparée par l'équipe. Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette soirée de partage !

## Programme

- 17 h, accueil à la salle du Stand de tir (30 minutes à pied du centre d'Orvin, accès en voiture possible)
- 17 h15-18 h, vernissage des créations de la journée
- 18 h-19 h, soupe-apéro
- 19 h-20 h, projection des photos des sorties et des camps de l'année

| l'équipe j+n jura bernois

Samedi 7 décembre  
Contact : Lucie Darbellay,  
079 332 11 57

## Le clin d'œil

Plus de Co<sup>2</sup> émis par les voitures depuis le boom des 4x4

Tony

# Le bonheur le plus doux est celui que l'on partage!

La période de Noël approche et avec elle, l'envie de faire plaisir à ses proches et à ses amis... et à soi-même.

Dans nos pages spéciales, découvrez des idées et des offres alléchantes. Gourmandises, équipements ou bons sportifs ou encore tout ce qui touche au bien-être et à la détente, laissez-vous inspirer et soyez certains de trouver le cadeau qu'il faut en favorisant les commerçants et artisans de notre région.

**BON CADEAU FONDUE** 

6 fondues au bar à fondue + 6 entrées au match de la première **120 FRANCS**  
sur réservation et disponibilité des bars à fondue selon le match

2 fondues à la buvette + 2 entrées au match de la première **40 FRANCS**  
réservation 24h avant

Pour commander et réserver : [info@sainti-bats.com](mailto:info@sainti-bats.com)

**Terre Sauvage**  
Coaching Relation d'aide  
Drainage lymphatique  
Chamanisme sauvage  
Reiki agréé ASCA

Sur présentation de ce coupon, **10% de réduction** pour l'achat d'un bon cadeau

Yvonne Steiner  
Les Grands-Prés 15 - 2608 Courtelary - 079 513 46 31  
[www.terresauvage.ch](http://www.terresauvage.ch) [yvonne@terresauvage.ch](mailto:yvonne@terresauvage.ch)

**Salon de coiffure**  
dames, hommes et enfants

**Céline Juillard**  
Maîtrise Fédérale

Hair'Guël Coiffure  
Grand-Rue 14, 2616 Renan  
032 963 13 35  
[www.coiffure-renan.ch](http://www.coiffure-renan.ch)

**KARAYA**  
Réflexologie & massage classique  
agrée RME / ASCA

**Karin Stauffer**  
Frasses 29 - 2612 Cormoret - 078 845 56 06

**BON CADEAU**  
POUR UN INSTANT HORS DU TEMPS  
Soins chromo-olfactifs aux huiles Altearah Bio

**Idées cadeaux**  
Vente en vrac, produits locaux, bio, sans gluten et vegan, bières et cidres

**Meilleurs vœux de fin d'année!**

**ST-Vrac**  
Rue Francillon 16  
2610 Saint-Imier  
032 940 10 10  
[stivrac@gmail.com](mailto:stivrac@gmail.com)  
Facebook: @stivrac

**TELESKI**  
LE PÂQUIER - CRÊT-DU-PUY

**Forfait soirée ski + fondue**  
Valeur 35 francs

Tél. 079 415 95 43  
[www.cretdupuy.com](http://www.cretdupuy.com)

**Line Hair**

Portable 078 635 49 25  
Tél. salon 032 940 17 23

Place du Marché 1  
2610 Saint-Imier  
Ouvert le lundi - Fermé le mardi

**BON CADEAU**  
Meilleurs vœux de fin d'année!

**coco COIFFURE**

vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Tél. 032 941 17 25  
Dr-Schwab 21 2610 Saint-Imier

**POUR NOËL, GLISSEZ SOUS LES SAPINS!**

En panne d'inspiration pour Noël? Et si vous offriez un bon-cadeau ou une carte rechargeable (à créditer du montant de votre choix)?

L'heureux destinataire pourra les faire valoir sur toutes nos activités: télési, télébob, mais aussi velectro, Segway ou trott'energy.

La bonne idée à glisser sous le sapin!

Commandes  
[info@funisolaire.ch](mailto:info@funisolaire.ch)  
032 942 88 88

FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

**Bien-être et plaisir pour vos proches**

Disponibles à la Clientis Saint-Imier  
[www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch) [contact@le-cide.ch](mailto:contact@le-cide.ch)

**OFFREZ DU SPORT A NOEL**  
PERSONNE NE VOUS EN VOUDRA !!!

ALL I WANT FOR CHRISTMAS IS FITNESS

SEANCES  
COURS  
ABONNEMENTS  
COACHING SPORTIF

**FITNESS ENERGY**  
ST-IMIER SAIGNELEGIER

**Ski nordique, loisir actif hivernal par excellence en Erguël**

Vous avez un proche qui pratique le ski nordique, débutant, amateur ou passionné aguerri, une carte de saison pour le ski nordique est une idée de cadeau utile et sympathique.

Les cartes sont en vente auprès de l'Office du Tourisme de Saint-Imier - JET, ou via le site de Romandie Ski de Fond ([www.skidefond.ch](http://www.skidefond.ch)) - Menu « Cartes d'accès aux pistes » sur lequel vous indiquerez alors le centre nordique auquel vous désirez que le produit de la vente de la carte soit affecté (Mont-Crosin - Mont-Soleil ou Bugnète (Mont-Crosin - Savagnières), ou encore sur le site [www.cnts.ch](http://www.cnts.ch)).

Space nordique Erguël vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi que l'arrivée attendue de la neige pour vous adonner à votre loisir ou sport favori.

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Les filles remportent le derby

En visite chez leurs voisines de Tramelan, les filles du HC Saint-Imier se sont offert un véritable chassé-croisé avec leurs homonymes. Les Imériennes ont fait la course en tête le plus souvent, et chaque fois que les filles de Kevin Vallat revenaient à la hauteur des visiteuses, un petit rien leur manquait pour prendre le dessus. Pourtant, elles ont eu l'occasion de passer devant en fonction des nombreuses pénalités (12) infligées aux Imériennes et seulement trois sanctionnées contre Tramelan. Cela dit, Saint-Imier n'a pas à se glorifier d'une telle statistique, bien au contraire. Des piquer lame, coup de crosse, ou coup de coude n'ont rien à faire avec le plaisir du jeu. Contre un adversaire plus réaliste, cela pourrait jouer de mauvais tours aux Imériennes.

## U15 A sans concession

Les U15 de Fleurier devront vite oublier leur passage en Erguël. C'est une véritable volée de bois vert que leur ont infligé des Imériennes qui n'ont jamais relevé le pied de l'accélérateur, déjà bien au plancher après la période médiane, menant alors de dix filets à leur avantage. Et pourtant ce sont les Fleurisans qui ouvraient la marque après moins d'une minute de jeu. Mais leur joie ne durera que 15 secondes, car suite à cela ils subirent la supériorité des Imériennes sans pouvoir réagir. Les boys de Michaël Ducommun et Maïko Burger n'ont pas levé le pied dans l'ultime période, ils passaient encore douze buts, démontrant une domination de tous les instants.

## Les U13 Top s'offrent Ajoie

A trop de facilité, on ne gagne pas en qualité de formation,

c'est une chose qui est certaine. Quelques jours avant les U17, ce sont les jeunes de Johann Duplan qui faisaient cavaliers seuls face au HC Ajoie. Quatre à rien après le premier tiers et la victoire avait déjà bien penché du côté des Imériennes. Six buts dans la seconde période vinrent encore confirmer, si besoin était, un succès déjà consommé. La suite ne fut que du remplissage, avec encore une addition au compteur qui prenait les allures d'une correction.

## Les U17 se loupent d'entrée

Calamiteuse entrée en matière pour les U17 qui se firent enfilés trois buts en moins de six minutes de jeu. Un déficit trop conséquent pour changer le cours des choses. Et pourtant les Imériennes s'y sont attelés, en vain. Ils sont revenus à un but de leurs adversaires (3-4)

dans le second tiers, mais sans pouvoir trouver l'égalisation par la suite. Franches-Montagnes s'assurait la victoire dans les dernières secondes de la rencontre. Ce qui laisse à penser que pour les Imériennes, il y avait du temps pour faire mieux. Mais leur déficit de l'entame du match a pesé trop lourd dans la balance. | gde

[www.sainti-bats.com](http://www.sainti-bats.com)

1<sup>er</sup> Saint-Imier – Yverdon-les-Bains \_ 4-1  
 Filles LC Tramelan – Saint-Imier \_ 5-6  
 U17A Saint-Imier – Fr.-Montagnes \_ 3-5  
 U15A Saint-Imier – Fleurier \_ 23-1  
 U13 Top Saint-Imier – Ajoie \_ 19-0

Samedi 30 novembre

U17A 17h30: Le Locle – Saint-Imier

Mercredi 4 décembre

1<sup>er</sup> 20h: Saastal – Saint-Imier

U13 Top 18h30: Fr.-Mont. – St-Imier

Filles LC 20h30: Tram. – Saint-Imier

## ERGUËL HOCKEY CLUB

## Un lourd week-end en perspective

Dernier de cordée d'un championnat où les Erguéliens n'ont engrangé que deux points sur une victoire en prolongation face à Delémont-Vallée, les gars de Pascal Stengel iront affronter ce dimanche un adversaire qui vient de battre le leader Tramelan, dans la capitale jurassienne. Auparavant, samedi, c'est au centre de loisirs de Saignelégier que les Vallonniers devront aller faire bonne figure pour démontrer qu'ils ont leur place dans cette catégorie de jeu. La volonté, discipline aidant, doit permettre à cette

formation d'évoluer à sa vraie valeur. Cancres dans tous les domaines des statistiques, les Erguéliens doivent retrouver leur amour propre, leur fierté et prouver qu'ils ne sont pas des faire-valoir, mais bien une équipe de 2<sup>e</sup> ligue. Et cela, avec toute la discipline que demande ce niveau de compétition, d'un niveau attrayant. | gde

Samedi 30 novembre

2<sup>e</sup> 17h: Franches-Montagnes II – Erguël

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre

2<sup>e</sup> 18h: Delémont-Vallée – Erguël



De vieux patins... photo: freepik

## HOCKEY CLUB REUCHENETTE

## Un match à oublier rapidement

Quelle est la différence entre le HC Reuchenette et Venise? Aucune, les deux sont submergés!

En effet, Reconvilier n'a laissé aucune chance aux Pérysans, malgré un contingent de 13 joueurs. C'est Jérémie qui inscrit l'unique but pour les visiteurs dans le premier tiers qui se solde par un résultat intermédiaire de 3 à 1. Dans le deuxième tiers, Mitsui, piqué par on ne sait quelle mouche, réussit à inscrire deux buts individuellement en moins de 20 secondes. Puis ce fut au tour de Romain de faire un tir puissant depuis la ligne bleue et réduire ainsi la marque. Score intermédiaire: 6 à 4.

C'est en pensant que tout n'est pas perdu avec un écart de deux buts que les gars de Bohnen ont entamé le tiers final. Mais dans les faits, Reuchenette s'est laissé submerger par l'armée de Reconvilier et encaissa encore 8 buts sans parvenir à en mettre un seul. Et pourtant ce n'est pas faute d'avoir essayé, car au moins 3 tirs cadrés ont touché la barre des buts, mais aucun n'est rentré dans le filet. Espérons que le prochain match contre le HC Crémînes ce samedi à Bienne aura une toute autre allure, cette équipe ayant le même nombre de points que Reuchenette, mais un meilleur goal-average.

Rappelons que les inscriptions pour la Fond'air du 17 décembre sont ouvertes. Vous pouvez vous inscrire par message ou par téléphone (dès 18h) au 079 451 02 20. Nous comptons sur vous.

Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet [www.hcreuchenette.ch](http://www.hcreuchenette.ch)

Reconvilier – Reuchenette \_ 14-4

Samedi 30 novembre

19h15, Tissot Arena Bienne: Reuchenette – Crémînes

## HOCKEY CLUB CORGÉMONT

## Deux matchs bien différents

Corgémont avait une semaine chargée avec deux matchs au programme. Le premier sur la patinoire du EHC Schwarzenburg, en coupe bernoise le mardi. Le second à domicile face au HC Ponts-de-Martel, le samedi, pour le début du deuxième tour de championnat.

## Un naufrage en coupe

Lors de la première rencontre, sur une patinoire non couverte, les Curgismondains n'ont pas eu voix au chapitre. Malgré une bonne entame de match, Corgémont était déjà mené de trois longueurs après

20 minutes de jeu. Le deuxième tiers était à sens unique et les locaux ajoutaient cinq unités au score. Dans la dernière période, les hommes de Paratte montraient un sursaut d'orgueil pour inscrire leur seul but de la soirée. Score final 9-1 pour Schwarzenburg

## Une reprise en championnat

Samedi, à domicile, Corgémont se devait de montrer une réaction. Face aux Neuchâtelois, les Curgismondains se montraient dominateurs, sans toutefois arriver à passer l'épaule. Et comme souvent dans ce cas-là, c'est les

à oublier pour les Requins qui n'étaient pas dans un bon jour. On savait que l'équipe jurassienne était solide au vu des saisons précédentes et lors du match aller aux Lovières, remporté de justesse par les Tramelots dans les prolongations. Il s'agit dès lors de se concentrer sur la suite du championnat avec la venue de Star Chaux-de-Fonds, autre équipe de valeur, ce samedi soir à la Zürich Arena. Voilà certainement une rencontre intéressante à suivre pour les supporters.

La seconde du HCT a rencontré le HC Courtételle peu après au même endroit s'inclinant de peu. L'équipe du HCT Ladies (4<sup>e</sup>/10 pts) a enregistré une courte défaite face à Saint-Imier avant le match retour mercredi soir. L'équipe des U20-A (4<sup>e</sup>/17 pts) a perdu contre Meyrin avant de recevoir l'équipe du HC Genève-Servette dimanche. En U15-A (3<sup>e</sup>/15 pts) le HCT a battu l'équipe de SenSee et recevra dimanche matin l'équipe de Delémont. En U13-Top, l'équipe locale a perdu de justesse face à Delémont et se rendra à Fleurier samedi.

| lb

2<sup>e</sup> Delémont – Tramelan \_ 5-2  
 3<sup>e</sup> Courtételle – Tramelan II \_ 9-7  
 SWHL-C Tram. Ladies – St-Imier \_ 5-6  
 U20-A Meyrin – Tramelan \_ 11-0  
 U15-A SenSee Futur – Tramelan \_ 3-7  
 U13-Top Tramelan – Delémont \_ 6-7

Samedi 30 novembre

2<sup>e</sup> 19h: Tramelan – Star Chx-de-Fonds  
 U20-A 20h30: Bulle-la-Gruyère – Tram.  
 U13-TOP 17h: Fleurier – Tramelan

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre

U15-A 9h: Tramelan – Delémont-Vallée  
 U20-A 17h: Tramelan – Genève-Servette

Mercredi 4 décembre

SWHL-C 20h30: Saint-Imier – Tramelan

## HOCKEY CLUB CORTÉBERT

## Un match à sens unique

Les Tornades de Cortébert recevaient ce dimanche Les Ponts-de-Martel. Par son jeu et surtout bien emmenés par les deux coachs, Oxo et Allan, les joueurs de Cortébert jouaient sans pression. Ainsi au premier thé, le score était à leur avantage: 3-0. Sous les encouragements de Craps le capitaine et ceux du porte-drapeau Stéphane Rench, les Tornades continuèrent sur leur lancée dans le second tiers en donnant un avantage confortable à leur équipe, 9-0 à la fin du second tiers. Une baisse de rythme s'ensuivit lors du dernier tiers et les adversaires en profitèrent

pour marquer leur ultime but lors de la toute dernière minute du match. Score final: 11-1. A noter les 4 goals de Nico Boillat et les 3 de Olivier, dit l'extraterrestre. | cn

Cortébert – Les Ponts-de-Martel \_ 11-1

## CLUB DES PATINEURS TRAMELAN

## Coupe des Franches-Montagnes

Le week-end dernier, les patineuses du club se sont rendues à Saignelégier pour participer à la coupe des Franches-Montagnes:

Catégorie Interbronze BB: 2<sup>e</sup> Cloé Bartlomé, 5<sup>e</sup> Maria Andrade, 6<sup>e</sup> Sina Blaich, 8<sup>e</sup> Sara Scheurer. – Catégorie Interbronze BC: 4<sup>e</sup> Vicky Cuenin, 7<sup>e</sup> Lou Brulot. – Catégorie acier BB: 2<sup>e</sup> Thalia Schüli, 5<sup>e</sup> Amélie Khalil. – Catégorie acier BA: 2<sup>e</sup> Julie Bartlomé. – Catégorie cuivre B aînées: 2<sup>e</sup> Catalina Gerber, 5<sup>e</sup> Lana Jeanin, 8<sup>e</sup> Cemre Saveren. – Catégorie cuivre B jeunes: 2<sup>e</sup> Lya Guenot, 4<sup>e</sup> Romy Scheurer. Félicitations à toutes ces jeunes sportives. | ma

## CLUB DES PATINEURS SAINT-IMIER

## Belle prestation du CPSI à Saignelégier

Dimanche dernier, Elisa Marcuzzi a réalisé le troisième rang dans la catégorie Cuivre BB sur la glace de Saignelégier lors de la coupe des Franches-Montagnes.

Dès aujourd'hui et pour tout le week-end, la Coupe d'Erguël se déroule à la Clientis Arena. 160 patineurs et patineuses de 30 clubs suisses sont en lice, dont deux clubs tessinois.

Amis du patinage artistique, nous vous donnons rendez-vous vendredi 29 novembre de 13h à 19h, samedi 30 novembre de 8h

à 19h et dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 8h à 17h.

Anaé Schlupe, patinant pour le CPSI, participera à sa première Coupe d'Erguël, elle présentera son programme vers 8h samedi matin en catégorie Inter-Bronze A filles.

Venez nombreux assister à cette compétition, puisque cette année la Swiss Cup fait étape à Saint-Imier.

Catégorie Cuivre BB: 3<sup>e</sup>/12 Elisa Marcuzzi.

| ph

Délai sport LUNDI SOIR

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

# La D2 obtient ses premiers points !

La D2 a cette fois pleinement lancé son championnat. Opposées à l'équipe néo-promue de VolleyBoys Bienne, pour le compte de la 7<sup>e</sup> journée, les filles de La Suze ont obtenu leurs trois premiers points.



Trois points qui feront beaucoup de bien pour la suite du championnat

En effet, elles ont su présenter un jeu solide, notamment en ne commettant que peu d'erreurs. Leur efficacité au filet, en particulier, ajoutée à de bons services, leur a permis de mettre en difficulté la réception et la défense adverses.

Psychologiquement également, les joueuses de La Suze ont révélé une force payante. Après la perte du premier

set, elles n'ont en effet nullement baissé les bras ; tout au contraire, elles se sont montrées très percutantes dès la première reprise, au point d'empocher les trois sets suivants.

Grâce à cette victoire, la formation de D2 se relance en championnat et peut s'appuyer sur ce match référence pour préparer la suite. | vp

Develier – D2 (coupe SVRJS) _____	2-3	<b>Samedi 30 novembre</b>
M17B – Courfaivre _____	1-3	13h, Bienne: VEBB-M15
D4 – Porrentruy _____	3-1	14h, Saint-Imier: M17A-La Vendline
M15 – Porrentruy mixte _____	3-0	
D1 – Servette-Star-Onex _____	0-3	<b>Mardi 3 décembre</b>
D2 – VolleyBoys Bienne _____	3-1	20h30: Morat-D1

<b>Vendredi 29 novembre</b>	<b>Judi 5 décembre</b>
20h30, Sonvilier: D4 – Develier	20h30: La Chaux-de-Fonds-H2
20h30, Corgémont: D1 – Val-de-Ruz	20h45: Porrentruy-D5

DUATHLON

# Disparition du Powerman Duathlon Tramelan du calendrier sportif

Réunis en assemblée générale le 19 novembre, les membres de l'Association Sportive Triathlon Tramelan (ASTT), invités à se prononcer notamment sur l'avenir du Powerman Duathlon Tramelan, World Series, ont décidé de ne pas en organiser l'édition 2020

Outre les tractandas statutaires, deux points particuliers avaient été proposés à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2019 de la société: décider de l'avenir du Powerman Duathlon Tramelan et donner un préavis sur les contenus 2020 de la manifestation annuelle.

Après avoir pris connaissance des rapports technique et financier de l'édition 2019 du Powerman Duathlon et du Triathlon de Tramelan, les membres de l'ASTT ont entendu la réflexion

du comité qui a évalué quatre conditions indispensables à la poursuite de l'organisation, à Tramelan, de la manche internationale du duathlon: l'équilibre financier de la manifestation après les déficits des éditions 2018 et 2019, la garantie d'une clarification de la collaboration entre l'International Powerman Association (IPA) et Powerman Switzerland (PMS) et de l'appui que ces instances doivent aux organisateurs de Powerman, la certitude de pouvoir compter sur un soutien renforcé des partenaires extérieurs à l'ASTT, l'assurance de l'engagement de la totalité des membres du comité d'organisation et d'un nombre minimum de collaborateurs nécessaires à la mise sur pied de l'événement.

L'assemblée a constaté que les conditions évoquées n'étaient pas remplies pour 2020 et, de plus, a mis en exergue la fréquentation du Powerman Duathlon Tramelan par les athlètes, en 2018 et 2019, largement inférieure aux attentes et le manque d'intérêt du public régional pour le duathlon en général et la manifestation annuelle en particulier.

Finalement, après avoir obtenu toutes les informations de la part du comité, entre autres, celles liées aux conséquences financières d'une rupture, avant son terme,

du contrat signé le 15 août 2017 entre PMS et l'ASTT, les membres présents ont accepté à l'unanimité une résolution allant dans le sens d'un renoncement à organiser l'édition 2020 du Powerman Duathlon Tramelan (voir l'encadré).

Ils ont demandé au comité de la faire connaître sans délai,

par les canaux appropriés, aux membres de la société et du comité d'organisation, aux instances concernées, aux athlètes et aux partenaires de la manifestation.

L'assemblée a ensuite donné un préavis à l'attention du comité sur les contenus sportifs de la manifestation 2020.

Dans le but d'éviter, dans un avenir à moyen terme, la dissolution de la société et l'abandon définitif de la manifestation sportive que l'ASTT organise annuellement depuis 29 ans, ses membres, réunis en assemblée générale le 19 novembre, ont décidé, à l'unanimité, de:

- renoncer à organiser la 3<sup>e</sup> édition du Powerman Duathlon Tramelan, en 2020 déjà, puis de ne pas poursuivre la collaboration avec l'IPA et PMS au-delà de l'année 2020
- proposer au comité de la société de restreindre le programme de la manifestation de 2020 à l'organisation du triathlon régional et des épreuves populaires et jeunesse
- respecter les conditions de cette rupture de contrat telles qu'elles ont été définies par toutes les parties le 6 septembre 2019 à Zofingue.

L'ASTT et, en particulier, les personnes initiatrices du PMT:

- sont conscientes que l'option prise est dommageable pour l'image de la société, pour la promotion de la région, pour le développement du duathlon et pour les duathlètes qui ont eu plaisir à découvrir Tramelan et une nouvelle manche du Powerman Duathlon World Series
- regrettent cette décision ultime, mais inéluctable pour garantir la survie de l'ASTT, motivée sur la base de critères structurels, financiers, logistiques et humains
- remercient toutes les personnes, institutions, instances et partenaires pour leur collaboration, leur appui et leur concours en 2018 et 2019 et souhaitent vivement que, malgré cette situation exceptionnelle, ces marques de soutien soient renouvelées lors des prochaines éditions de la manifestation sportive redimensionnée.

| association sportive triathlon tramelan

COURSE À PIED

# Surprenant Mickael

Parfois la polyvalence amène à des succès inespérés. Il est évident que Mickael est souvent le favori lors des courses/cross de notre région. Cela s'est confirmé vendredi passé à Courtelary, où il a reçu un prix spécial lors de la cérémonie du classement général du trophée jurassien 2019. Il a terminé à la 1<sup>re</sup> place en junior (moins de 20 ans) et à la 3<sup>e</sup> place scratch (derrière Jérémy Hunt et Michael Morand) en catégorie Open.

Mais de là à gagner dans un autre sport, une compétition régionale majeure, il y a un pas que l'on n'osait pas franchir.

**Le ping-pong, une histoire de famille**

Cela s'est tout de même passé, ce week-end, lors d'un tournoi de tennis de table, où il a remporté sa 1<sup>re</sup> médaille d'or alors que ses parents ont décroché une médaille de bronze en catégorie double mixte. Sportif touche à tout, voici 3 ans il voulait constamment participer aux entraînements de tennis de table que suivait sa sœur Lauriane, au CTT Péry – Omega, alors que sa saison de course l'occupait déjà pleinement. Finalement, son père céda à sa demande et c'est en famille qu'il put s'entraîner une fois par semaine. L'année suivante, il prit une licence et participa au championnat de 4<sup>e</sup> ligue avec quelques timides succès, mais son amélioration fut constante. Cette saison 2019-20, il joue en 3<sup>e</sup> ligue avec sa sœur, son père et sa mère dans la même équipe, toujours avec cette envie de faire de la compétition, de se mesurer aux autres. Ainsi ce week-end, le club de Péry – Omega Bienne, organisait dans la halle de l'école professionnelle de Bienne, le plus grand tournoi régional (17 tables) qui réunissait l'ensemble des licenciés des cantons du Jura, Neuchâtel et Berne francophone, soit des représentants d'une douzaine de clubs.

**Une journée marathon**

Dès 8 h 30, samedi matin, débutait les séries jeunesse en catégorie U11 à U18, où Mickael s'était inscrit. Dans le sport, en général, il faut toujours aussi un peu de chance pour réussir de grandes choses, et dans le cas précis, un partenaire de l'équipe favorite était absent. Cela laissait le champ libre à toutes les autres équipes de double pour essayer de s'emparer du titre en U18. Mickael était associé à un partenaire de son club, Matteo Charmillot, représentant une valeur sûre. Leur jeu fut complémentaire et exécuté sans précipitation, tout en finesse,



Mickael Marti et Matteo Charmillot en or

avec un minimum de prise de risque. Et surtout, les services de Mickael furent un casse-tête pour leurs adversaires. Bref à la surprise générale, bien que perdant tout de même quelques sets, ils ont gagné l'ensemble de leurs rencontres et remportent le titre BEJUNE U18 double aux alentours de 10h30 du matin.

La journée de Mickael ne fut pas terminée puisqu'il se déplaça jusqu'à La Neuveville où l'attendait la traditionnelle course des Pavés (10<sup>e</sup> participation à 15 ans). Cette course avait la particularité de se disputer sous la forme d'un contre-la-montre. A 13h précise, il prit le départ pour effectuer les 2 tours (3 km) qui correspondent à la distance officielle de sa catégorie d'âge. Il explosa le chrono de ses adversaires avec 1'15 d'avance sur le 2<sup>e</sup> pour remporter sa catégorie U16 en 9'25.

**telebielingue s'intéresse à lui**

Gerise sur le gâteau, il a eu droit à être suivi, durant son échauffement et sa course, par une journaliste de telebielingue qui a réalisé un reportage sur la remise des prix de trophée jurassien et sa course de samedi.

Ce reportage sur Mickael (environ 2 mn) est visible sur le site internet de telebielingue sport du 24 novembre 2019 ([www.telebielingue.ch/fr/emissions/2019-11-24](http://www.telebielingue.ch/fr/emissions/2019-11-24))

**Et la suite**

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, il va participer à la plus grande course du Suisse, la course de l'Escalade à Genève. Un classique pour lui, puisqu'il a déjà remporté cette course à 4 reprises. Cette année en catégorie U16, un top 3 sur 430 inscrits le satisfait pleinement. Le départ sera donné à 13h15 avec une retransmission en direct sur la chaîne genevoise Léman Bleu ([www.lemanbleu.ch](http://www.lemanbleu.ch)). Nous lui souhaitons déjà bonne chance. | am

FSG TRAMELAN

# Et le porc pesait...

Le 18 novembre, le porc a été repesé et son poids était de 92,350 kg. Le tirage au sort a donné le classement suivant: 1. Brahier Michel, Lajoux, à 0 g.; 2. Farron Marc, Tramelan, à 3 g.; 3. Girardin Jocelyne, Saignelégier, à 10 g.; 4. Cabete Filipe, Tramelan, à 30 g.; 5. Güggi Andrea, Mühledorf, à 30 g.; 6. De Bortoli Chantal, Bienne, à 30 g.; 7. Vuilleumier Valérie, Tramelan, à 31 g.; 8. Grossenbacher Stephan, Tramelan, à 32 g.; 9. Fänger Aurélie, Chermex, à 48 g.; 10. Loosli Luca, Tramelan, à 50 g.; 11. Oliveira Graça, Tramelan, à 50 g.; 12. Jacquin Nathalie, Tramelan, à 50 g.; 13. Jubin Kevin, Tramelan, à 50 g.; 14. Bangerter Gérard, Malleray, à 50 g.; 15. Rebsamen Jérôme, Reconviiler, à 50 g.; 16. Berlicourt Gaspard, Cortébert, à 50 g.; 17. Flückiger Remo, Kappelen, à 50 g.;

18. Donzé Margot, Tramelan, à 50 g.; 19. Fabre Philippe, Tramelan, à 50 g.; 20. Oberli Claudine, Saignelégier, à 50 g.; 21. Wyss Hansueli, Heimenschwand, à 50 g.; 22. Vuilleumier Sylvia, Les Reussilles, à 50 g.; 23. Da Silva Susana, Tramelan, à 50 g.; 24. Strahm Christiane, Les Reussilles, à 50 g.; 25. Schaller Brian, Saignelégier, à 50 g.; 26. Farron Pierre, Tramelan, à 50 g.; 27. Spielhofer Edith, Cormoret, à 62 g.; 28. Gogniat-Devain Marianne, Lajoux, à 65 g.; 29. Willemin Séverine, Les Reussilles, à 70 g.

Les prix seront distribués prochainement. La FSG Tramelan profite de remercier les nombreux participants de leur soutien, ainsi que tous ses membres. Félicitations à tous. | cv

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

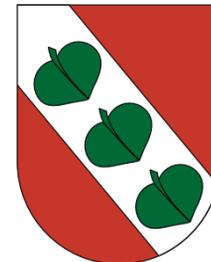
D M19 Tramelan – Porrentruy A _____	3-2
D M17 Tramelan – Porrentruy A _____	0-3
D M19 Glovelier – Tramelan _____	0-3
D M19 Val Terbi – Tramelan _____	0-3
D M15 Porrentruy – Tramelan _____	2-0
D M15 Tramelan – VEBB _____	0-2

**Vendredi 29 novembre**  
**D M15** 18h45, Marelle: Tramelan – Porrentruy A  
**D 3<sup>e</sup> I.** 20h45, Marelle: Tramelan – Nidau

**Samedi 30 novembre**  
**D M19** 16h15, Péry: Péry – Tramelan

**Judi 5 décembre**  
**H 3<sup>e</sup> I.** 20h45, Prêles: Sixième Set L – Tramelan

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 565, 571, 574, 611, 613, 628, 1026 et 1028, aux lieux-dits: «Forêt de l'Envers, chemin de Combe des Anabaptistes, Petite Gléresse, Métairie de Gléresse, Métairie de Diesse», commune de Corgémont.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Zone de protection:** IVS d'importance locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Préfète:*  
Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Municipalité de Corgémont, Grand-rue 15, 2606 Corgémont.

**Auteur du projet:** Pierre Liechti architectes SA, route de Soleure 1A, 2500 Bière 6.

**Emplacement:** parcelle N° 1045, au lieu-dit: «rue des Collèges 12», commune de Corgémont.

**Projet:** agrandissement de l'école primaire en contiguïté ouest du bâtiment existant et pose d'un escalier de secours au nord.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** ZBP 2 «Les Collèges».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 novembre 2019

*La Préfète:*  
Stéphanie Niederhauser

Réclame

**Si l'on ne s'y  
met pas, alors  
qui le fera ?**

Pour la défense des droits humains  
Passe aux actes sur [amnesty.ch](http://amnesty.ch)



## Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 1, 64, 127, 208, 274, 283, 307, 308, 312, 316, 384, 387, 512, 573, 574, 576, 580, 581, 584, 657, 705 et 728, aux lieux-dits: «Chemin des Pâturages, Vieille route, route Principale, Le Petit-Bâle, La Closure, Les Crêts, chemin des Fontenettes, Les Champs Laurent, Les Perches sur les Combes, Forêt de l'Envers, La Vieille Vacherie, Les Limes, Mörigenberg et Vacherie de Nods», commune de Cormoret.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de 10 nouveaux poteaux de balisage et pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** M2, VA, routes et agricole.

**Zones de protection:** PPS 5700 «Chasseral», IFP N° 1002 «Chasseral», IVS d'importance nationale et locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT; 25 LCFo; 48 LAE et 80 LR.

**Recensement architectural:** ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Préfète:*  
Stéphanie Niederhauser

## Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 823, 829, 831, 832, 838, 849, 858, 859, 862, 863, 864, 873 et 877, aux lieux-dits: «Les Ruaux, Côte de l'Envers, La Combe à Bossét, Les Prés-de-Cortébert», commune de Cortébert.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Zones de protection:** zone de protection des sites et IVS d'importance locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Préfète:*  
Stéphanie Niederhauser

## Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 783, 786, 787, 788, 790, 794, 804, 805, 807, 808, 809, 810, 813, 814 et 952, aux lieux-dits: «Pâturage des Covets, Les Covets, Au Fief de Mi-Côte, Pâturage de l'Envers, Côte des Roches de la Saugue, Côte de l'Etroubion, Mörigenberg, Frémont, La Thellung, Petite Douanne, chemin La Pletz-Métairie du Milieu, chemin Orvin-Métairie du Milieu, Métairie du Milieu et Métairie de Nods», commune de Courtelary.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Zones de protection:** PPS 5426 «Petit Chasseral» et IVS d'importance locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Préfète:* Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Monwitt SA, La Praye 3, 2608 Courtelary.

**Auteurs du projet:** DLK Technologies SA & ozone.ch Suisse, chemin des Aulnes 1, 2400 Le Locle.

**Emplacement:** parcelle N° 1248, au lieu-dit: «La Praye 3», commune de Courtelary.

**Projet:** demande après coup concernant l'installation de prétraitement des eaux.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** All.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Préfète:* Stéphanie Niederhauser

## La Ferrière



### Avis de construction

**Requérant:** Josiane et Jean-Marc Ambühl, Combe du Pelu 58, 2333 La Ferrière.

**Auteur du projet:** Moritec, Klaus Mori Ingénieur, Therwilerstrasse 28, 4054 Bâle

**Projet:** construction d'une petite station d'épuration biologique, parcelle 367, au lieu-dit «La Combe du Pelu», bâtiment 58, commune de La Ferrière.

**Zone:** reste du territoire.

**Dérogation requise:** art. 24 LAT

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première

parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 29 décembre 2019.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 29 novembre 2019

*Le Secrétariat municipal*

## Mont-Tramelan



### Règlement sur le transfert des tâches

**dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événement majeurs et de grandes manifestations, entrée en vigueur**

**Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)**

Le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événement majeurs et de grandes manifestations, adopté par l'assemblée municipale de Mont-Tramelan en date du 15 novembre 2019, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

*Le Secrétariat communal*

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** Parcelles N°s 130, 132, 159, 983, 1063, 1091, 1533, 1553, 1563, 1564, 1677, 1691, 1694, 1706, 1708, 1709, 1720, 1724, 1725, 1726, 1727, 2068, 2107, 2108, 2178, 2189, 2226, 2480, 2481, 2482, 2491, 2492, 2493, 2510, 2580, 2581 et 2584, aux lieux-dits: «Sur les Saignes, Haie de l'Épine, route des Prés d'Orvin, La Hôle, Noire Combe, Envers de la Noire Combe, Forêt de la Marille, Sous les Roches, Jobert, La Charrière, Les Echerts, Petits Prés, route de Frinvilier, Séchelaine, Le Champ, Prés de la Verrière, Le Petit Pré, L'Eaubelle, route Principale, route d'Évilard, La Marchande, Les Saignes, chemin du Spitz, Les Plans-Dessous, Grosse Vacherie, Gros Prés», commune d'Orvin.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de 8 nouveaux poteaux de balisage et pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** routes et agricole.

**Zone de protection:** IVS d'importance locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCFo et 80 LR.

**Recensement architectural:** ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Préfète:*  
Stéphanie Niederhauser

## Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 4, 17, 114, 196, 197, 201, 323, 365, 611 et 617, aux lieux-dits: «rue des Etoblon, Grand-rue, L'auge du Bois, Le Plan, Place Ami-Girard, La Juillard, L'Embossu», commune de Renan.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** routes et agricole.

**Zones de protection:** IVS d'importance nationale et locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

**Recensement architectural:** ensembles bâtis A, B, E, F et H.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

## Saint-Imier



### Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19.12.1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29.10.2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

#### Interdiction de stationner des deux côtés de la chaussée

Rue du Pont, entre le carrefour avec la rue de la Clef et le bâtiment Pont 6

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 29 novembre 2019

Au nom du Conseil municipal  
Le Président: *Patrick Tanner*  
Le Chancelier: *Beat Grossenbacher*

Réclame

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 30, 301, 331, 990, 998, 1'002, 1'011 et 1'486, aux lieux-dits: «rue du Pont, Les Planches, Les Longines», commune de Saint-Imier.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** A, A2, routes et agricole.

**Zone de protection:** IVS d'importance nationale.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

**Recensement architectural:** ensemble bâti F.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019.

La Préfète:  
*Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérant:** Luc Chételat, rue de l'Avenir 4, 2800 Delémont.

**Auteur du projet:** Nigro Architecture, route de Porrentruy 80, 2800 Delémont.

**Emplacement:** parcelles N°s 277 et 1842, au lieu-dit: «Plateau de la Gare», Commune de Saint-Imier.

**Projet:** démolition partielle du quai de la gare, construction d'un hôtel comprenant 45 chambres, 2 dortoirs, une salle pour le petit déjeuner, un bar, une salle de conférence et un sauna, aménagement d'une place de stationnement à l'est du bâtiment, pose de panneaux photovoltaïques en toiture et d'enseignes lumineuses en façade nord, sud et ouest et en toiture, côté nord.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** route et domaine ferroviaire.

**Dérogations:** ch. 6.2 de l'annexe III RAC, art. 19 RAC, 80 et 83 LR et 52 OC.

**Recensement architectural:** ensemble bâti D.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 novembre 2019

La Préfète:  
*Stéphanie Niederhauser*

EGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE  
PAROISSE DE SAINT-IMIER

### Mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse

Conformément à la teneur de l'art. 64 du Règlement d'organisation (RO) du 1<sup>er</sup> décembre 2002 de la Paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2019 est déposé publiquement, durant 30 jours dès la présente publication dans les FOADM et FOADM.

Il peut être consulté, en prenant rendez-vous auparavant, auprès de Roger Brun - 032 481 45 37 + 078 763 43 21, à Reconvilier; Claude Morf - 032 941 21 27, à Saint-Imier; François Vauthier - 079 612 09 69, à Renan. Il y a lieu de prendre rendez-vous avec l'une ou l'autre des personnes susmentionnées.

Pendant le dépôt public les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès de L'Eglise catholique-chrétienne, rue des Roses 6 - case postale 207, à 2610 Saint-Imier.

Saint-Imier, le 21 novembre 2019

Le Conseil de paroisse

## Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** BNJ FM SA, route de Delémont 15, 2842 Rossemaison.

**Emplacement:** parcelle N° 502, au lieu-dit: «La Haute-Joux», commune de Sonceboz-Sombeval.

**Projet:** ajout de matériel dans le local existant et installation sur le mât existant d'une antenne DAB+ (64cm de hauteur) et d'une antenne circulaire (60 cm de diamètre) pour l'apport du signal.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 novembre 2019

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 510 et 511, au lieu-dit: «Montagne de l'Envers», commune de Sonceboz-Sombeval.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** agricole et routes.

**Zone de protection:** IVS d'importance locale avec tracé historique.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

La Préfète:  
*Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**\*\*Modification de la demande de permis de construire publiée le 5 juillet 2019\*\***

**Requérante:** BKW Energie SA, rte de Tavannes 55, 2732 Reconvilier.

**Emplacement:** parcelles N°s 514 et 517, au lieu-dit: «Petite Métairie de Nidau / La Steiner», commune de Sonceboz-Sombeval.

**Projet:** pose d'un tube souterrain pour l'alimentation en électricité de l'immeuble appelé «La Steiner» en remplacement de la ligne aérienne qui sera démontée avec défrichement temporaire.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

La Préfète:  
*Stéphanie Niederhauser*

## Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N°s 14, 155, 172, 195, 239, 260, 289, 460, 461, 509, 629, 630, 631, 828 et 978, aux lieux-dits: «rue de la Gare, rue Fritz-Marchand, route des Sauges, La Charbonnière», commune de Sonvilier.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** M3, routes et agricole.

**Zones de protection:** IVS d'importance nationale et locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCFO et 80 LR.

**Recensement architectural:** ensembles bâtis A et B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

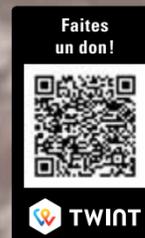
La Préfète:  
*Stéphanie Niederhauser*



Terre des hommes  
Aide à l'enfance.

Chaque enfant dans le monde  
a le droit de manger à sa faim.

Tout simplement, avec votre don.



Faites  
un don!

TWINT

tdh.ch/toutseulement

## Tramelan



### Ordonnance sur le personnel

En séance du 20 novembre 2019, le Conseil municipal a modifié l'ordonnance susmentionnée.

Les modifications portent sur l'annexe 1 relative au tableau de la classification des fonctions. Les fonctions exercées à l'EJC y ont été introduites.

Les modifications précitées entrent en vigueur avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au lundi 30 décembre 2019. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Ces modifications peuvent être consultées ou obtenues à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1<sup>er</sup> étage).

Tramelan, le 23 novembre 2019

*Le Conseil municipal*

### Ordonnance relative à l'école à journée continue

En séance du 20 novembre 2019, le Conseil municipal a approuvé le contenu de cette nouvelle ordonnance.

Son introduction est liée au transfert de compétences en matière de gestion de l'école à journée continue de l'association Les Lucioles à la commune de Tramelan.

L'entrée en vigueur de l'ordonnance est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 30 décembre 2019. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

La nouvelle ordonnance peut être consultée ou obtenue à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1<sup>er</sup> étage).

Tramelan, le 23 novembre 2019

*Le Conseil municipal*

## Villeret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Association Marguerite, Pierre Schaller, président, rte de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

**Emplacement:** parcelles N<sup>os</sup> 14, 36, 58, 75, 82, 92, 319, 462, 550, 567, 569, 570, 571, 579, 659 et 663, aux lieux-dits: « rue des Longines, rue des Pontins, Coin-Dessus, Combe-Grède, rue Principale, rue de la Rochette, Les Prés Ronds, Les Loumonts, Forêt des Lomonts, La Vieille Vacherie, Les Limes, Métairie de St-Jean, La Grosse Place, rue des Esserts », commune de Villeret.

**Projet:** balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (17) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose d'un nouveau poteau de balisage et pose de panneaux de balisage sur poteaux et installations existants.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** V, routes et agricole.

**Zones de protection:** PPS 5424 « Chasseral », IFP N° 1002 « Chasseral » et IVS d'importance locale.

**Dérogations:** art. 24 LAT; 25 LCFO et 80 LR.  
**Recensement architectural:** ensembles bâtis A, B et C.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 novembre 2019

*La Prêfète:*  
Stéphanie Niederhauser

## Jura bernois

TRIBUNAL RÉGIONAL JURA BERNOIS-SEELAND

### Mise à ban – CIV 19 4613 COC

La fondation « Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier » fait défense à toute personne non autorisée de stationner des véhicules de tous genres sur l'immeuble feuillet N° 317 du ban de Saint-Imier.

Les contrevenants sont passibles d'une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 2 000 francs au plus.

Défense autorisée.

Moutier, le 19 novembre 2019

*La Présidente: Siegfried*

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES  
DU CANTON DE BERNE

### Mise à l'enquête publique des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

**Route cantonale N°:** 1372, Les Reussilles (rte N° 248) - Front. BE/JU.

**Commune:** Tramelan.

**Projet:** 230.20206 / Nouvelle construction – Trottoir – Les Reussilles, sortie nord.

#### Dérogations:

- Dérogation pour les petites constructions et installations non forestières (art. 14, al. 2 OFo).
- Interventions sur les populations d'animaux protégés (art. 20 LPN, art. 25-27 de l'ordonnance du 10 novembre 1993 sur la protection de la nature).
- Interventions dans les haies et les bosquets (art. 18 LPN, art. 27, al. 2 de la loi sur la protection de la nature)

#### Objets/zones protégés:

- Site de reproduction des batraciens d'importance nationale (objet n° BE 254).
- « Paysages à protéger et paysages agricoles à protéger » selon fiche de mesure P7.02 de la conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU).
- Zone de protection particulière PP4 et allée d'arbres selon règlement communal des constructions (art. 69 et 75).

**Défrichement:** aucun.

A partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition, les propriétaires des immeubles ou d'autres titulaires de droits réels qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

**Lieu de mise à l'enquête:** Commune de Tramelan, Services techniques, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.

**Durée de mise à l'enquête:** 20 novembre au 24 décembre 2019.

**Piquetage:** le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain: Implantation des bords de chaussée modifiés. Au besoin, le bureau ATB SA (tel. 032 487 59 77) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Lozeresse, le 11 novembre 2019

*Ille arrondissement d'ingénieur en chef,*  
Service pour le Jura bernois

## Canton de Berne



CENTRES DE RETOUR POUR REQUÉRANTS D'ASILE DÉBOUTÉS

# Sites appropriés à Aarwangen, Bienne-Boujean et Champion

**La Direction de la police et des affaires militaires, en concertation avec les préfetures, a trouvé des sites appropriés pour les futurs centres de retour. Les négociations en cours portent en particulier sur les centres destinés aux requérants d'asile et aux personnes ayant fait l'objet d'une décision de renvoi déjà présents à Bienne-Boujean, à Aarwangen et à Champion (Gampelen).**

Suite à la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés, les personnes faisant l'objet d'une décision de renvoi entrée en force doivent être hébergées séparément des réfugiés reconnus et des requérants d'asile. Le canton de Berne a donc besoin de centres de retour pouvant accueillir 350 à 450 personnes en tout. Il veut mettre en œuvre les optimisations visées par la restructuration en se concertant avec les communes dans un esprit pragmatique.

#### Recherche conjointe de sites appropriés

En mars 2019, le Grand Conseil a refusé à une courte majorité l'ouverture d'un centre de retour dans l'ancien foyer de Prêles. Souhaitant un large appui politique, la Direction de la police et des affaires militaires a donc pris contact avec les préfetures. Celles-ci se sont jointes à l'Office des migrations et de la population pour solliciter de nombreuses communes en vue d'identifier des sites appropriés pour les centres de retour.

#### Possibilités à Bienne, Aarwangen et Champion en vue

Des négociations concrètes ont été menées avec Bienne, Aarwangen et Champion. Chacune de ces communes possède déjà un hébergement collectif utilisé pour des requérants d'asile et des personnes en attente de renvoi. La Direction de la police et des affaires militaires a l'intention de convertir ces centres mixtes en centres de retour en 2020.

Au vu du dialogue constructif avec les trois communes, la Direction de la police et des affaires militaires et les préfetures concernées ne doutent pas qu'une bonne solution pourra être trouvée pour l'hébergement des requérants déboutés. L'ouverture des centres de retour permettra à la restructuration du domaine de l'asile de déployer les effets positifs escomptés.

#### Ouverture au plus tard l'été prochain

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, l'aide sociale dans le domaine de l'asile quittera la Direction de la police et des affaires militaires pour rentrer dans le giron de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale. Les partenaires régionaux mandatés par cette dernière commenceront leur travail. Ainsi, les centres de retour ouvriront au plus tard l'été prochain. Le futur exploitant des centres de retour sera sélectionné dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres public. L'adjudication devrait avoir lieu en décembre 2019.

*Direction de la police et des affaires militaires*

BOURSE ICI & AILLEURS

# Le duo biennois Butterland lauréat 2019

**La bourse ICI & AILLEURS 2019 va au duo Butterland, composé de l'autrice Regina Dürig et du musicien électronique Christian Müller. La Commission francophone des affaires culturelles générales a choisi le projet des deux Biennois. Leur but est de travailler pendant une année avec la philosophe, linguiste et féministe française Luce Irigaray afin de créer une performance ou une pièce audio alliant texte et musique.**

Avec la bourse ICI & AILLEURS dotée de 20 000 francs, la Commission francophone des affaires culturelles générales soutient des artistes ou acteurs culturels dans l'élaboration d'un projet collaboratif entre la Berne francophone et une autre région. Sur les treize dossiers reçus, le jury a sélectionné le projet de Butterland.

Regina Dürig et Christian Müller entendent interroger la rencontre avec l'autre, thème de prédilection de Luce Irigaray, avec des moyens artistiques inspirés par la philosophe, linguiste et féministe française, âgée de 89 ans. A partir de ses textes et des rencontres, Christian Müller développera des stratégies musicales (composition, enregistrements) et Regina Dürig une approche poétique pour créer un épilogue à trois voix.

#### Bilinguisme et interdisciplinarité

Le jury a salué l'originalité et la prise de risque artistique du projet qui répond parfaitement aux objectifs de la bourse, à l'ici et à l'ailleurs. Le bilinguisme, ainsi que l'interdisciplinarité du projet qui conjugue musique, littérature et philosophie, ont également retenu l'attention de la commission.

L'autrice Regina Dürig et le musicien Christian Müller travaillent depuis 2010 au sein de la formation Butterland dans le domaine des textes et des sons. Adoptant le plus souvent une dimension spatiale, le travail de Butterland mélange les formats de la performance, de la poésie noise, de la pièce sonore et de l'installation. La question de la rencontre et de l'interaction avec le public est au cœur de son concept.

#### Une bourse remise pour la 3<sup>e</sup> fois

La bourse ICI & AILLEURS est remise pour la troisième fois. La première est allée à l'artiste visuelle Mingjun Luo, alors que le musicien et plasticien Laurent Güdel a décroché l'édition 2018. La prochaine mise au concours sera publiée au printemps 2020.

*Direction de l'instruction publique*

Réclame



Pour ceux qui ont besoin d'un peu de chaleur.

